



**HAL**  
open science

# Territoires en réexistence face au modèle extractiviste : le cas du Chocó Andino en Équateur

Álvaro Sánchez Robles

► **To cite this version:**

Álvaro Sánchez Robles. Territoires en réexistence face au modèle extractiviste : le cas du Chocó Andino en Équateur. Géographie. 2023. dumas-04359708

**HAL Id: dumas-04359708**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04359708>**

Submitted on 21 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Université Paul-Valéry Montpellier III  
UFR 3 – Département Géographie et Aménagement

Master 2 Mention Étude du Développement  
Parcours Alter-développement et Territoires

# Territoires en réexistence face au modèle extractiviste Le cas du Chocó Andino en Équateur

Álvaro SÁNCHEZ ROBLES

Symphorien ONGOLO ASSOGOMA  
Institute de Recherche pour le Développement (IRD)

Émilie DUPUITS  
Université San Francisco de Quito (USFQ)

Territorios en  
**reXistencia**



# Sommaire

Sommaire .....	2
Remerciements .....	3
Présentation du stage au sein du projet Transforests.....	4
Préambule.....	5
Introduction .....	6
Problématique.....	8
Hypothèses .....	9
Méthodologie .....	9
Plan du mémoire.....	13
Cadre théorique .....	13
1. Le modèle extractiviste .....	13
2. Décroissance et Bien vivre .....	19
3. Les territoires en réexistence.....	24
Résultats : .....	27
1. Partie 1 : L'exploitation minière en Équateur .....	27
1.1. Imposition du modèle extractiviste en Équateur .....	27
1.2. L'accumulation par dépossession est-elle inévitable ? .....	37
2. Partie 2 : Gouvernance communautaire face au modèle extractiviste. Le cas du Chocó Andino.....	44
2.1. Le Chocó Andino, bien plus qu'une forêt.....	45
2.2. Le Chocó Andino, un territoire en réexistence .....	65
Discussion : Horizons alternatifs au modèle extractiviste. État des lieux des stratégies territoriales de réexistence du Chocó Andino .....	91
1. Le Chocó Andino s'élève contre l'exploitation minière et un système extractiviste, capitaliste, colonial et patriarcal.....	92
Le Chocó Andino résiste .....	92
Le Chocó Andino réexiste.....	94
2. Bien Vivre et décroissance dans le Chocó Andino .....	99
Conclusion : Le Chocó Andino nous inspire, mais ce n'est pas une utopie.....	101
Table de matières .....	105
Table de figures.....	108
Table de photos .....	108
Liste d'acronymes .....	109
Liste de traductions .....	110
Sitographie .....	111
Bibliographie.....	116

## Remerciements

Au moment où j'écris ces mots, de nombreux défenseur.euses communautaires du Chocó Andino continuent de subir des menaces et des violences de la part des mineurs. Je tiens tout d'abord à remercier ces personnes d'avoir sacrifié leur corps pour défendre un territoire plus juste et plus respectueux des communautés et de la nature, ce qui nous sert d'inspiration. Je tiens également à faire une mention particulière à toutes les personnes qui m'ont accordé de leur temps et qui ont partagé leurs connaissances avec moi pour la réalisation de ce mémoire. Cherchant à préserver leur anonymat, je ne citerai pas leurs noms, mais je vais nommer leurs organisations ou structures afin qu'elles apparaissent dans ce travail. Merci au Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature, à la Communauté de Yunguilla, à Copropap, à la Communauté de Communes du Chocó Andino, aux ACUS, au Corridor Écologique de l'Ours Andin, à Mashpi Chocolat Artisanal, à El Gualeanito, au restaurant Los Armadillos, au Réseau des Jeunes du Chocó Andino, le Secrétariat de l'Environnement, au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique, à l'UNESCO, à CONDESAN, à la Fondation Futuro, à WWF Équateur et au reste des personnes que je ne peux mettre dans aucune catégorie mais qui ont contribué à ce travail. Je ne peux pas oublier Enrique et Carlos, qui m'ont aidé à me déplacer dans le Chocó Andino et pour les longues conversations pendant les voyages.

Comme il ne peut en être autrement, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont promu le mouvement de Quito Sans Mines, et en particulier l'équipe de bénévoles, qui a fait un travail incroyable. De même, je tiens à remercier la FLACSO, l'UCE et l'UASB pour l'organisation de colloques et de conférences sur l'exploitation minière des métaux en Équateur qui m'ont permis d'apprendre beaucoup et m'ont motivé à faire cette recherche. Ce travail n'aurait pas été possible sans le grand accueil que j'ai reçu dans le pays. Pour cela, je dois parler de mes trois phares en Équateur. Mon frère aîné équatorien, Juan Bernardo Andrade, merci de m'avoir accueilli chez toi, de m'avoir ouvert les portes de ta vie et de ta famille et de m'avoir permis de participer au beau projet qu'est la Casa Rota. Ma partenaire de tous les jours, Dani Olmedo, merci d'être mon soutien et ma famille, pour les soins, d'avoir découvert et apprécié le Chocó Andino avec moi, et à ta famille, de m'avoir accueilli chez eux. Mon ami Barri, Esteban Barriga, je te remercie pour les bons moments vécus, pour m'avoir inspiré par ta spiritualité et pour m'avoir intégré au sein de Quito Sans Mines.

À ma collègue Émilie Dupuits, je dois réserver une grande place dans mes remerciements. Merci de m'avoir inclus dans le projet Transforest et de m'avoir permis de découvrir tant de choses. Merci de m'avoir conseillé et guidé dans mes recherches et également pour les suggestions et corrections qui ont contribué à améliorer ce travail. Mais surtout merci d'être si proche et disponible à tout moment et d'être un soutien fondamental dans mes recherches. Je tiens également à remercier mes collègues Dharma Enriquez et Leyre

Melchiade pour leur travail sur le projet et lors des sorties du terrain. De même, Josefina Lehnen, malgré le peu de temps que nous nous connaissons, je te remercie pour les discussions sur le Chocó Andino et aussi pour tes suggestions dans ce travail.

Enfin, je tiens à dédicacer ma gratitude éternelle à Geneviève Cortès de m'avoir permis de faire partie de cette merveilleuse formation qu'est le master ADEV, de te consacrer pleinement et avec tant de passion envers tes étudiants, d'être un soutien et une source d'inspiration pour moi durant ces deux années et de m'avoir fait découvrir ce monde qu'est la recherche.

Je tiens à remercier en général toutes les personnes qui ont contribué à la lutte pour la défense du Chocó Andino contre l'exploitation minière. Il reste encore beaucoup de travail à faire, mais nous sommes sur la bonne voie.

## **Présentation du stage au sein du projet Transforests**

J'écris ce mémoire alors que j'effectue un stage dans le projet de recherche Transforests du 15 mars au 21 décembre 2023. La chercheuse principale de ce projet est la Dre Émilie Dupuits, professeure et chercheuse à l'Université San Francisco de Quito (USFQ) et son partenaire de recherche est le Dr Symphorien Ongolo, chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Le projet est né de l'intérêt d'étudier la gouvernance communautaire des ressources naturelles dans les zones forestières à travers le concept de politiques translocales. Il s'intéresse ainsi aux réseaux et alliances transnationaux et entre communautés forestières qui facilitent l'échange de connaissances et d'expériences pour contribuer à une meilleure conservation et gestion durable des forêts. Ainsi, le Réseau International de Forêts Modèles (RIFM) acquiert un rôle central dans cette recherche, puisqu'il s'agit d'une plateforme qui rassemble les acteurs territoriaux impliqués dans la gestion des espaces forestiers du monde entier qui font partie d'une forêt modèle. De plus, deux des forêts modèles du RIFM sont prises comme études de cas dans cette recherche : la Forêt Modèle de Campo Ma'an, au Cameroun, et la Forêt Modèle de Chocó Andino, en Équateur. Ainsi, pour mener à bien le travail de terrain, l'équipe qui compose le projet Transforest est divisée en deux : 1. L'équipe du Cameroun, coordonnée par le Dr Ongolo et composée de la chercheuse Sandrine Andong et de l'étudiant François Ndiba ; 2. L'équipe de l'Équateur coordonnée par la Dre Dupuits et composée des étudiants Dharma Enríquez, Leyre Melchiade et moi.

L'objectif principal de ce travail est de mieux comprendre comment les processus translocaux se construisent, comment ils affectent la gouvernance communautaire des zones forestières et comment ils contribuent à les conserver et à les gérer de manière plus durable. De cette manière, nous allons co-écrire un article qui sera publié dans la revue scientifique *Régulation & Gouvernance*. Cet article cherche à cartographier le système d'acteurs et à

décrypter le fonctionnement du RIFM à travers les études de cas du Chocó Andino et Campo Ma'an.

La mission dans mon stage est de développer des compétences clés en lien avec l'utilisation de méthodes de recherche qualitatives avec l'avantage de travailler avec une équipe multidisciplinaire et multiculturelle. De plus, je vais contribuer à la préparation de l'article scientifique à travers la planification et l'exécution de la recherche et la conception méthodologique en collaboration avec mes collègues. Je dois souligner que le processus de recherche de ce projet et celui de mon mémoire ont été menés conjointement, donc je vais expliquer en détail la méthodologie plus tard. Je tiens à souligner que le chapitre "2.1.2. Gouvernance communautaire dans le Chocó Andino. Une analyse multi-échelle" est celui qui est le plus liée au projet Transforests et celui dont le stage a le plus d'influence sur le mémoire. Au-delà de la publication de l'article, nous avons participé à l'organisation du Festival Chocó Andino du 15 au 17 août 2023. Concrètement, nous présenterons les résultats de nos recherches sur un stand du festival. À cette fin, nous avons préparé une exposition de panneaux montrant des photographies et des explications sur la Forêt Modèle du Chocó Andino et son système de gouvernance communautaire, nous avons élaboré une vidéo avec des témoignages de personnes des communautés et nous avons créé une page Web sur le projet<sup>1</sup>. Enfin, j'ai également co-organisé, avec deux acteur.trices du territoire, un atelier de gouvernance qui se déroulera lors du festival et qui réunira toutes sortes d'acteur.trices (institutionnels, associatifs, société civile, etc.) pour articuler leurs fonctions et contribuer à une gestion plus globale du Chocó Andino.

Enfin, je tiens à souligner que dans les mois à venir je travaillerai à la restitution et à la diffusion des résultats de ma recherche. Cela inclut, la préparation d'un autre article qui sera rédigé en espagnol pour faciliter sa diffusion en Équateur ; l'organisation d'autres ateliers et événements afin de partager les résultats de la recherche ; et la participation à divers colloques en 2024, dont le "2024 International Geographical Union Thematic Conference", à la FLACSO, en Équateur et le "LASA 2024 : Alternatives to development, nowtopias and post-extractivist futures in Latin America", à Bogota, en Colombie.

## **Préambule**

J'écris ce mémoire, qui est mon projet final du master 2, à Quito, en Équateur. Depuis que j'ai commencé cette formation, je me suis fixé pour objectif de me concentrer sur la thématique de la transition écologique, choisissant ainsi des sujets qui s'y rapportent et travaillent en ce sens. J'ai ainsi réalisé l'atelier tutoré du master 1 sur la comparaison entre un projet citoyen et un méga-projet d'énergies renouvelables en France. De la même manière, j'ai rédigé mon mémoire de master 1 sur le financement de la transition écologique dans les

---

<sup>1</sup> <https://ttransforest.wixsite.com/transforest-project>. Consulté le 18 novembre 2023

collectivités territoriales de l'Occitanie. En arrivant en Équateur, mon intention était de continuer dans la même direction et d'étudier comment la transition écologique est appréhendée depuis ce territoire. Durant ce processus qui a duré cinq mois depuis mon arrivée jusqu'à ce que j'écrive les derniers mots, j'ai essayé d'être à l'écoute, de m'adapter au pays et surtout à l'assimilation des différents modes de vie qui existent en Équateur par rapport à ce que j'ai connu en France et en Espagne. J'ai essayé de garder à l'esprit ce que signifie d'être espagnol et européen en Amérique Latine en raison du passé colonial, des relations néocoloniales actuelles qui s'entretiennent entre les deux régions, des privilèges avec lesquels je suis né et dont je n'ai pas eu connaissance jusqu'à arriver ici et le fait de venir d'un lieu qui se considère comme le centre du monde et qui impose ses modes de vie, ses visions du monde et son modèle de société occidentale hors de ses frontières.

Je tiens à souligner que ce mémoire est le début d'un travail de recherche que je vais poursuivre avec ma thèse de doctorat qui démarre dans l'année 2024 à l'université de Grenade et qui approfondira les pistes de recherche qui s'ouvrent dans ce travail.

## **Introduction**

Nous traversons un moment historique et sans précédent pour l'Équateur, puisque le 20 août 2023 les efforts des défenseur.euses des territoires se concrétisent et se tiennent les Consultations Populaires du Chocó Andino et du Yasuni ITT (Donziger, 2023; Primicias, 2023). Dans les deux cas, la majorité des citoyens manifestent leur rejet envers le modèle extractiviste, dans le premier cas en interdisant l'exploitation minière dans le Chocó Andino, et dans le second cas l'extraction de pétrole dans le bloc pétrolier 43-ITT. Le Chocó Andino est un territoire situé dans le District Métropolitain de Quito (DMQ), en Équateur, où vivent plus de 18.000 personnes et qui se distingue par son grand patrimoine naturel. Son énorme biodiversité en flore et en faune le conduit à être considéré comme un Hotspot des Andes Tropicales, recevant des nominations telles que la première Forêt Modèle et la septième Réserve de Biosphère en Équateur (Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019). C'est sur le Chocó Andino et son conflit avec l'exploitation minière que j'écris ce travail.

Dans ce contexte, j'ai essayé de comprendre comment s'effectue la transition écologique, ou transformation écosociale, en Équateur. Puis, grâce au fait que le territoire dans lequel j'ai effectué mon stage est le Chocó Andino, j'ai pu connaître les défis auxquels il est confronté. De plus, je suis arrivé à une époque où la lutte du Chocó Andino pour résister à l'exploitation minière était plus vivante que jamais. C'est ainsi que j'ai compris que le (néo)extractivisme ne peut être conçu comme un conflit uniquement local, mais comme partie d'un système global contribuant à une transition écologique qui s'inscrit dans un cadre capitaliste. Malgré cela, le Nord comme le Sud Global promeuvent une transition écologique qui, loin de résoudre la crise écologique à laquelle nous sommes confrontés, l'accroît et y ajoute des crises sociales majeures. Cela se produit parce que la transition écologique s'inscrit

dans un cadre capitaliste qui ne remet pas en question les piliers du même système, que sont la croissance économique et l'accumulation de capital (Acosta & Brand, 2017, p. 41-83; Giorgos Kallis, 2017; Lang et al., 2022; M. Svampa, 2019), et avec cela le métabolisme social<sup>2</sup> continue de croître (Alier, 2015). Nous voyons ainsi comment depuis le Nord Global la consommation de produits et d'énergie n'est pas remise en question et la transition écologique consiste à remplacer la consommation actuelle (sinon plus grande) d'énergies non renouvelables par des renouvelables. Cela signifie l'extraction de minéraux dans les pays du Sud, avec les grands impacts socio-environnementaux que cela implique.

Dans ce processus, je comprends que les problèmes mondiaux nécessitent des solutions mondiales et que la "transition écologique" dans le Nord n'a aucun sens si elle n'est pas réalisée conjointement avec le Sud Global. Je propose ainsi de faire une analyse critique du modèle capitaliste occidental et hégémonique comme la cause de cette dérive équivoque de la transition écologique qui inverse les impacts socio-environnementaux vers les pays du Sud à travers l'extraction de leurs ressources naturelles. Je m'intéresse également à la tendance au gigantisme imposée par ce modèle et subie par les territoires des pays du Sud, comme l'Équateur, à travers des méga-projets miniers (Sacher, 2017, p. 156-170), et du Nord à travers des mégaprojets d'énergies renouvelables (El Mekaoui et al., 2020; Sankaran et al., 2022; Yenneti et al., 2016). Je comprends que les solutions à l'actuelle crise civilisationnelle<sup>3</sup> ne passent pas par-là, mais plutôt par des modèles alternatifs qui ne sont pas basés sur la croissance économique et l'accumulation de capital, qui proposent une réduction du métabolisme social, qui sont respectueux de la nature et qui aident à améliorer la vie des gens. De cette manière, je propose d'étudier le Bien Vivre et la décroissance en tant que modèles nés sous ces principes (Acosta & Brand, 2017, p. 119-178; Demaria et al., 2015a, p. 33-34; Eduardo Gudynas, 2015a; Giorgos Kallis, 2017, p. 97; Gudynas & Acosta, 2011).

À la suite de cette réflexion, j'extrait le thème que j'aborde dans le mémoire. En premier lieu, je propose le Chocó Andino comme un territoire touché par l'exploitation minière des métaux, et de manière plus globale, dans lequel l'État et les sociétés minières tentent d'établir le modèle extractiviste de la même manière qu'en Équateur et en Amérique Latine. Deuxièmement, je laisse de côté la notion de transition écologique et j'identifie le Chocó Andino comme un territoire en réexistence, qui s'aligne sur les principes du Bien Vivre et de la décroissance, en raison des luttes et des modes de vie menés sur le territoire qui diffèrent du modèle extractiviste et propose d'autres alternatives.

Mon aspiration avec ce travail est claire. En aucun cas je n'ai l'intention de définir un modèle de société ni de proposer le Chocó Andino comme exemple à suivre. Avec ce travail,

---

<sup>2</sup> On entend par métabolisme social "les flux d'énergie et de matières" au sens purement matériel (Alier, 2015)

<sup>3</sup> On entend par crise civilisationnelle les crises multiples ou de crises multidimensionnelles qui désignent les conséquences les plus graves subies par les personnes et l'environnement dérivées de la modernité capitaliste (Lang et al., 2022)



je pars de l'idée qu'il faut fuir la perspective d'un modèle unique, hégémonique, et applicable aux différents territoires. Sous ce principe, j'entends dans ce travail clarifier les dysfonctionnements du modèle extractiviste et mettre en évidence sa contribution à l'actuelle crise civilisationnelle (Acosta & Brand, 2017; Alier, 2015; Eduardo Gudynas, 2015a; Gudynas & Acosta, 2011; Lang et al., 2022; CAAP, 2022; Sacher, 2017; M. Svampa, 2019, 2021; M. N. Svampa, 2013; Vallejo et al., 2019; Vela-Almeida, 2018; Vela-Almeida et al., 2022). De plus, à travers l'exemple du Chocó Andino, je cherche à mettre en lumière un territoire qui non seulement résiste au modèle extractiviste, mais qui montre également qu'il est possible et préférable pour la nature et les communautés de vivre en dehors de lui. Je suis conscient qu'il existe de grands auteurs et d'innombrables articles scientifiques qui analysent de manière critique les modèles extractivistes et capitalistes. Cependant, le concept de territoires en réexistence n'est pas abondant dans la littérature scientifique, de même que l'analyse d'expériences telles que le Chocó Andino liées aux alternatives proposées par le Bien Vivre et la décroissance (Carlsson, C., 2008; Carlsson & Manning, 2010; Demaria et al., 2019; Machado Aráoz, 2017; Mary Gearey & Neil Ravenscroft, 2019; Walsh, 2007, 2009). Il n'existe pas non plus de travaux sur le Chocó Andino avec cette approche. Pour cette raison, l'intérêt de ce travail est principalement d'apporter des connaissances sur ces domaines moins étudiés et ainsi de pouvoir contribuer à dessiner des horizons alternatifs qui se construisent sur les bases du Bien Vivre et la décroissance.

## **Problématique**

Le Chocó Andino a été menacé ces dernières années par l'entrée de l'exploitation minière des métaux. Ce processus s'inscrit dans les stratégies de l'État équatorien qui encourage un modèle extractiviste et avec lui l'exploitation minière. La résistance et les mobilisations sociales continues des communautés ces dernières années ont montré clairement qu'il s'agit d'un problème pour le territoire. Les communautés du Chocó Andino rejettent majoritairement l'exploitation minière sur leur territoire en raison des conséquences socio-environnementales qu'elle entraîne et parce qu'elles s'engagent dans des modèles autres que celui extractiviste. Je voudrais préciser que, même si d'une manière générale je parle tout au long du mémoire de la résistance et du rejet des communautés du Chocó Andino à l'exploitation minière ou au modèle extractiviste, il existe sur le territoire un grand conflit et une grande polarisation. Ainsi, même si la majorité de la population a voté en faveur de l'interdiction de l'exploitation minière lors de la Consultation Populaire du 20 août 2023<sup>4</sup>, de nombreuses personnes y sont favorables ou ne prennent pas directement position.

---

<sup>4</sup> Consejo Nacional Electoral. (22/08/2023). Consulté 22 août 2023, à l'adresse <https://elecciones2023.cne.gob.ec/Consultas/choco#>

Face à cette situation et en prenant l'exemple du Chocó Andino comme territoire en réexistence qui s'est imposé au modèle minier et extractiviste, la question de recherche du mémoire est la suivante :

**Dans quelle mesure les stratégies territoriales de réexistence sont-elles une alternative au modèle extractiviste ?**

Cette question est très présente tout au long de ce travail et chacun des chapitres est dédié à apporter des éléments qui permettent d'y répondre. La discussion est le chapitre dans lequel je rassemble les résultats les plus significatifs du reste du mémoire et apporte de nouveaux éléments pour nourrir une réflexion à laquelle je réponds plus spécifiquement à la question de recherche. Plus précisément, les résultats de ce travail montrent que les stratégies de territoires en réexistence comme le Chocó Andino mettent en lumière des voies vers des modèles alternatifs aux extractivismes, comme le Bien Vivre et la décroissance, et indiquent la sortie de la crise civilisationnelle à laquelle nous sommes confrontés.

### **Hypothèses**

De plus, je souleve 4 hypothèses qui ont guidé mes recherches et qui sont les suivantes :

- Première hypothèse : l'exploitation minière dans le Chocó Andino est une activité promue par les sociétés minières et non par les acteurs du territoire, et donc elle n'est pas acceptée et offre une résistance sociale.
- Deuxième hypothèse : l'exploitation minière n'est pas bénéfique pour les économies locales du Chocó Andino.
- Troisième hypothèse : l'exploitation minière constitue une menace pour le patrimoine naturel du Chocó Andino.
- Quatrième hypothèse : les solutions à la crise civilisationnelle ne passent pas par des activités extractivistes mais par des initiatives plus locales et respectueuses de la nature.

Avec ces hypothèses, je réponds à la question de recherche de différentes manières et je les reprends également dans la discussion pour les analyser avec les résultats finaux du mémoire.

### **Méthodologie**

Dans le contexte décrit, j'ai commencé à imaginer le thème de mon mémoire, basé sur mes motivations personnelles pour traiter des questions liées à la transition écologique, avec mon arrivée en Équateur et dans le cadre du projet Transforests qui a le Chocó Andino comme zone d'étude. J'ai mené l'enquête par une approche inductive (Thomas, 2006). De cette manière, je me suis plongé dans le territoire dans le but de savoir quels étaient les défis auxquels il était confronté et quel intérêt pouvait avoir mon mémoire, et à partir de là, j'ai choisi le sujet de recherche. En discutant avec les gens et en participant à des événements liés au Chocó Andino, j'ai vite compris que le sujet dont tout le monde parlait était l'exploitation

minière des métaux. La Consultation Populaire de Quito Sans Mines<sup>5</sup> (QSM) du 20 août 2023 a été un moment historique en Équateur qui a conditionné les mois au cours desquels j'ai mené mes recherches. Ainsi, la question minière dans le Chocó Andino a été très présente à travers la campagne de QSM, les colloques et conversations organisés par les universités, les médias, la campagne de la Chambre des Mines de l'Équateur<sup>6</sup> et en général à travers les gens, tant de la ville que du Chocó Andino. Dans ce processus, j'ai compris que l'implantation d'une exploitation minière dans le Chocó Andino entraînerait de terribles conséquences socio-environnementales pour le territoire. De plus, cela contribuerait à la reproduction d'un modèle extractiviste qui continuerait d'accentuer la crise écologique. J'élabore ainsi les premières hypothèses et la problématique de mon mémoire. Mais pour finir de développer le sujet de ma recherche, je m'appuie sur certains des grand.es auteur.trices qui étudient l'extractivisme en Amérique Latine comme Alberto Acosta, Maristella Svampa, William Sacher, Eduardo Gudynas et Joan Martínez Alier. Avec eux, j'apprends qu'au-delà de la critique du modèle extractiviste, il existe un débat sur le Bien Vivre et la décroissance comme modèles alternatifs. J'étudie également le concept de territoires en réexistence, que le Chocó Andino s'approprie dans le Festival du Chocó Andino, l'un des événements les plus importants et qui sert de valorisation et de revendication du territoire. Je termine d'élaborer ainsi mon sujet de recherche dans lequel j'ai l'intention d'étudier de manière critique l'établissement du modèle extractiviste dans le Chocó Andino et d'explorer des modèles alternatifs basés sur le Bien Vivre et la décroissance en utilisant le cas du Chocó Andino comme territoire en réexistence.

Ce travail s'inscrit dans une démarche de recherche-action (Allard-Poesi & Perret, 2003; Liu, 1997), dans laquelle je me suis inspiré des auteurs que j'ai cités plus haut. Cela implique qu'à travers ce travail j'entends me positionner, en précisant qu'après les évidences présentées dans la littérature scientifique et dans les territoires eux-mêmes, je conçois le modèle extractiviste comme une menace pour la nature et ses communautés. Par conséquent, avec ce travail, j'ai l'intention de fournir encore plus d'arguments et d'explorer des alternatives à ce modèle. De plus, je prévois de traduire ce mémoire en espagnol et éventuellement de publier un article afin que mes recherches soient plus utiles et puissent être lues en Équateur. Avec l'équipe du projet Transforests, nous avons créé un site Web en espagnol, et je développe personnellement une Storymap sur le projet Transforests et une autre sur ce mémoire, afin de diffuser et vulgariser les résultats de la recherche pour la rendre plus accessible à tous. De même, j'ai participé et je vais encore participer pendant mon séjour en Équateur à différents espaces dans lesquels je peux aider grâce à ce que j'ai appris au cours de mes recherches, comme Quito Sans Mines, le Festival du Chocó Andino, à des

---

<sup>5</sup> "Quito Sin Minería" en espagnol.

<sup>6</sup> "Cámara de Minería del Ecuador" en espagnol

colloques et des conversations organisés par les universités et dans d'autres types d'événements.

Pour mener à bien la recherche, j'ai utilisé une approche qualitative dans laquelle j'ai réalisé 18 entretiens semi-directifs avec une diversité d'acteur.trices qui ont un rôle clé sur le territoire (autorités communales des GADs, de la municipalité, du ministère, membres d'associations et ONGs, agriculteur.trices, défenseur.euses communautaires, etc.). L'annexe 5 montre une carte avec la localisation des entretiens. Avec ces informations, j'ai majoritairement rédigé la deuxième partie des résultats, centrée sur le Chocó Andino, et aussi la discussion. J'ai également assisté à des événements tels que les quatre colloques sur l'exploitation minière en Équateur à la FLACSO<sup>7</sup> et à l'UASB<sup>8</sup> et le cycle de conversations de la Semaine du Chocó Andino de l'UCE<sup>9</sup> et de QSM. Ces événements m'ont donné une vision plus générale de l'exploitation minière en Équateur, à partir d'exemples d'autres territoires, que j'ai pu utiliser principalement dans la première partie des résultats. Je dois dire que les mois au cours desquels j'ai mené mes recherches ont été une véritable immersion sur le territoire au point qu'il est difficile de différencier vie personnelle et professionnelle. J'ai ainsi conduit à une approche d'observation participante (Spradley, 2016). Plus précisément, je fais référence à ma participation constante à des espaces tels que Quito Sans Mines et le Festival du Chocó Andino, qui m'ont amené à avoir des conversations informelles avec des ami.es et des connaissances qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à ce travail. Je tiens par là à souligner qu'au-delà des entretiens formels que j'ai menés, mon travail de terrain est allé bien plus loin. Dans mon travail sur le terrain, j'ai eu l'avantage que l'espagnol soit ma langue maternelle. De plus, le fait que les gens me reconnaissent comme étudiant étranger m'a aidé à accéder à des personnes qui reçoivent des menaces et qui normalement ne s'exposent pas, car elles ont compris que je n'ai aucun intérêt ni relation avec les sociétés minières. Je dois admettre que je n'ai rencontré ni obstacles ni limites dans mon travail pour être étranger au-delà des difficultés d'adaptation au pays.

Concernant la revue de la littérature, les travaux en espagnol ont eu un grand poids, puisque la plupart des auteur.trices qui écrivent sur les extractivismes en Amérique Latine le font dans cette langue. De cette manière, j'ai étudié de concepts tels que le Bien Vivre, la réexistence et les extractivismes puisqu'ils se développent ou ont une grande importance sur le continent latino-américain. Avec d'autres concepts plus globaux ou du moins plus approchés du Nord comme la décroissance, l'accumulation par dépossession ou la crise civilisationnelle, j'ai abordé de manière interchangeable la littérature en espagnol, en anglais et en français. J'ai retrouvé toutes les œuvres grâce à Google Scholar, en accès libre, ou grâce à l'accès dont je

---

<sup>7</sup> Faculté Latino-américaine des Sciences Sociales

<sup>8</sup> Université Andine Simón Bolívar

<sup>9</sup> Université Centrale de l'Équateur

dispose en tant qu'étudiant à l'Université Paul Valéry Montpellier 3. La manière de choisir les travaux a commencé par les auteur.trices les plus pertinents et par l'effet boule de neige pour en découvrir de nouveaux.elles. La littérature scientifique est présente tout au long du travail, ce qui m'a permis de conceptualiser et de donner plus de poids aux arguments que je développe à travers le travail de terrain. Cependant, la première partie du mémoire est plus théorique que le reste, et y est particulièrement présente. De plus, ce travail a une grande composante théorique, puisqu'à travers l'étude de cas du Chocó Andino, je fais le saut vers le global en analysant le modèle extractiviste et en proposant des alternatives basées sur le Bien Vivre et la décroissance.

Au-delà des travaux scientifiques, j'ai examiné des documents plus techniques comme les diagnostics territoriaux sur le Chocó Andino et des documents juridiques comme des plaintes, des sentences ou des lois. Par ailleurs, en vue de suivre les événements de la Consultation Populaire, très médiatisés, j'ai également consulté des articles de journaux, des programmes télévisés, des débats et des réseaux sociaux.

En ce qui concerne l'analyse des données qualitatives, la méthodologie a été la suivante. Après avoir retranscrit les entretiens, tous anonymes et pour la plupart enregistrés, j'ai procédé à une analyse horizontale. Les résultats des entretiens, croisés avec le travail bibliographique, m'ont permis d'élaborer le cadre d'analyse, dans lequel j'ai choisi les thèmes et sous-thèmes qui composent le mémoire et qui correspondent à la table des matières.

Enfin, je souhaite évoquer deux difficultés et limites que j'ai rencontrées dans mes recherches. En premier lieu, il m'a été difficile de choisir un sujet de recherche concret et accessible. Je n'ai pas jugé intéressant ou pertinent de me concentrer exclusivement sur le cas de l'exploitation minière dans le Chocó Andino en raison des processus multi-scalaires existants sur le même territoire. Cependant, il a été difficile de lui donner une portée globale en faisant une analyse critique du modèle extractiviste et en proposant des modèles alternatifs à travers le Bien Vivre et la décroissance, ce qui rend peut-être le travail moins rigoureux. Pourtant, comme je l'ai mentionné précédemment, j'ai l'intention de continuer à approfondir ce sujet de recherche dans ma thèse de doctorat. Deuxièmement, le travail de terrain de ce mémoire est très riche par la grande diversité des acteur.trices interviewé.es, la participation des événements et la visite des lieux, et mon immersion dans le territoire. Cependant, je dois reconnaître un manque de témoignages de travailleur.euses des entreprises minières, ainsi que de visites de concessions minières. Mon principal obstacle a été la violence et l'insécurité liées à ces espaces ainsi que leur inaccessibilité. Malgré cela, je ne considère pas que cela altère particulièrement les résultats du travail, puisque la position des sociétés minières et des habitants du territoire en faveur de l'exploitation minière a été grandement médiatisée grâce à la Consultation Populaire, et que j'ai obtenu du matériel photographique des populations du territoire sur les concessions minières.

## **Plan du mémoire**

Le mémoire a une structure dans laquelle se distinguent trois parties. Le premier est le cadre théorique, le deuxième les résultats et le troisième la conclusion.

Dans le cadre théorique, je développe les principaux concepts autour desquels s'articule la thématique de recherche, qui sont le modèle extractiviste, le Bien Vivre, la décroissance et la réexistence, et de même autres concepts qui peuvent entrer dans chacun d'eux. De multiples définitions et nuances sont attribuées à ces concepts et dans cette partie j'explique les significations que je leur donne dans ce mémoire. De plus, je les relie les uns aux autres et au sujet de recherche afin que leur utilisation dans ce travail soit comprise et qu'il soit plus facile de comprendre le reste de la mémoire.

Ensuite, les résultats sont divisés en trois parties : une première partie plus théorique, dans laquelle j'explique le contexte où le modèle extractiviste s'établit en Équateur, et les conséquences que cela peut avoir dans les territoires à travers l'exemple du mégaprojet minier El Mirador ; une deuxième partie où je présente le cas du Chocó Andino, en analysant son système de gouvernance communautaire, en montrant les impacts que l'exploitation minière a eu sur le territoire et enfin, en expliquant le rôle que joue la légalité dans la défense du territoire, allant jusqu'à interdire l'exploitation minière à travers la Consultation Populaire ; et la troisième partie est la discussion, dans laquelle je réponds à la question de recherche et à expliquer pourquoi le Chocó Andino est considéré comme un territoire en réexistence et peut servir d'exemple pour imaginer des horizons alternatifs au modèle extractiviste basé sur le Bien Vivre et la décroissance.

Enfin, dans la conclusion, je rassemble de manière synthétique les résultats les plus pertinents du mémoire et je les explique ensemble. Finalement, je donne quelques indices sur des questions qui restent à aborder et sur des recherches futures.

## **Cadre théorique**

### **1. Le modèle extractiviste**

#### **Exploitation minière**

Avant d'approfondir dans des réflexions plus larges, il me semble nécessaire d'expliquer brièvement et simplement certains aspects de l'exploitation minière des métaux afin que chacun.e puisse désormais comprendre ses effets sur l'Équateur et plus particulièrement sur le Chocó Andino. Je tiens à préciser que tout au long de la thèse j'utiliserai le terme "exploitation minière" pour désigner "l'exploitation minière des métaux".

En général, l'exploitation minière est considérée comme une activité par laquelle des minéraux métalliques sont extraits de la terre. Il peut s'agir de cuivre, d'argent, d'or, de platine, etc. Dans le Chocó Andino, la grande majorité des opérations minières extraient de l'or. Différents types d'exploitation minière se distinguent selon l'échelle et les méthodes d'extraction, on retrouve ainsi l'exploitation minière artisanale et à petite, moyenne ou grande

échelle (méga-exploitation minière<sup>10</sup>) (Sacher, 2017, p. 156-180). De plus, selon les techniques d'extraction, il existe des mines souterraines et à ciel ouvert. L'exploitation minière souterraine, comme son nom l'indique, extrait les minéraux du sous-sol en pénétrant dans une cavité et en utilisant des matériaux explosifs pour ouvrir la voie. L'exploitation à ciel ouvert expose le gisement à l'air libre, à l'aide de machines d'excavation, et modifie sérieusement le paysage (Zorrilla et al., 2012). Sur la photo 10, nous voyons un exemple d'exploitation minière souterraine et sur la photo 3, un autre d'exploitation minière à ciel ouvert.

Le matériau du sous-sol extrait, le minerai<sup>11</sup>, ne contient pas le métal sous forme pure, mais la concentration de métal varie selon le métal. Dans le cas du platine, on constate qu'il y a un intérêt à exploiter un gisement avec une concentration supérieure à 7%, alors que dans le cas de l'or on parle de proportions de 0,3 parties par million. De cette manière, le reste des matériaux extraits pour l'utilisation du métal deviennent des déchets solides. Une fois le minerai extrait, il est traité chimiquement pour obtenir le métal. Il y a ensuite une étape de purification et de raffinement du métal, mais l'Équateur n'a pas la capacité industrielle pour la réaliser et elle est réalisée à l'étranger. Enfin, les métaux sont exportés sous forme de matières premières qui sont ensuite transformées en produits (Sacher, 2017, p. 243; Zorrilla et al., 2012).

Comme nous le verrons dans les chapitres 1.2.2 et 2.2.1, l'exploitation minière entraîne de grands impacts environnementaux, à travers la contamination des sources d'eau et la destruction des écosystèmes, et sociaux, à travers la dépossession des communautés de leurs territoires et modes de vie.

Dans la première partie de la thèse, l'analyse porte sur la "méga-exploitation minière". Mais qu'appelle-t-on "méga-exploitation minière" ? "Méga-exploitation minière" est le terme inventé par Sacher pour désigner l'exploitation minière à grande échelle qui opère dans des mines à ciel ouvert et extrait d'énormes quantités de matériaux. En termes d'ampleur, le terme méga-exploitation minière désigne quant à lui un modèle minier opéré par des sociétés transnationales ayant un grand poids financier et politique, et qui tend à se reproduire et à s'imposer aux autres types d'exploitation minière (Sacher, 2017, p. 245).

### **Crise civilisationnelle<sup>12</sup>**

Ces dernières années, la littérature a parlé de crises multiples ou de crises multidimensionnelles pour désigner les conséquences les plus graves subies par les personnes et l'environnement dérivées de la modernité capitaliste fondée sur la séparation épistémologique entre nature et culture, sur la domination et l'exploitation des ressources naturelles, dans l'accumulation de capital et la croissance économique illimitée, et dans la

---

<sup>10</sup> "Megaminería" en espagnol

<sup>11</sup> "Mena" en espagnol.

<sup>12</sup> "Crisis civilizatoria" en espagnol.

“marchandisation de tous les aspects de la vie” (Lang et al., 2022). Dans ce contexte, cette(ces) crise(s) a(ont) été reconnue(s) comme une crise civilisationnelle ou de civilisation (Lander, 2010; Lang, 2011; Lang et al., 2022). Les principaux éléments de preuve qui poussent ces auteurs à qualifier ce phénomène de crise civilisationnelle sont les limites planétaires, dont beaucoup ont déjà été dépassées ou devraient l'être dans les décennies à venir, avec des conséquences irréversibles sur l'environnement, parmi lesquels se trouve le changement climatique ou ce qu'on appelle déjà la sixième grande extinction (Rockström et al., 2009). À cela s'ajoute la pandémie et la crise économique qui en découle liée au COVID-19, qui trouve son origine dans l'expansion territoriale et l'introduction dans des écosystèmes sensibles dans le cadre d'un modèle agroalimentaire prédateur (Frédéric Baudron & Florian Liégeois, 2020). De la même manière, on retrouve l'aboutissement de crises économiques et financières mondiales comme la crise des subprimes en 2007. Il convient également de mentionner une augmentation des inégalités sociales, une augmentation des flux migratoires sans précédent dans l'histoire, des crises alimentaires liées à la perte de la souveraineté alimentaire des communautés à cause de l'implantation de l'agro-industrie et à l'augmentation des prix des alimentaires, et une liste interminable d'exemples à travers le monde (Pacto Ecosocial e Intercultural del Sur, 2023).

La raison pour laquelle on met cette crise actuelle sur la table, on la reconnaît dans ses multiples dimensions et l'identifie comme une crise de civilisation est de pouvoir imaginer des horizons alternatifs qui s'attaquent à la racine du problème, en reconnaissant la modernité capitaliste comme l'origine de cette crise, et éviter les approches unidimensionnelles. Comme nous le verrons plus loin, le capitalisme est indissociable du patriarcat, de la colonisation et de l'extractivisme.

Je pense qu'il est nécessaire d'expliquer que dans cet ouvrage nous allons faire référence aux extractivismes au pluriel pour bien préciser qu'il existe différentes formes d'extractivisme et pas seulement pétrolières ou minières. Il peut s'agir d'exploitations minières et pétrolières, de monocultures d'exportation ou encore de pêche industrielle et de tourisme de masse, sachant qu'au sein de chacune d'elles il existe une grande variété de types d'exploitations extractives (Eduardo Gudynas, 2015b). Également, je vais utiliser le terme modèle extractiviste pour désigner la même chose (Miguel Teubal et al., 2013, p. 23-24).

Dans ce chapitre, je me consacre à clarifier divers termes qui impliquent les extractivismes et à définir ce concept. Dans les chapitres suivants, nous chercherons à approfondir la réflexion sur ses différentes dimensions telles que ses impacts socio-environnementaux, ses implications sur les questions de genre, son agrégation aux économies locales et à l'économie de marché et son intégration avec le capitalisme, le patriarcat et la colonisation face aux alternatives qui se dessinent dans les territoires en réexistence avec des cas spécifiques en Équateur et surtout dans le Chocó Andino.



Gudynas définit les extractivismes comme un type d'extraction de ressources naturelles qui doit remplir trois conditions simultanément : “un volume et/ou une intensité élevée dans l'extraction, étant des ressources brutes ou peu transformées, et dont au moins 50% sont exportés”(Eduardo Gudynas, 2015b).

Norma Giarracca et Miguel Teubal ajoutent certaines nuances à la définition proposée par Gudynas qui permettent de trouver un terrain d'entente plus commun entre les différentes formes d'extractivismes et ainsi de pouvoir assimiler les monocultures de soja à l'exploitation à ciel ouvert. Pour Giarracca et Teubal, les extractivismes (ou modèle extractiviste comme ils l'appellent) impliquent une accumulation par dépossession<sup>13</sup>, dans le cadre proposé par David Harvey (Harvey, 2004), puisqu'ils dépendent de l'extraction et de la consommation massive de ressources naturelles, supposent une transformation des territoires altérant leurs activités traditionnelles, déplaçant les travailleurs ruraux et générant des conflits locaux, leurs produits ne sont pas essentiels à la vie et ajoutent peu de valeur ajoutée et emploi aux communautés, et ils sont promus par de grandes entreprises transnationales qui dominent “des secteurs clés de production et commercialisation”, et implique l'application de “technologies de pointe” contrôlées par lesdites entreprises (Miguel Teubal et al., 2013, p. 23-24).

Horacio Machado remonte aux origines du système-monde capitaliste, avec la conquête de l'Amérique, pour parler d'extractivismes. Pour lui, “le capitalisme naît et se développe avec et à travers l'extractivisme”, étant également indissociable du colonialisme. Ainsi, les extractivismes en viennent à unir deux caractéristiques intrinsèques du capitalisme : les “zones de pillage”<sup>14</sup> et l'accumulation (Machado Araújo, 2015).

Sans contredire ce qui a été dit ci-dessus, Maristella Svampa préfère parler de néo-extractivisme en raison des nouvelles dimensions que les extractivismes acquièrent au 21ème siècle avec le “Consensus des Matières Premières”<sup>15</sup> et l'entrée conséquente de l'Amérique Latine dans “un nouvel ordre économique et politico-idéologique”. Elle affirme qu'il existe des continuités avec les extractivismes traditionnels comme ses relations avec la “dépossession et le pillage à grande échelle” des ressources naturelles et aussi avec les avantages comparatifs et la croissance économique liés à ces activités. Mais cela impose également des ruptures avec les extractivismes traditionnels, que Svampa attribue aux réponses des territoires liées à l'intensification de ces activités et aux asymétries et conflits sociaux, économiques, environnementaux et politico-culturels qu'ils entraînent. Il s'agit ici de résistances sociales et de nouvelles formes d'action collective liées à la remise en question de “l'illusion développementaliste”<sup>16</sup> et du modèle extractiviste qui tente de s'imposer. Également, l'État acquiert un rôle plus important, à travers des gouvernements progressistes,

---

<sup>13</sup> Je définirai ce concept plus tard dans le cadre théorique.

<sup>14</sup> “Zonas de saqueo” en espagnol.

<sup>15</sup> “Consensus de las Commodities” en espagnol.

<sup>16</sup> “Ilusión desarrollista” en espagnol.

dans l'idée de collecter des impôts à travers des activités extractivistes pour redistribuer les richesses (Eduardo Gudynas, 2015b; M. Svampa, 2019; M. N. Svampa, 2013).

### **Tournant écoterritorial<sup>17</sup>**

Dans le contexte de ces ruptures que Svampa décrit avec les extractivismes traditionnels, émerge un langage commun de valorisation, que l'auteur appelle le "tournant écoterritorial". À partir de là, se développe un récit commun qui pense et sert à représenter les luttes socio-environnementales dans les territoires. En ce sens, le tournant écoterritorial explique "la construction de cadres d'action collective" qui donnent sens et interprètent ces mouvements contestataires ou alternatifs. Selon les mots de Svampa elle-même : "Ces cadres collectifs tendent à développer une capacité mobilisatrice importante, à installer de nouveaux thèmes, langages et consignes, en termes de débats de société, tout en orientant les dynamiques interactives vers la production d'une subjectivité commune dans l'espace latino-américain de luttes" (M. Svampa, 2019). À ce langage commun apportent "la matrice communautaire indigène", la défense du territoire et le discours environnemental avec des termes qui seront très présents dans cet ouvrage comme la souveraineté alimentaire, le Bien Vivre ou la justice environnementale (M. N. Svampa, 2013).

### **Accumulation par dépossession<sup>18</sup>**

Afin de mieux comprendre les mécanismes utilisés par les sociétés minières pour exercer leur activité et les impacts que l'exploitation minière entraîne, il est nécessaire d'aborder la notion "d'accumulation par dépossession". W. Sacher explique comment Harvey a inventé le terme d'accumulation par dépossession dans son livre "The New Imperialism" basé sur les travaux de Rosa Luxemburg et Hanna Arendt (Sacher, 2017, p. 25-26). Selon l'auteur anglais, l'accumulation par dépossession indique une forme d'accumulation du capital qui recourt aux territoires à la recherche d'actifs et d'investissements économiquement rentables. Plus précisément et selon les mots d'Harvey lui-même, l'accumulation par dépossession fait référence à :

"La commercialisation et la privatisation des terres et l'expulsion par la force des populations paysannes ; la conversion de divers types de droits de propriété (communaux, collectifs, étatiques, etc.) en droits de propriété privée exclusive ; la suppression de l'accès aux propriétés communales ; la marchandisation de la main-d'œuvre et la suppression des formes alternatives (autochtones) de production et de consommation ; les processus coloniaux, néocoloniaux et impériaux d'appropriation des biens (y compris des ressources naturelles) ; la monétisation des changes et des taxes, notamment foncières ; la traite des esclaves; et l'usure, la dette nationale et plus récemment le système de crédit" (Harvey, 2004, p. 116).

---

<sup>17</sup> "Giro écoterritorial" en espagnol.

<sup>18</sup> "Acumulación por desposesión" en espagnol.

Pour que ces projets extractivistes puissent être réalisés, les groupes sociaux qui habitent ces territoires sont considérés comme jetables pour vivre dans les soi-disant “zones de sacrifice”<sup>19</sup> (di Risio et al., 2012). La dépossession provoquée par le modèle extractiviste ne doit pas être perçue uniquement du point de vue géographique, mais aussi du corps des personnes qui habitent ces territoires, en particulier des femmes. C’est pour cette raison que des féministes comme Lorena Cabnal et Julieta Paredes ont théorisé la distinction entre territoire-corp et territoire-terre que j’expliquerai plus tard. Il y a ainsi une appropriation des terres par les entreprises extractives, le déplacement des communautés et une appropriation des corps des personnes, en particulier des femmes, en plus d’autres impacts sociaux et environnementaux que j’aborderai plus tard.

### **Métabolisme social**<sup>20</sup>

Le concept de “métabolisme social” est bien présent dans la littérature scientifique pour théoriser l’augmentation des conflits socio-environnementaux dont les extractivismes sont responsables. Marx fut le premier à faire référence à ce terme dans *Le Capital*, mais le terme fut inventé plusieurs décennies plus tard. On entend par métabolisme social “les flux d’énergie et de matières” au sens purement matériel, il s’agit par exemple de l’extraction et de l’exportation de matières en Amérique Latine (Alier, 2015). Pour comprendre la pertinence de ce concept dans ce travail, nous nous référons aux mots de Martínez Alier : “La cause incontestable de l’augmentation des conflits socio-environnementaux dans l’extraction, le transport et l’élimination des déchets, est l’augmentation du métabolisme social” (Alier, 2015).

### **Langages de valorisation**<sup>21</sup>

Joan Martínez Alier a développé le concept de “langages de valorisation” dans son ouvrage “*Ecologismo de los pobres: conflictos ambientales y justicia ambiental*”, 2004. L’articulation entre divers acteur.trices des mouvements communautaires autochtones, universitaires, mouvements socio-environnementaux, ONG, etc., se traduit par un dialogue entre savoirs et disciplines qui transcende les discours dominants et valorise les savoirs locaux (M. N. Svampa, 2013). Dans le contexte de résistance communautaire face au modèle extractiviste, les langages de valorisation indigènes ou paysans prennent de l’importance sur les langages de valorisation monétaires historiquement hégémoniques, introduisant des langages locaux telles que les droits fonciers autochtones, la justice environnementale et sociale, la subsistance humaine et le caractère sacré. En ce sens, le pluralisme des valeurs est accepté face au réductionnisme économique comme mode d’exercice du pouvoir. En un mot, la question est de savoir si, comme jusqu’à présent, les conflits socio-environnementaux, comme le cas de l’exploitation minière métallique en Équateur, doivent être réduits à la

---

<sup>19</sup> “Zonas de sacrificio” en espagnol.

<sup>20</sup> “Metabolismo social” en espagnol.

<sup>21</sup> “Lenguajes de valoración” en espagnol.

dimension monétaire, en prenant en compte uniquement les langages de valorisation économique (Alier, 2008; Joan Martínez Alier, 2009). Comme le dit à juste titre Martínez Alier : “La question est : qui a le pouvoir de simplifier la complexité en imposant aux autres un certain langage de valorisation ?” (Joan Martínez Alier, 2009).

## **2. Décroissance et Bien vivre<sup>22</sup> comme modèles alternatifs à l’extractiviste**

Ce travail donne un rôle central à un concept auquel on fait référence avec des terminologies différentes en Europe, en Amérique Latine et dans d’autres régions du Sud, mais dont la signification est très similaire. Alors qu’en Europe on parle de décroissance, en Amérique latine on préfère parler de Bien Vivre et en Inde de *Swaraj écologique* (Kothari, 2014; Kothari et al., 2015). Ces concepts ont une perspective commune, celle de sortir de la crise civilisationnelle susmentionnée en rompant avec “l’impératif de croissance capitaliste, avec ses implications de domination multiple, c’est-à-dire de classe, de genre, raciste, impériale” et en rejetant les solutions intermédiaires qui s’intègrent dans le capitalisme vert (Acosta & Brand, 2017, p. 119-158). Il me semble nécessaire d’indiquer que malgré l’importance qui ont dans la littérature scientifique et dans les mouvements sociaux les concepts de post-extractivisme (Acosta & Brand, 2017; Gudynas & Acosta, 2011), la justice socio-environnementale (Akbulut et al., 2019; Isabelle Anguelovski, 2015; Martínez-Alier, 2012) et l’environnementalisme des pauvres (Alier, 2021), dans cet ouvrage j’ai choisi d’utiliser les concepts de décroissance et de Bien Vivre pour faire une analyse critique de la crise civilisationnelle décrite ci-dessus et imaginer de nouveaux horizons, car je considère qu’ils sont plus popularisés et répondent mieux au problème que j’aborde dans le rapport.

D’une part, ces concepts expliquent que les pays du Sud doivent rechercher une vie décente et durable et éviter de reproduire les modes de vie occidentaux. D’autre part, il est prévu que les pays du Nord soient confrontés aux problèmes de l’inégalité internationale et de la dette climatique et écologique fondée sur des échanges commerciaux, financiers et écologiques inégaux et sur le “pillage colonial” avec les pays du Sud. Ces logiques capitalistes et coloniales ont provoqué le “développement” des pays du Nord en raison de l’appauvrissement des pays du Sud et de leurs dégâts écologiques respectifs (Acosta & Brand, 2017).

### **Décroissance**

Compte tenu de la possible provocation du terme lui-même, préciser que la décroissance se veut unificatrice et poursuit une transformation sociale et environnementale juste, notamment avec les pays du Sud. Pour cette raison, il n’est pas envisagé que la diminution aggrave les inégalités et l’appauvrissement des pays du Sud. Tout le contraire. La

---

<sup>22</sup> “Buen Vivir” en espagnol.

décroissance des économies du Nord “libérera un espace écologique pour la croissance dans le Sud”. Cependant, les pays du Sud doivent dessiner de nouveaux horizons pour bien vivre et éviter de reproduire des modes de vie similaires à ceux pratiqués au Nord (Demaria et al., 2015b, p. 34). Cela dit, la décroissance propose une transformation socio-écologique pour générer les conditions d’un Bien Vivre pluriel (Acosta & Brand, 2017).

Concrètement, la décroissance implique d’abord l’abolition de la croissance économique et du capitalisme. Deuxièmement, elle propose des horizons dans lesquels moins de ressources naturelles sont consommées et où les sociétés s’organisent et vivent différemment. À cette fin, des sociétés avec un métabolisme social plus petit et différent sont proposées, en outre, les langages de valorisation purement économiques doivent être rejetés et ne prendre en compte que la dimension monétaire. Ainsi, par exemple, les gens évitent les solutions qui suivent la logique du marché capitaliste pour résoudre les problèmes environnementaux. Dans ces horizons, il est envisagé que les gens travaillent moins pour vivre mieux, en faisant référence au travail rémunéré, à une répartition égale des tâches de soins et à des rôles plus équitables entre les sexes. De même, il doit y avoir une redistribution des richesses et des revenus équitables, en termes d'accès à la terre et à l'eau, mais aussi avec des propositions telles que le revenu de base universel. Il faut également promouvoir des alternatives économiques basées sur l’économie sociale et solidaire qui s’engagent en faveur d’économies locales et plus souveraines et qui favorisent des emplois plus dignes et créatifs et qui renforcent le tissu social (Acosta & Brand, 2017; Demaria et al., 2015b, p. 33). Ces propositions ne peuvent prospérer que si elles parviennent à s’enraciner dans la société dans son ensemble et pas seulement auprès d’une minorité privilégiée qui les met en œuvre (Hans Thie, 2014)

Giorgios Kallis, l'un des grands penseurs de la décroissance, a précisé que cela implique une désescalade des biens matériels et une réduction ou une stagnation du PIB, ou bien la transcender. Il considère la décroissance comme une critique de “l’absurdité de la croissance perpétuelle” et “d’une réduction de l’empreinte matérielle et carbone mondiale, en commençant par les riches”. Il s’éloigne également de la croissance verte, puisqu’elle conçoit la croissance du PIB comme compatible, voire nécessaire, au lieu de miser sur une économie solidaire et de soins (Giorgos Kallis, 2017, p. 97). De manière synthétique, il affirme que : “Ceux d'entre nous qui écrivent sur la décroissance envisagent un avenir dans lequel les sociétés vivront selon leurs moyens écologiques, avec des économies localisées, qui distribuent les ressources de manière plus équitable à travers de nouvelles formes d'institutions démocratiques” (Giorgos Kallis, 2017, p. 11).

### **Bien Vivre ou Sumak Kawsay**

Le concept de “Bien vivre” est développé avec des significations similaires dans différentes communautés indigènes du Pérou, de Bolivie et d’Équateur. Certaines

communautés aymara de Bolivie ont inventé le terme *suma qamaña* pour désigner cette idée commune de Bien Vivre, tandis qu'en Équateur, le terme kichwa devenu populaire est *Sumak Kawsay*. Ce serait une erreur de chercher une définition unique du Bien Vivre, cependant des points communs peuvent être trouvés parmi la pluralité des significations qui lui sont attribuées. Pour cette raison, l'idée d'une "linéarité historique prédéterminée" est rejetée pour parvenir au "développement" et la multiplicité des processus historiques est acceptée (Acosta & Brand, 2017; Eduardo Gudynas, 2015a).

Dans ce mémoire je parlerai de Bien Vivre en raison de sa pertinence dans la littérature et dans le but de faire également référence au reste du Bien Vivre latino-américains.

De cette manière, *Sumak Kawsay* ou Bien Vivre comprend des modes de vie des peuples autochtones qui apportent une vision du bien-être loin de celle proposée par le développement capitaliste, l'accumulation matérielle et la croissance illimitée. Ainsi, il propose une coexistence avec les communautés basée sur l'équilibre et l'harmonie, la coopération plutôt que la compétition, mettant la communauté avant son propre intérêt. De la même manière, il suggère de prendre conscience de notre interdépendance avec le reste des êtres humains et non humains, et de reconsidérer la relation des hommes et des femmes avec la nature, comme partie intégrante de celle-ci, en reconnaissant la Nature comme sujet de droit. De même, cela implique d'assumer d'autres langages de valorisation différents des langages monétaires et occidentaux, tels que les droits territoriaux autochtones, la justice environnementale et sociale et le caractère sacré (Eduardo Gudynas, 2009; Lang et al., 2022).

Malgré les différentes positions liées au Bien Vivre, il existe des convergences en termes de critique du développement capitaliste et des alternatives proposées, et avec cela, des relations avec la décroissance peuvent se créer. Lorsque la décroissance n'est plus comprise uniquement comme une réduction du métabolisme social dans tous les cas et que l'on envisage des sociétés organisées et vivant différemment, les concepts de décroissance et de Bien Vivre en viennent à avoir des significations très similaires. Tout au long du rapport, j'utiliserai les deux termes, mais Bien Vivre jouera un rôle plus central.

### **Féminismes communautaires<sup>23</sup>**

Les questions de genre ont gagné en importance ces dernières années dans les études sur les extractivismes. Plus précisément, les travaux d'Ulloa nous montrent que l'exploitation minière est l'activité extractive qui accentue le plus les inégalités entre les sexes, augmente la violence à l'égard des femmes et modifie les modes de vie des hommes et des femmes (Astrid Ulloa, 2016). Ainsi, outre l'importance d'inclure une approche de genre dans les études sur l'extractivisme, il existe une raison supplémentaire de consacrer un espace central dans ce travail aux impacts de l'exploitation minière sur les femmes et à leur rôle dans la résistance et la réexistence de leurs territoires. Loin de chercher à réconcilier les féminismes du Sud ou à

---

<sup>23</sup> "Feminismos comunitarios" en espagnol.

les superposer les uns aux autres, dans ce chapitre je vais définir quelques concepts clés du débat et je donnerai un rôle central au féminisme communautaire car c'est celui qui a la plus grande répercussion aujourd'hui dans la littérature hispanique et pour son adéquation avec le thème du mémoire.

De nombreuses auteures ont théorisé ces dernières années sur les féminismes en Amérique Latine. Maristella Svampa comprend que la base de ce qu'elle appelle les féminismes écoterritoriaux communautaires est de dénoncer la triple violence patriarcale, coloniale et extractiviste sur les territoires et les corps (M. Svampa, 2021). Ainsi, le concept de féminismes communautaires est peut-être celui qui a le plus de transcendance aujourd'hui et celui qui peut être le plus lu dans la littérature. Les principaux auteurs qui ont contribué à forger ce terme sont Lorena Cabnal et Julieta Paredes.

Le féminisme occidental, devenu hégémonique, répond aux réalités vécues par les femmes dans leurs sociétés occidentales, mais il rend invisible les réalités et les contributions du Sud global. Ainsi, Julieta Paredes définit le féminisme, en général, comme : “la lutte et la proposition politique de vie de toute femme, n'importe où dans le monde, à n'importe quelle étape de l'histoire existante”. En outre, le féminisme occidental part de l'individualité entre les hommes et les femmes, tandis que le féminisme communautaire part de la communauté comme principe fondamental pour le soin de la vie, puisque cette individualité ne peut pas être comprise dans leurs modes de vie : “Nous ne voulons pas penser à nous-mêmes devant les hommes, mais à nous penser comme des femmes et des hommes par rapport à la communauté” (Julieta Paredes, 2010). Lorena Cabnal définit le féminisme communautaire comme suit : “le féminisme communautaire est une recreation et une création d'une pensée politique idéologique féministe et cosmogonique, qui a émergé pour réinterpréter les réalités de la vie historique et quotidienne des femmes autochtones, au sein du monde indigène” (Lorena Cabnal, 2010).

#### - **Jonction patriarcale**<sup>24</sup>

Concernant l'origine de cette domination patriarcale, il convient d'étudier le concept de jonction patriarcale, inventé par Julieta Paredes. Ceci explique l'existence du patriarcat et du machisme avant la colonie, il ne s'agit donc pas simplement d'un héritage colonial. Pour cette raison, cela justifie que décoloniser le genre implique d'admettre que l'oppression de genre était déjà présente avant l'arrivée des espagnols, et qu'à leur arrivée, les deux oppressions se sont réunies (Julieta Paredes, 2010). De son côté, Cabnal explique la jonction patriarcale, affirmant l'existence d'un patriarcat ancestral originel venu refunctionaliser le patriarcat occidental. Il y avait donc déjà dans les cultures d'origine certaines conditions préalables à la revitalisation du patriarcat occidental. Dans cette conjonction, le racisme, le capitalisme, le néolibéralisme et la mondialisation se configurent. Pour cette raison, elle

---

<sup>24</sup> “Entronque patriarcal” en espagnol.

affirme que “le patriarcat est le système de toute oppression, de toute exploitation, de toute violence et discrimination vécue par toute l’humanité (femmes, hommes et personnes intersexuées) et par la nature, en tant que système historiquement construit sur le corps sexué des femmes”. Et plus précisément, elle explique que le racisme est une oppression historique et structurelle qui découle du patriarcat (Lorena Cabnal, 2010).

- **Territoires corps et terre**<sup>25</sup>

Il faut attribuer à Lorena Cabnal les concepts de territoires corps et territoire terre comme un élément fondamental des féminismes communautaires et spécifiquement de la lutte décoloniale, anti-extractiviste, anti-patriarcale et anticapitaliste. Dans cette distinction, Cabnal considère la corporalité individuelle comme son propre territoire (corps), celui-ci étant historiquement un territoire contesté par les patriarcats (Lorena Cabnal, 2010). Et elle décrit le territoire-terre comme un espace territorial concret où se manifeste la vie des corps, où s’opèrent les expropriations et les dépossessions au nom de l’exploitation minière et d’un système capitaliste, patriarcal et extractiviste. Les mots suivants expliquent bien les deux concepts :

"Dans l'approche de récupération et de défense historique du territoire terre de mon corps, j'assume la récupération de mon corps exproprié, pour générer la vie, la joie, la vitalité, les plaisirs et la construction de connaissances libératrices pour la prise de décision et ce pouvoir je l'ajoute à la défense de mon territoire-terre, car je ne conçois pas ce corps de femme, sans un espace sur terre qui digne de mon existence, et favorise pleinement ma vie. La violence historique et oppressive existe à la fois pour le territoire de mon premier corps, ainsi que pour mon territoire historique, la terre”.

Cette distinction entre territoires-corps et terre est nécessaire car sinon les mouvements de défense des territoires ne prendraient pas en compte que “les femmes qui vivent sur le territoire-terre vivent dans des conditions de violence sexuelle, économique, psychologique, symbolique et culturelle, car leurs corps sont toujours expropriés” (Lorena Cabnal, 2010). De la même manière : “Tout comme la terre se défend, défendons notre corps. Vous voyez, les *compañeros* insistent beaucoup pour défendre le territoire, mais regardez ce qui arrive aux femmes. Des filles et des femmes sont violées ici même. Les hommes blancs ou métis ne le font pas. Les hommes autochtones le font, que s’est-il passé ? C’est là qu’est née notre première affirmation “mon corps, mon premier territoire de défense”” (Goldsman, 2019).

Svampa explique comment les femmes, qui sont souvent en charge des soins et de la reproduction, sont les premières confrontées aux impacts socio-sanitaires du modèle de extractiviste. C’est ainsi que sont nés les féminismes éco-territoriaux du Sud, défendant les conditions de vie face à la pollution et dénonçant ses impacts sociaux, environnementaux et

---

<sup>25</sup> “Territorios cuerpo y tierra” en espagnol.



sanitaires depuis les marges sociales, ethniques et géographiques. Malgré leur caractère féministe, nombre de ces luttes ne se déclarent pas comme telles pour garder leurs distances avec les féminismes urbains, davantage liés aux classes privilégiées (M. Svampa, 2021).

Svampa attribue un rôle central aux femmes dans la résistance sociale et dans la dénaturalisation des impacts socio-environnementaux que subissent les territoires en raison des extractivismes. Vivre dans ces lieux qui subissent les impacts des extractivismes et qu'elle appelle "zones de sacrifice" accentue les inégalités et le racisme environnemental qui incluent des questions sociales, ethniques et de genre. De plus, l'arrivée d'activités extractives comme l'exploitation minière et pétrolière s'accompagne d'une masculinisation des territoires. Cela intensifie la violence contre les femmes et les inégalités entre les sexes. En réponse, les femmes, qui sont celles qui travaillent le plus dans la petite agriculture, ont démontré leur rôle de premier plan non seulement dans la résistance à l'extractivisme comme l'exploitation minière ou l'agro-industrie, mais aussi dans la proposition d'un modèle paysan, social et solidaire et agroécologique. Autrement dit, ce sont les femmes qui créent des espaces de réexistence en revendiquant des savoirs et des modes de vie ancestraux, en mettant l'agroécologie et la souveraineté alimentaire au centre (M. Svampa, 2021).

### **3. Les territoires en réexistence<sup>26</sup> et les utopies du présent<sup>27</sup> pour imaginer des horizons alternatifs**

#### **Réexistence**

Le concept de réexistence prend non seulement du poids dans la littérature scientifique lorsqu'il s'agit d'imaginer des horizons alternatifs aux modèles extractivistes, capitalistes, patriarcaux et coloniaux, mais il devient également partie intégrante du vocabulaire des peuples des territoires qui pratiquent ces modèles alternatifs. À titre d'exemple, le festival du Chocó Andino 2023 a pour slogan "Territorios en re-existencia".

Adolfo Albán définit la réexistence comme suit : "Je conçois la réexistence comme les dispositifs que les communautés créent et développent pour inventer la vie quotidienne et ainsi pouvoir affronter la réalité établie par le projet hégémonique qui, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, s'est infériorisé, réduit au silence et rendu visible négativement l'existence des communautés d'ascendance africaine" (Adolfo Albán Achinte, 2013) ; et il le complète plus tard avec Rosero en disant que : "ce qui est culturellement durable, c'est la conception de la vie elle-même dans des conditions de dignité, non négociables avec le capital, mais plutôt que la conception du monde ne correspond en aucun cas au bénéfice économique extrême de la nature et devient un catalyseur de garantie à long terme pour toutes les espèces vivantes, y compris les humains" (Adolfo Albán Achinte & Rosero, 2016).

---

<sup>26</sup> "Territorios en re-existencia" en espagnol.

<sup>27</sup> "Nowtopias" en anglais.

Machado Araóz place l'origine de la crise civilisationnelle chez les peuples originels qui ont vécu dans leur propre chair la violence coloniale, classiste, raciste et patriarcale du capital. Les agrocultures réexistantes s'opposent à une civilisation construite sur des pratiques éco-génocidaires et qui se présente comme le seul et meilleur mode de vie au monde. De la même manière, il situe l'origine de l'écologie politique du Sud dans les territoires et les corps en réexistence d'Amérique Latine qui résistent à l'extractivisme et qui, à leur tour, montrent la voie vers de nouveaux modes de vie. Cette réflexion est plus proche de l'environnementalisme populaire du Sud et éloignée de l'environnementalisme "du Nord", car il s'agit de revendications matérialistes et émanant de personnes qui luttent pour résoudre des problèmes qui souffrent dans leur propre chair (Machado Araóz, 2017).

- **Interculturalité**<sup>28</sup>

Selon les mots de Catherine Walsh, "l'interculturalité est un signe de réexistence" et doit être considérée comme un moyen de se libérer des chaînes mentales du pouvoir colonial (Walsh, 2009). Ainsi, revendiquant ses modes de vie et résistant aux impositions capitalistes et extractivistes basées sur la séparation entre nature et culture, le Chocó Andino se propose comme un territoire en réexistence comme l'indique l'interculturalité.

Albán et Rosero définissent le concept d'interculturalité comme suit : "L'interculturalité doit être comprise et assumée comme une construction socio-historique qui doit affronter le monoculturalisme, la racialisation, la discrimination et la marginalisation des communautés et des groupes humains situés comme "altérité" de la société blanche-métisse, et qui les présente en dehors de leur environnement dans cette séparation radicale de la modernité entre nature et culture. Dans cette approche, l'interculturalité n'existe pas encore et doit être comprise comme un projet politique, éthique et épistémique de société" (Adolfo Albán Achinte & Rosero, 2016). Les auteurs remettent en question certains travaux de recherche en affirmant que l'interculturalité doit être considérée comme un projet épistémologique qui prend en compte des formes de production de connaissances différentes de celles des sciences occidentales, reconnaissant et étudiant d'autres sagesses qui ont existé et existent.

Catherine Walsh nuance que l'interculturalité critique, contrairement à l'interculturalité fonctionnelle, remet en question le modèle sociétal actuel lui-même, et le définit ainsi : "Une construction de et à partir de personnes qui ont souffert d'une histoire de soumission et de subalternisation" (Walsh, 2009).

Adolfo Albán et José R. Rosero se concentrent sur la relation entre réexistence et interculturalité, considérée comme un processus qui remet en question les relations de l'être humain avec la nature, la faisant cesser d'être une ressource et devenir un sujet de droit. De cette manière, l'interculturalité permet de sortir d'une rationalité purement économique, en

---

<sup>28</sup> "Interculturalidad" en espagnol.

mettant l'équité et la nature au centre et de sortir de la dichotomie nature et culture. C'est-à-dire résister à la domination du modèle hégémonique et réexister en imaginant de nouveaux modèles (Adolfo Albán Achinte & Rosero, 2016).

### **Utopies du présent**

Le concept de utopies du présent a été inventé par Chris Carlsson en 2008<sup>29</sup>. Carlsson et Manning définissent les utopies du présent comme des expériences dans lesquelles la classe ouvrière sort du travail salarié et revendique un travail choisi et non rémunéré, basé sur des raisons sociales et écologiques et non sur la prolifération du capital. Ils valorisent le concept du "fais le toi-même"<sup>30</sup>, central dans les utopies du présent, qui implique de résoudre des problèmes sans recourir aux entreprises et sans utiliser d'argent. Et ils expliquent comment les utopies du présent reposent sur des communautés construites sur la confiance et l'action commune de leurs membres et qui ont une capacité de révolution transformatrice inspirée par la proposition des pratiques les meilleures pour le peuple et un abandon progressif de l'économie capitaliste. Quelques exemples de utopies du présent peuvent être l'agriculture urbaine ou les mouvements cyclistes, accompagnés d'associations cyclistes ou d'ateliers de réparation de vélos (Carlsson & Manning, 2010). Gearey et Ravenscroft donne un sens plus large à la définition d'utopies du présent donnée par Carlsson. Il critique que Carlsson n'envisage que des exemples du Nord global et aussi qu'il exclut des expériences comme des militants écologistes âgés auxquels elles s'adressent dans son article (Mary Gearey & Neil Ravenscroft, 2019). De plus, le concept d'utopies du présent est lié à la décroissance dans la littérature (Carlsson, 2015, p. 215-216; Demaria et al., 2015b, p. 33-42).

Nous pouvons voir comment globalement les concepts de réexistence et d'utopies du présent décrivent des expériences très similaires, mais ils présentent également certaines différences. Je peux souligner que les utopies du présent proposent une définition plus étroite, puisqu'elles parlent d'expériences qui découlent du travail salarié et rémunéré et sont également centrées sur une lutte de la classe ouvrière guidée par une rationalité politique. Cela peut aussi donner l'impression que ce concept fait référence à des expériences principalement du Nord et qu'il est parfois lié à l'idée de décroissance. Quant aux territoires en réexistence, il semble qu'ils incluent une gamme plus large d'expériences de résistance et de modes de vie qui fuient la logique du capital et recherchent le Bien Vivre des peuples, même s'ils ne contiennent pas certains des éléments décrits par les utopies du présent. L'intérêt de proposer les deux concepts dans ce chapitre est justement parce que tous les deux décrivent des expériences qui permettent de réfléchir à de nouveaux modèles qui correspondent aux idées de la décroissance et du Bien Vivre et d'en faire une analyse plus fine en tenant compte des

---

<sup>29</sup> Carlsson, C. (2008). *Nowtopia : How pirate programmers, outlaw bicyclists, and vacant-lot gardeners are inventing the future today*. AK Press.

<sup>30</sup> "Do it yourself" en anglais.

nuances et des complémentarités existant entre eux. Cependant, le concept que j'utiliserai tout au long du rapport sera celui de territoires en réexistence.

Dans ce chapitre, nous avons vu comment les concepts de territoires en réexistence et d'utopies du présent répondent à des expériences qui relèvent des définitions de la décroissance et du Bien Vivre. Les deux concepts décrivent des cas de résistance des territoires aux modèles dominants et hégémoniques du capitalisme, des extractivismes, du patriarcat et de la colonisation, et nous montrent également des modes de vie qui permettent d'imaginer de nouveaux horizons. Pour cette raison, ce travail est construit autour de ces concepts dans le but d'analyser de manière critique le modèle extractiviste en Équateur, et plus particulièrement dans le Chocó Andino, et d'étudier des alternatives qui permettent aux habitants des territoires de mieux vivre.

## **Résultats :**

### **1. Partie 1 : L'exploitation minière en Équateur**

“Que s'est-il passé depuis cette action des sociétés minières et du gouvernement ? Ce qui s'est produit, c'est que la communauté est devenue une population salariée. L'exploitation minière ne génère pas de travail. Ces quelques personnes ont abandonné leur mode de vie et leur façon de voir la nature, et ont commencé à percevoir un salaire et à aller au supermarché pour faire leurs courses. Autrement dit, ils sont devenus dépendants de ce modèle. Cela génère davantage de violations des droits” - Président de la Cascomi et défenseur des peuples indigènes de Tundayme<sup>31</sup>

#### **1.1. Imposition du modèle extractiviste en Équateur**

Dans cette première partie des résultats j'explique comment le modèle extractiviste s'impose en Équateur. Cela se produit grâce au contexte international, marqué par un ordre économique et politico-idéologique, et aux contributions des différents gouvernements équatoriens, tant néolibéraux que progressistes. De plus, l'État équatorien acquiert une grande importance en mettant à disposition les appareils nécessaires pour que cela se produise, en acquérant le rôle de Minéralo-État.

##### **1.1.1. Contexte et histoire**

###### **1.1.1.1. Du Consensus de Washington au Pacte Écosocial et Interculturel du Sud**

Dans quelques décennies, l'Amérique Latine passe du Consensus de Washington au Consensus des Matières Premières. Le Consensus de Washington fut un processus d'ajustements politiques et de privatisations qui impliquait une valorisation financière et une homogénéisation politique dans la région sur la base de recettes néolibérales. Concernant le Consensus des Matières Premières, Maristella Svampa le définit comme “un nouvel ordre économique et politico-idéologique, soutenu par la montée des prix internationaux des

---

<sup>31</sup> Dans son intervention au Cycle de colloques sur l'exploitation minière de métaux en Équateur le 14.06.2023

matières premières [...] de plus en plus demandées par les pays centraux et les puissances émergentes”. De cette manière, un modèle de développement extractif se consolide en Amérique Latine qui, tout en générant des avantages comparatifs dans la croissance économique, produit de nouvelles asymétries et conflits sociaux, environnementaux et culturels (M. N. Svampa, 2013).

Ce nouveau paradigme pousse les pays d'Amérique Latine à se réorienter vers des activités extractives primaires à faible valeur ajoutée, ce qui implique une reprimarisation de leurs économies. Au sein de ces activités, on retrouve principalement l'exploitation minière, les hydrocarbures et aussi l'agriculture, qui dépendent fortement du marché international et sont vouées à l'exportation dans une logique néocoloniale. Cela transforme les chaînes de production dans le secteur agricole, entraînant une perte de souveraineté alimentaire des communautés locales et autochtones et une augmentation des impacts environnementaux. À son tour, une logique d'accumulation par dépossession est générée, que j'expliquerai plus en détail dans le chapitre 1.2, qui attribue aux territoires productifs la simple valeur de “zones de sacrifice”. De cette façon, les frontières sont élargies vers ces territoires et de nouvelles formes de domination sur les communautés sont générées. À la conjonction entre la demande mondiale croissante de biens primaires et la richesse existante en Amérique Latine, et plus particulièrement en Équateur, s'ajoute une vision productiviste et instrumentale nourrie par la vision “eldoradista”<sup>32</sup> envers l'Amérique Latine qui établit un nouvel ordre politico-idéologique sur le continent fondé sur “l'illusion développementaliste”. Celle-ci consiste à croire qu'à travers un modèle extractiviste, des niveaux de développement tels que ceux connus dans les pays du Nord seront atteints (M. Svampa, 2019, p. 201; M. N. Svampa, 2013).

Le Consensus des Matières Premières peut être considéré comme une continuité par rapport à l'ordre établi par le Consensus de Washington dans le sens où il maintient un cadre juridique qui favorise les investissements des entreprises transnationales. Cependant, il présente aussi des ruptures avec la période précédente, notamment en ce qui concerne l'intégration des gouvernements progressistes à la logique néolibérale. Ainsi, un rôle plus important est attribué à l'État dans le développement des projets extractivistes et les gouvernements progressistes assument ces nouvelles règles et jouent même un rôle principal dans la consolidation du modèle extractiviste, comme nous le verrons au point suivant. De même, au début du siècle, les économies latino-américaines ont été favorisées par les prix élevés des matières premières, ce qui ne s'était pas produit dans la période précédente, et ont contribué à alimenter “l'illusion développementaliste” sur le continent.

---

<sup>32</sup> Terme utilisé par Maristella Svampa (2013) en référence à la ville d'El Dorado, qui fut la cible de convoitise au moment de la conquête et de la colonisation espagnole en raison de l'existence d'abondantes mines d'or.

En raison de l'augmentation des Investissements Étranger Direct (IDE)<sup>33</sup> de la République Populaire de Chine en Amérique Latine ces dernières années, on parle d'une nouvelle période, le Consensus de Beijing inventé par Ariel Slipak. De la même manière que lors des deux périodes précédentes, les pays d'Amérique Latine rejoignent l'idée que les relations avec la Chine sont la voie du développement de la région. Ainsi se perpétue “l'illusion développementaliste” faisant confiance à un modèle extractiviste d'exportation primaire pour profiter de la montée des prix des matières premières provoquée par le géant asiatique. A travers la rhétorique de la coopération entre pays du Sud, “se produit une reproduction de la subordination et de la dépendance caractéristiques des rapports centre-périphérie” et des formes de domination néocoloniales (Sacher, 2017, p. 118-122; Slipak, 2014).

En 2020, le Pacte Écosocial et Interculturel du Sud<sup>34</sup> a émergé en Amérique Latine, promu par un groupe de personnes et d'organisations latino-américaines qui cherchent à abandonner le modèle extractiviste actuel du continent et les actuels Consensus des Matières Premières et de Beijing, pour atteindre de nouveaux modèles basés sur le Bien Vivre et inspiré par les expériences des territoires en réexistence. Le Pacte Ecosocial se propose comme un nouveau consensus qui, contrairement aux précédents, ne cherche pas une simple décarbonation de l'économie sans remettre en question les fondements mêmes du capitalisme, mais propose plutôt de réduire le métabolisme social, en sortant du modèle de marchandisation de la Nature et en produisant une transformation socio-écologique qui suit la logique de la justice mondiale (Pacto Ecosocial e Intercultural del Sur, 2023).

#### **1.1.1.2. Le progressisme établit un modèle extractiviste en Équateur**

En Équateur, à partir des Consensus des Matières Premières et de Beijing, les gouvernements progressistes ont rejoint les néolibéraux pour contribuer et soutenir le développement des extractivismes.

##### **1.1.1.2.1. Étape neoliberal**

L'exploitation minière à grande échelle (ou méga-exploitation minière) a commencé à se développer en Équateur dans les années 1990, coïncidant avec la première Loi Minière 126<sup>35</sup>. Cette loi a été créée dans le cadre du Consensus de Washington afin d'attirer les capitaux nord-américains et européens (Sacher, 2017, p. 156-170). A partir de 2001, un nouvel élan a été donné à l'activité minière avec le renouvellement du cadre légal à travers la Loi de Promotion de l'Investissement et de la Participation Citoyenne<sup>36</sup> (Loi Trole II) en 2000 et le Règlement Général Substituant le Règlement Général de la Loi Minière<sup>37</sup> en 2001

---

<sup>33</sup> “Inversión Extranjera Directa” en espagnol.

<sup>34</sup> “Pacto Ecosocial e Intercultural del Sur” en espagnol.

<sup>35</sup> Ley N° 126—Ley de Minería. | UNEP Law and Environment Assistance Platform. (1991, février 01). <https://leap.unep.org/countries/ec/national-legislation/ley-no-126-ley-de-mineria>

<sup>36</sup> “Ley para la Promoción de la Inversión y de la Participación Ciudadana” en espagnol.

<sup>37</sup> “Reglamento General Sustitutivo del Reglamento General de la Ley de Minería” en espagnol.

(Sandoval, 2001). Dans cette nouvelle période, de nouvelles entreprises transnationales, notamment canadiennes, investissent dans le pays. Cet investissement se caractérise par le fait qu'il est réalisé par des sociétés *juniors* spéculatrices, qui se consacrent exclusivement à la phase d'exploration des concessions minières, identifiant les gisements miniers et préparant les conditions pour que les sociétés *majors* prennent en charge l'exploitation. Ainsi, l'exploitation minière à grande échelle s'est implantée en Équateur dans une première période, entre 1991 et 2007, qui peut être qualifiée de néolibérale en raison du contexte historique avec les impacts du Consensus de Washington et des gouvernements néolibéraux successifs qui se sont produits dans le pays (Sacher, 2017, p. 118-122).

#### **1.1.1.2.2. Étape progressiste**

À partir de 2007, avec l'arrivée de Rafael Correa à la présidence de l'Équateur, une nouvelle période s'ouvre dans le développement de l'exploitation minière à grande échelle dans le pays, cette fois animée par le progressisme. Dans un premier temps, son arrivée a suscité l'espoir parmi les mouvements de résistance anti-mines et écologistes, puisque l'Assemblée Nationale Constitutive a recueilli les revendications d'années de mobilisations sociales et a approuvé le Mandat Minier<sup>38</sup> en 2008. Le Mandat visait à garantir la conservation de la nature et les droits des communautés affectées par l'exploitation minière et à décourager la spéculation et la concentration des concessions minières. A cet effet, il a imposé, entre autres mesures, un moratoire de six mois sur les activités minières à grande échelle et sur la délivrance de nouvelles concessions et l'extinction sans compensation économique de certains titres miniers. En outre, la même année, l'Assemblée Nationale Constitutive a approuvé la nouvelle Constitution de l'Équateur qui reconnaît les droits collectifs des peuples et nationalités autochtones et des peuples afro et montubio, y compris la consultation préalable, libre et éclairée, les droits de la Nature et plusieurs limites aux politiques publiques extractives, y compris l'interdiction, avec des nuances, d'exploiter les ressources naturelles non renouvelables.

Cependant, le gouvernement de Correa ne respecte pas le Mandat Minier depuis le début et intensifie une politique publique minière à grande échelle avec des projets tels que El Mirador ou Fruta del Norte. Ainsi, le président Correa lui-même dit ceci : “Nous avons dit oui aux *compañeros* ! Oui à l'exploitation minière ! À cette exploitation minière responsable avec l'environnement qui utilise des techniques de pointe pour minimiser l'impact environnemental. Oui à cette exploitation minière socialement responsable, dont les premiers bénéficiaires sont les communautés qui reçoivent les impacts de ladite exploitation minière ! Oui à cette exploitation minière économiquement responsable qui paie ce qu'elle doit payer à l'État !”<sup>39</sup>. Cette période a été caractérisée par de fortes divergences entre l'Assemblée Nationale

---

<sup>38</sup> “Mandato Constituyente n°6” ou “Mandato Minero” en espagnol.

<sup>39</sup> Discours du Président de la République, Rafael Correa Delgado, le 6 mai 2008 sur la Plaza Grande. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.youtube.com/user/lavozdelminero/videos>

constituante, qui a promu le mandat minier et la Constitution de l'Équateur, et le pouvoir exécutif de Rafael Correa, qui s'est consacré à délégitimer son action en promouvant les méga-mines. Ainsi, en 2009, la nouvelle Loi Minière<sup>40</sup> a été promulguée, qui attribue principalement un rôle plus important à l'État, augmente notamment la collecte des impôts avec laquelle l'État garantit plus de 50% des revenus miniers<sup>41</sup>, et renforce les obligations environnementales. Cependant, cette loi maintien des aspects négatifs en termes de droits pour les communautés tels que l'inclusion de la "consultation sociale"<sup>42</sup> au lieu de la "consultation préalable, libre et informé"<sup>43</sup> et la figure juridique de la "servitude"<sup>44</sup> qui permet aux entreprises de déposséder les communautés de leurs territoires. Quatre ans plus tard, en 2013, l'Assemblée Nationale a réformé la Loi Minière par laquelle elle réduit les mesures sur la collecte des impôts, pour rendre un régime fiscal plus compétitif et encourager les investissements des entreprises transnationales, et facilite les processus d'obtention des licences environnementales. De plus, avec le Décret Présidentiel 16, en juin 2013, et le Code Pénal Organique Complet, promulgué en mars 2014, le gouvernement de Rafael Correa a criminalisé les défenseur.euses des territoires qui se sont opposés au projet politique minier de la "Révolution Citoyenne"<sup>45</sup> (Diana Murillo Martín & Francisco Hurtado Caicedo, 2016; Sacher, 2017, p. 156-170).

De cette manière, le progressisme en Équateur rejoint le néolibéralisme en ce qui concerne la consolidation du modèle extractiviste dans le pays à travers la soumission des organisations sociales, la violation des droits et la perte de souveraineté des communautés et l'alliance avec les entreprises transnationales. Ainsi, avec le néo-extractivisme, contrairement aux extractivismes précédents, l'État acquiert un nouveau rôle qui devient important à travers les gouvernements progressistes (Sacher, 2017, p. 156-170; M. Svampa, 2019).

### **1.1.2. Un Minéralo-État allié des sociétés minières**

Dans ce chapitre, j'ai l'intention d'expliquer le rôle principal que l'État équatorien joue dans l'exploitation minière dans le pays, en promouvant les activités minières à tout prix, ainsi que l'impunité et la complicité envers les sociétés minières, convertissant le pays en un Minéralo-État. Je fais référence au concept de Minéralo-État que William Sacher développe pour désigner le gouvernement canadien, et qu'il utilise des années plus tard pour désigner le gouvernement équatorien, car les similitudes sont notables (Sacher, 2017, p. 311-314). Celui-ci le définit comme : "Un État qui permet l'enrichissement d'une oligarchie minière en mettant les appareils de l'État à son service". De plus, comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre précédent et comme nous le verrons tout au long du rapport, l'État équatorien respecte bon

---

<sup>40</sup> "Ley de Minería" en espagnol.

<sup>41</sup> Article 93 de la Loi Minière de l'Équateur.

<sup>42</sup> "Consulta social" en espagnol.

<sup>43</sup> "Consulta previa, libre e informada" en espagnol.

<sup>44</sup> "Servidumbre" en espagnol.

<sup>45</sup> "Revolución Ciudadana" en espagnol. C'est un mouvement politique progressiste équatorien dirigé par Rafael Correa.



nombre des conditions du Minéralo-État, puisqu'il garantit aux sociétés minières l'accès aux territoires et à leurs ressources, leur propose des restrictions environnementales et des conditions de travail minimales, utilise la loi et la force publique pour leur permettre d'opérer et mène une forte campagne de propagande en faveur de l'exploitation minière (Sacher, 2011). Dans cette tentative de promotion de l'exploitation minière, l'État est chargé de créer une subjectivité dans laquelle celle-ci constitue la seule option viable pour le développement du pays (Van Teijlingen, 2016). De cette manière, un langage de valorisation économique prédomine, basé sur une illusion de développement, sur d'autres langages de valorisation territoriales, qui reposent sur la justice socio-environnementale et qui prennent en compte l'interculturalité et d'autres visions du monde comme celles des cultures autochtones (Adolfo Albán Achinte & Rosero, 2016; Joan Martínez Alier, 2009; M. N. Svampa, 2013; Walsh, 2009).

#### **1.1.2.1. Une concentration absolue des pouvoirs de l'État sur l'exploitation minière**

L'État équatorien concentre tous les pouvoirs liés à l'exploitation minière sur toute autre échelle infranationale, empêchant les Gouvernements Autonomes Décentralisés (GADs) de faire partie de ses politiques (Vela-Almeida, 2018). De cette façon, la prise de décision concernant la question de l'exploitation minière en Équateur n'est pas décentralisée, ce qui est courant en ce qui concerne la gouvernance des territoires en Amérique Latine (Larson, 2004). L'État équatorien utilise les appareils de l'État dans le but de renforcer son contrôle sur les ressources, les priorités économiques nationales sur celles des communautés et la centralisation des processus de participation (Vela-Almeida et al., 2022).

La responsabilité de l'exploitation minière au niveau de l'État est partagée entre le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables<sup>46</sup> (MERNNR) et le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition Écologique<sup>47</sup> (MAATE). Le premier est en charge de l'attribution des concessions minières, tandis que le MAATE s'occupe du registre environnemental pour les concessions minières en phase d'exploration initiale, des licences environnementales si elle passe à l'étape d'exploration avancée et de la délivrance des autorisations d'eau pour lesdites concessions. Le MAATE, qui est censé "Garantir la qualité, la conservation et la pérennité des ressources naturelles"<sup>48</sup>, possède et gère le seul mécanisme qui protège les territoires de l'exploitation minière, le Système National d'Aires Protégées de l'Équateur (SNAP). Les zones contenues dans le SNAP sont protégées par l'article 407 de la Constitution de la République de l'Équateur, selon laquelle

---

<sup>46</sup> "Ministerio de Energía y Recursos Naturales No Renovables" en espagnol.

<sup>47</sup> "Ministerio de Ambiente, Agua y Transición Ecológica" en espagnol.

<sup>48</sup> *Misión / Visión / Valores – Ministerio del Ambiente, Agua y Transición Ecológica*. Consulté le 22 août 2023, à l'adresse <https://www.ambiente.gob.ec/valores-mision-vision/>

"l'activité extractive de ressources non renouvelables dans les zones protégées est interdite"<sup>49</sup>, y compris tous les types d'extraction de métaux. Dans le territoire d'étude du mémoire, le Chocó Andino, il y a trois aires protégées par le SNAP : l'aire protégée privée Bellavista<sup>50</sup>, la Réserve Géobotanique Pululahua<sup>51</sup> et le Refuge Faunique Mashpi-Tayra<sup>52</sup>. Dans une interview avec le MAATE, on m'explique qu'un obstacle pour inclure une zone dans le SNAP est le manque de cadastre foncier qui indique les titulaires des propriétés par la municipalité. C'est donc un processus qui nécessite une socialisation avec les propriétaires, puisqu'une fois qu'une zone entre dans le SNAP, elle ne peut plus en sortir, ce qui exclut tout type d'exploitation du sol. De plus, le MAATE ne peut pas envisager la déclaration d'un SNAP dans des domaines qui ont des droits préexistants, c'est-à-dire des concessions minières, puisqu'il prend le risque de recevoir une plainte contre l'État. Au-delà des problèmes techniques, il existe également des entraves politiques reconnues par le MAATE lui-même : "Les politiques de l'État doivent être analysées, beaucoup ne se décident pas au niveau technique, elles sont au niveau des autorités du même exécutif et législatif et dans certains cas même s'il y a une coordination (entre ministères), les politiques de l'État ont aussi beaucoup d'influence". La position de l'État sur l'exploitation minière est claire : "Dans la réglementation, l'État promeut l'exploitation minière".

Au-delà des arguments du MAATE pour justifier le fait de ne pas déclarer plus de zones au sein du SNAP pour empêcher l'exploitation minière dans le Chocó Andino, il est clair que dans les politiques de l'État, il existe certaines "zones de sacrifice"(di Risio et al., 2012) "en faveur de l'intérêt national". Cela est reconnu par le MAATE dans un entretien qu'on m'a accordé : "S'il n'y a pas de changement dans la politique concernant les activités extractives, je pense qu'il y a des territoires qui peuvent être à l'abri de ces problèmes (concernant la déclaration de zones dans le SNAP pour empêcher l'exploitation minière) et d'autres qui, peut-être en raison de l'économie du pays, doivent être réservés aux concessions minières".

### **1.1.2.2. Méga-exploitation minière : des conséquences socio-environnementales et peu de bénéfices économiques**

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment le modèle extractiviste s'est établi en Équateur et avec lui le développement de l'exploitation minière. Dans ce point, je

---

<sup>49</sup> Constitution de l'Équateur. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : [https://www.defensa.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2021/02/Constitucion-de-la-Republica-del-Ecuador\\_act\\_ene-2021.pdf](https://www.defensa.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2021/02/Constitucion-de-la-Republica-del-Ecuador_act_ene-2021.pdf)

<sup>50</sup> Bellavista es declarada como la primera área protegida privada del Ecuador, Boletín N° 269 (2019). <https://www.ambiente.gob.ec/bellavista-es-declarada-como-la-primera-area-protegida-privada-del-ecuador/>

<sup>51</sup> Ministerio de Ambiente, Agua y Transición Ecológica. *Reserva Geobotánica Pululahua | Sistema Nacional de Áreas Protegidas del Ecuador*. Consulté 26 juillet 2023, à l'adresse <http://areasprotegidas.ambiente.gob.ec/es/areas-protegidas/reserva-geobot%C3%A1nica-pululahua>

<sup>52</sup> Refugio de Vida Silvestre Mashpi-Tayra estará bajo el subsistema privado del Sistema Nacional de Áreas Protegidas de Ecuador. (2023, mars 28). *El Universo*. <https://www.eluniverso.com/larevista/ecologia/refugio-de-vida-silvestre-mashpi-tayra-estara-bajo-el-subsistema-privado-del-sistema-nacional-de-areas-protegidas-de-ecuador-nota/>

m'interroge sur les motivations de l'État pour promouvoir la méga-exploitation minière en Équateur, sur la base de l'étude coûts-bénéfice de William Sacher.

Sacher réalise une analyse prospective coût-bénéfice prenant en compte des facteurs purement économiques de la méga-exploitation minière (exploitation minière à grande échelle) en Équateur entre 2020 et 2120. C'est-à-dire qu'il compare les revenus attendus avec l'extraction et les taxes correspondantes qui atteindraient l'État équatorien avec les coûts de cette activité. Pour cela, il a étudié les 10 mégaprojets miniers les plus avancés en Équateur. Dans l'étude, il prend en compte les coûts sociaux et environnementaux tels que la destruction et la restauration des écosystèmes, ainsi que l'évasion fiscale, par exemple (Sacher Freslon, 2023).

En résumé, il envisage deux scénarios : 1) Un scénario optimiste dans lequel les entreprises assument toutes leurs responsabilités. Dans ce cas, le bilan est plus ou moins neutre. Au mieux, il n'y a pas de pertes pour l'État ; 2) Un scénario réaliste tenant compte de ce qui est expliqué dans la littérature et des expériences antérieures des pratiques des entreprises. Dans ce cas, les pertes sont beaucoup plus importantes que les avantages. Cette étude tente de répondre à la question suivante : Quels avantages économiques l'Équateur a-t-il avec la méga-exploitation minière ? (Sacher Freslon, 2023). La réponse que donne Sacher est claire : "Certaines miettes parviennent à l'État, mais au prix des destructions et des violences qu'apporte l'exploitation minière et qui touche principalement les secteurs vulnérables"<sup>53</sup>

Ces résultats me posent une question. Pourquoi l'État équatorien encourage-t-il la méga-exploitation minière si elle n'est pas rentable à long terme ? Je ne vais pas répondre à la question dans ce travail, mais je propose trois hypothèses qui peuvent servir d'indices pour de futures recherches : 1) L'État ne sait pas que cette activité n'est pas économiquement rentable pour l'Équateur à long terme ; 2) L'État a une vision à court terme ; 3) Les politiques d'État sont guidées par des intérêts économiques différents de ceux de l'intérêt national. Le travail de Sacher montre que dans aucun cas l'argument principal de l'État pour justifier la méga-exploitation minière, qui est le développement économique du pays, ne tient la route. De la même manière, d'autres auteurs comme Gudynas se demandent si le bilan économique de l'exploitation minière est bénéfique pour les pays qui en souffrent, compte tenu notamment de ses énormes impacts socio-environnementaux (Gudynas & Acosta, 2011).

### **1.1.2.3. Rejet et méfiance des communautés envers l'État**

La stratégie de l'État équatorien de développer à tout prix un modèle extractiviste, en alliance avec les sociétés minières et au détriment des communautés et de la nature, a généré un grand rejet et une méfiance des défenseur.euses des territoires envers l'État lui-même et les institutions.

---

<sup>53</sup> Intervention dans le Cycle de colloques à la UASB sur les mines de métaux en Équateur le 14 juin 2023.

Dans les territoires affectés par les méga-mines, comme c'est le cas de la Cordillera del Cóndor, il y a un profond rejet envers l'État pour sa complicité avec les sociétés minières qui les dépossèdent de leurs territoires, corps et terres (Lorena Cabnal, 2010). Ainsi, le président de la Communauté Amazonienne d'Action Sociale Cordillera del Cóndor Mirador (CASCOMI) ajoute : "Quelque chose qui inquiète beaucoup la communauté est l'accaparement incontrôlable du territoire par la société minière avec le soutien du gouvernement". Cet argument est également partagé par les chercheurs qui, à partir de positions plus théoriques, comme celle de Michelle Báez, enseignant et chercheuse à l'Université Catholique Pontificale de l'Équateur (PUCE), dit que : "Toutes ces mesures et ce modèle (sur les méga-exploitations minières) sont fondés et soutenus par les fondements coloniaux, dépossessionnels et racistes de l'État" ; et "Les populations sont dépossédées, ces territoires dits de "zones de sacrifice" sont là loin de l'imaginaire urbain et ils sont vus comme nécessairement sacrificiables pour le bien-être de la "majorité""<sup>54</sup>.

De même, le non-respect par l'État de ses fonctions de contrôle et la surveillance de la légalité dans les opérations minières engendre une grande méfiance vis-à-vis des institutions de la part des défenseur.euses des territoires. L'Agence de Régulation et de Contrôle de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables<sup>55</sup> (ARC) et le Sous-secrétariat de Qualité de l'Environnement<sup>56</sup> du MAATE sont dédiés à ces missions, cependant de nombreuses plaintes sont venues du territoire auprès de l'État pour ne pas s'être acquitté correctement de cette tâche. Le Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature<sup>57</sup> (FAP) a été l'acteur qui a le plus insisté sur la question de contrôle depuis le territoire. Plusieurs personnes du FAP se sont portées volontaires pour s'infiltrer dans les exploitations minières et collecter des données telles que les coordonnées et par la suite dénoncer les illégalités desdites exploitations devant le MAATE. Pour cela, plusieurs personnes m'ont raconté lors des entretiens leur frustration face à l'inaction du MAATE<sup>58</sup>.

La complicité et l'impunité de l'État sur les sociétés minières face à l'exploitation minière sans consulter les communautés affectées et sans avoir les autorisations sociales et environnementales nécessaires, est un autre motif de colère envers l'État<sup>59</sup>. De cette façon, Verónica Potes, enseignante et chercheuse à l'Université Centrale de l'Équateur (UCE), en raison des droits des communautés affectées par les projets miniers à être consultées déclare que : "L'État et ses alliés les entreprises, avaient une série de droits qu'ils devaient respecter".

---

<sup>54</sup> Intervention dans le Cycle de colloques à la UASB sur les mines de métaux en Équateur le 14 juin 2023

<sup>55</sup> "Agencia de Regulación y Control de Energía y Recursos Naturales no Renovables" en espagnol.

<sup>56</sup> "Subsecretaría de Calidad Ambiental" en espagnol

<sup>57</sup> "Frente Antiminero de Pacto por la Vida, el Agua y la Naturaleza" en espagnol.

<sup>58</sup> Je vais approfondir sur le contrôle de la légalité et la criminalisation des défenseur.euses dans le chapitre 2.2.2.

<sup>59</sup> Au chapitre 2.2.2.1., je vais approfondir sur ce sujet.

En plus de ces raisons qui génèrent un rejet envers l'État, s'ajoute l'introduction du crime organisé dans le pays ces dernières années, provoquant l'un des taux de criminalité et d'insécurité les plus élevés d'Amérique Latine, et conduisant même à l'assassinat de Fernando Villavicencio, candidat aux élections présidentielles du 21 août. 2023 (Redacción Primicias, 2023). La détérioration des institutions liée à la dérive néolibérale et extractiviste, qui a provoqué de fortes mobilisations en 2019 et 2022, l'incapacité de l'État à garantir la sécurité de ses citoyens ou encore les liens entre le crime organisé au sein des mêmes institutions, sont quelques-unes des raisons pour lesquelles les gens parlent d'un État défaillant (Paredes, 2023). Les citoyens qualifient facilement l'État équatorien de défaillant, et plus encore les défenseurs.euses du territoire, particulièrement menacés par ses politiques extractivistes. Pour ces raisons, la coordinatrice du Comité du Corridor Écologique de l'Ours Andin expose sa méfiance envers l'État : "Il n'est même pas capable d'assurer la vie des gens. Dans un pays comme le Canada, l'exploitation minière responsable peut avoir du sens, mais pas en Équateur parce que l'État est en faillite".

#### **1.1.2.4. Repenser le rôle de l'État**

Comme je vais l'expliquer plus loin<sup>60</sup>, ce sont les acteur.trices territoriaux.les qui promeuvent et soutiennent les processus territoriaux et également la conservation des forêts et la mise en œuvre d'horizons alternatifs à l'extractivisme. Le Chocó Andino est un exemple de territoire en réexistence avec un modèle de gouvernance communautaire qui lui permet d'acquérir la souveraineté sur un Minéralo-État qui ne veille pas à ses intérêts. Cependant, au lieu de générer un rejet absolu de l'État fondé sur sa complicité avec les sociétés minières et sur le modèle extractiviste qui condamne les territoires à être des "zones de sacrifice", il semble plus constructif de repenser le rôle de l'État. Un État partenaire et pluriculturel, subi un processus efficace de décolonisation de l'État (Quijano, 2014), qui agit sur la base des principes du Bien Vivre, promouvant un modèle plus humain et durable grâce à la participation et à l'autonomisation de la société civile (Jorge Forero et al., 2022; Restakis, 2015). Afin de surmonter la dépendance et les conditions du marché mondial imposées par le capitalisme, l'État doit générer une déconnexion sélective avec le système mondial capitaliste tout en recherchant l'intégration régionale latino-américaine et en renforçant le marché intérieur, en optant pour la souveraineté alimentaire (Gudynas, 2011; CAAP, 2022, p. 155-163).

### **Conclusion partie 1.1**

En résumé, on voit comment les gouvernements équatoriens, néolibéraux comme progressistes, ont encouragé l'exploitation minière à travers des politiques étatiques et en utilisant les mécanismes du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non

---

<sup>60</sup> Chapitre 2.1.2.3.3 : Gouvernance communautaire dans le Chocó Andino. Une analyse multi-échelle

Renouvelables, à travers des concessions minières, et le MAATE, en bloquant l'inclusion des aires protégées dans le SNAP, et par la gestion des licences environnementales et le contrôle des concessions minières favorables aux entreprises. De plus, la dépossession des communautés de leurs territoires et les grands impacts environnementaux causés par la méga-exploitation minière sont encore moins compris lorsqu'elles ne se traduisent pas par des avantages économiques à long terme pour le pays. De même, la criminalisation systématique des défenseur.euses du territoire face à l'impunité des sociétés minières pour leurs activités illégales conduit à considérer l'État équatorien comme défaillant et un allié principal des sociétés minières, c'est à dire, un allié Minéralo-État des sociétés minières.

Afin d'inverser cette situation, l'idéal serait de rompre avec les Consensus précédents pour rejoindre le nouvel ordre proposé par le Pacte Écosocial et Interculturel du Sud. En outre, une transformation et une décolonisation de l'État sont nécessaires, afin qu'il cesse d'agir comme un Minéralo-État et commence à être considéré comme un État partenaire et pluriculturel qui agit dans l'intérêt des communautés et de la Nature.

## **1.2. L'accumulation par dépossession est-elle inévitable ?**

Dans cette partie je vais expliquer comment le modèle extractiviste exerce des formes de domination sur les territoires qui sont également capitalistes, coloniales et patriarcales. Par ailleurs, à travers l'exemple du mégaprojet minier El Mirador, je montre que par l'accumulation par dépossession, l'exploitation minière dépossède les communautés de leurs territoires corps et terre.

### **1.2.1. Le quatuor de domination : extractivisme, capitalisme, colonialisme et patriarcat**

Dans ce point, qui est purement théorique, je souhaite expliquer de manière simple pourquoi l'extractivisme doit être compris comme un modèle de développement indissociable des formes de domination intrinsèques au capitalisme, au colonialisme et au patriarcat. L'élément fédérateur de ces quatre systèmes de domination est l'accumulation par dépossession, comme nous le verrons plus loin.

#### **1.2.1.1. Modèle extractiviste-capitaliste**

Le capitalisme repose sur deux principes fondamentaux : la croissance économique illimitée et l'accumulation de capital (Diego Andreucci & Terrence, 2015). Pour cette raison, la modernité capitaliste, à travers la séparation épistémologique entre nature et culture, exploite et marchandise la nature afin de croître économiquement et d'accumuler du capital (Jorge Forero et al., 2022). À travers cette objectivation de la nature, s'imposent des langages de valorisation économique, qui mettent le capital au centre, par rapport à d'autres langages de valorisation comme les droits territoriaux ou la justice socio-environnementale (Alier, 2008; Joan Martínez Alier, 2009). Sur cette base, l'État équatorien établit des cadres juridiques néolibéraux qui encouragent les investissements des sociétés transnationales pour

promouvoir des projets extractifs (Bush, 2009, p. 57; Sacher, 2015; Vela-Almeida et al., 2022). Ce sont les fondements sur lesquels se développe le modèle extractiviste-capitaliste, à travers ce qu'on appelle l'accumulation par dépossession, qui dans ce cas marchandise les ressources naturelles des territoires et décide de se les approprier sur la base de langages de valorisation purement économiques qui prévalent sur la vie des communautés et la nature. Ceci est alimenté par une illusion de développement selon laquelle la surexploitation des ressources naturelles entraîne un développement économique et avec lui un bien-être matériel similaire à celui des pays du Nord (M. Svampa, 2019; M. N. Svampa, 2013).

Ainsi, le modèle extractiviste-capitaliste, par l'accumulation par dépossession, exerce une domination sur les territoires et leurs communautés animés par un désir de croissance économique et d'accumulation de capital, qui sont les piliers du capitalisme.

#### **1.2.1.2. Modèle extractiviste-colonial**

La relation entre extractivisme et colonialisme naît de la conquête de l'Amérique, au cours de laquelle capitalisme et extractivisme se sont développés simultanément dans un contexte colonial (Machado Aráoz, 2015). Les nouvelles formes d'extractivisme préservent cette forme de domination coloniale pour diverses raisons. En premier lieu, le monoculturalisme occidental s'impose en opposition à l'interculturalité à travers la séparation épistémologique entre nature et culture et l'imposition qui en résulte d'un modèle de développement extractiviste et capitaliste qui ne prend pas en compte d'autres épistémologies et visions du monde telles que celles autochtones ou communautaires (Adolfo Albán Achinte & Rosero, 2016). Cette domination (néo)coloniale des pays du Nord se produit grâce à l'imposition d'un modèle extractif dans des contextes tels que les Consensus de Washington, des Matières Premières et de Beijing, qui accentuent cette situation à travers des relations de subordination et de dépendance envers les pays du Sud par rapport à ceux du nord (Sacher, 2017, p. 118-122; Slipak, 2014). Comme nous l'avons vu au point précédent, l'État équatorien établit un cadre juridique et utilise ses institutions pour imposer des projets extractifs et coloniaux aux communautés qui s'y opposent, et peut donc être considéré comme un État colonial (Quijano, 2014; Vela-Almeida et al., 2022).

De la même manière que dans le point précédent, la domination du modèle extractiviste-colonial impose un langage de valorisation économique, privilégiant une vision occidentale basée sur la surexploitation de la nature, par opposition aux langages de valorisation indigènes ou communautaires avec des visions du monde différentes et qui entretiennent un rapport différent avec la nature. Pour cette raison, l'accumulation par dépossession s'inscrit dans des logiques extractivistes et coloniales en privant les communautés de leurs modes de vie pour exploiter les ressources naturelles de leurs territoires.

### **1.2.1.3. Modèle extractiviste-patriarcal**

Comme nous l'avons déjà vu dans le cadre théorique, le patriarcat, compris comme la domination du genre masculin sur le genre féminin, existait déjà avant la colonie espagnole en Amérique Latine. Cependant, cela s'est accentué avec l'arrivée de nouvelles formes de domination patriarcale avec la colonisation, ce qu'on appelle la "jonction patriarcale" (Julieta Paredes, 2010). Par conséquent, les extractivismes qui se sont développés simultanément avec le capitalisme pendant la période coloniale (Machado Aráoz, 2015) ont également accru la domination patriarcale. Dans leurs formes les plus récentes, les extractivismes soumettent les femmes plus intensément et accentuent la domination patriarcale sur les territoires. Cela se produit parce que le modèle extractiviste, et en particulier l'exploitation minière, conduit à une masculinisation des territoires et à une augmentation de la violence et des inégalités de genre, ainsi qu'à des opportunités d'emploi plus nombreuses et meilleures pour les hommes (Astrid Ulloa, 2016; Cohen, 2014). De plus, ce sont souvent les femmes qui sont en charge des soins et de la reproduction, et donc celles qui subissent les conséquences socio-sanitaires de l'extractivisme (M. Svampa, 2021). Dans ce contexte, la distinction entre territoires corp et territoires terre permet de comprendre que le modèle extractiviste-patriarcal dépossède non seulement les personnes de leur territoire terre, mais aussi les femmes de leur territoire corp en leur enlevant leur souveraineté, leurs libertés et leurs droits (Lorena Cabnal, 2010).

Dans ce cas, l'accumulation par dépossession du modèle extractiviste-patriarcal agit sur le territoire corp des femmes, augmentant la domination du genre masculin sur le féminin. De cette manière, les féminismes communautaires comprennent que la lutte doit être commune contre les modèles de domination extractiviste, patriarcal, colonial et capitaliste (Julieta Paredes, 2010; Lorena Cabnal, 2010).

Ainsi, la croissance économique et l'accumulation du capital, piliers du capitalisme, sont des concepts "occidentaux et masculins" qui, à travers des formes de domination patriarcale, de classe, raciste et impériale, dominant la Nature (Winterfeld, 2006), promeuvent les activités extractives au Sud qui dépossèdent les peuples de leurs territoires, accentuent les inégalités de genre et les violences contre les femmes, augmentent l'inéquité internationale et alimentent le "pillage colonial"<sup>61</sup> avec les pays du Sud (Acosta & Brand, 2017, p. 128-149).

### **1.2.1.4. Territoires en réexistence qui accueillent et ne dépossèdent pas**

En réponse à un modèle extractiviste indissociable du capitalisme, du colonialisme et du patriarcat, j'entends avec ce travail étudier d'autres modèles qui surmontent les systèmes de domination susmentionnés, qui "se despossèdent" de l'accumulation par dépossession et qui construisent des sociétés plus justes avec la vie et avec l'environnement.

De cette manière, l'intérêt naît d'explorer le concept de territoires en réexistence en tant que territoires qui "résistent" à ces systèmes de domination, et qui "réexistent" également

---

<sup>61</sup> "Explotación colonial" en espagnol.



en servant d'inspiration à des horizons alternatifs liés au Bien Vivre et à la décroissance. Pour cela, dans la deuxième partie, nous verrons le cas de Chocó Andino, une région qui se proclame territoire en réexistence et qui est déjà un exemple de résistance communautaire contre l'exploitation minière en Équateur. De plus, dans la discussion, je vais expliquer comment le cas du Chocó Andino s'articule à des concepts plus larges tels que le Bien Vivre et la décroissance et comment il nous permet d'imaginer des horizons alternatifs à l'extractivisme capitaliste, colonial et patriarcal.

### **1.2.2. Dépossession des territoires corps et terres : l'exemple du projet El Mirador**

L'exploitation minière dans le Sud Global fait partie d'un modèle extractiviste indissociable du capitalisme, de la colonisation et du patriarcat, comme nous l'avons vu, qui consiste en un processus d'accumulation par dépossession. En d'autres termes, l'exploitation minière exploite les ressources économiquement rentables des territoires pour accumuler du capital à travers la dépossession des modes de vie et l'expulsion des communautés de leurs territoires (Harvey, 2004). Ceci se reproduit systématiquement dans les projets miniers en Équateur, et plus particulièrement dans les projets à grande échelle. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1.1.2, l'État promeut l'exploitation minière à tout prix, ce qui nous amène à l'appeler Minéralo-État. Actuellement en Équateur, il y a plus de 30 mégaprojets miniers en portefeuille, dont deux sont déjà en phase d'exploitation : les projets Fruta del Norte et El Mirador (Sacher, 2017, p. 227-262), et près de 9% du territoire national a été ou est en cours de concession pour l'année 2007 (Acosta Espinosa, 2009, p. 98). En ce qui concerne l'État, cette tendance à concéder les méga-projets miniers pourrait s'accroître telle que l'indique W. Sacher<sup>62</sup> : “Si nous regardons les pays avec le plus de méga-exploitation minières, nous voyons comment l'exploitation minière nationale et à plus petite échelle est de plus en plus déplacée et marginalisée”.

Pour mieux comprendre ce que signifie la méga-exploitation minière pour les territoires, il n'y a pas de meilleur exemple que le mégaprojet minier “El Mirador”. Il s'agit du premier méga-projet minier en Équateur qui s'est développé à Tundayme, une commune rurale de l'Amazonie équatorienne et se compose d'une grande mine à ciel ouvert (Ana Cristina Alvarado, 2022). L'exploitation minière impose une territorialité et ce projet contient tous ses aspects négatifs caractéristiques, mais de manière exponentielle puisqu'il s'agit d'un projet à grande échelle. Parmi eux figurent principalement la production de déchets ; la pollution des bassins versants ; la destruction de la biodiversité et des écosystèmes ; l'augmentation des violences dans les territoires, notamment envers les femmes ; et la transformation des modes de vie et la rupture du tissu social. Dans ce chapitre, je m'appuie sur cet exemple pour illustrer les conséquences de l'exploitation minière à grande échelle dans les

---

<sup>62</sup> Dans sa participation au Cycle de colloques sur les mines de métaux en Équateur à la FLACSO le 7 juin 2023.

territoires et la menace que la pénétration de ce type d'activité peut faire peser sur le Chocó Andino, où il y a déjà deux concessions à grande échelle en cours de la société minière Hanrine Ecuadorian Exploration and Mining S.A.<sup>63</sup>.

### 1.2.2.1. Accaparement des terres et dépossessions immatérielles

La méga-exploitation minière, dans sa logique d'accumulation par dépossession, entraîne la thésaurisation des terres communautaires, en les dépossédant au profit de concessions minières. Ces accaparements massifs de milliers d'hectares de terres impliquent l'expulsion des communautés de leurs territoires pour exercer une activité minière (Sacher, 2015, 2017, p. 227-262).



Photo 1. Propriétés détruites avec des machines lors des expulsions forcées du 16 décembre 2015. Photo : La República

Dans le quartier de San Marcos, dans la commune de Tundayme, où se situe le projet El Mirador, comme dans de nombreux autres endroits en Équateur, tout le monde n'a pas de titres de propriété. Pour cette raison, la société minière en charge du projet a acheté des titres de propriété dans lesquels les gens vivaient depuis des années et a ensuite entamé une procédure judiciaire qui a conduit à des expulsions forcées et violentes de familles de leurs maisons. Le 16 décembre 2015, un processus d'expulsion de plus d'un an s'est terminé par l'éradication du quartier de San Marcos (Calle, 2015; Manuel Bayón & Japhy Wilson, 2015; Sacher, 2017, p. 272). Les photos 1 et 2 montrent les expulsions qui ont eu lieu en 2015 et les manifestations des familles expulsées.



Photo 2. Manifestations des familles expulsées le 30 septembre 2015, exigeant justice. Photo : Cascomi

De plus, les communautés doivent coexister avec un territoire transformé par l'activité minière, comme l'indique le chef de la communauté Shuar affectée et président de la Communauté Amazonienne Cordillera del Cóndor Mirador (CASCOMI)<sup>64</sup> : “C'est le chaos complet. La poussière, la boue, le bruit, le bruit des explosions qu'ils font tous les jours à 6h de l'après-midi, les bordels sont à l'ordre du jour, les gens qui boivent, surtout les inconnus sur le territoire, la violation et le harcèlement sexuel des femmes...”.

Cependant, la dépossession des communautés de leurs terres ne doit pas être considérée comme une simple dépossession matérielle, mais à travers la complexité qui

<sup>63</sup> Géoportail du Cadastre Minier. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : [https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1\\_2/explore?filters=eyJwcm92aW5jaWEiOiUeIDSElOQ0hBII0sIm5vbWJyZV9yZWwiOiUeVEVOQSJdfQ%3D%3D&location=0.094477%2C-78.611194%2C10.86&showTable=true](https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1_2/explore?filters=eyJwcm92aW5jaWEiOiUeIDSElOQ0hBII0sIm5vbWJyZV9yZWwiOiUeVEVOQSJdfQ%3D%3D&location=0.094477%2C-78.611194%2C10.86&showTable=true)

<sup>64</sup> Dans sa participation au Cycle de colloques sur les mines de métaux en Equateur à l'UASB le 14 juin 2023.

accompagne chaque territoire avec l'identité et le caractère sacré que chaque culture lui attribue et sa reproduction sociale. De cette manière, la méga-exploitation minière dépossède les communautés d'aspects immatériels tels que l'identité, le caractère sacré et la reproduction sociale (Ayelazuno, 2011; Carleton, 2014; Sacher, 2015). Les communautés touchées par le projet El Mirador ont déjà été dépossédées de leurs terres, auxquelles elles attribuent une valeur sacrée, une identité, une histoire et des modes de vie aujourd'hui disparus. C'est ainsi que l'explique le chef de la communauté Shuar affectée et président de la CASCOMI : "Ici, de notre propre pensée de notre culture, cela a une autre dimension super profonde, parce que cette histoire de dollar est très superficielle, surtout pour notre pensée. Parce qu'ici nous avons un mode de vie dans lequel les êtres humains dépendent de cette jungle vivante, de ce territoire vivant. C'est ce qui a été attaqué". En outre, sur la destruction de la rivière Tundayme, que je vais expliquer plus loin dans ce chapitre, il exprime : "Qu'est-ce qui est perdu quand une rivière meurt ? L'identité et le savoir sont perdus. Mais il y a quelque chose de super irréparable qui s'appelle le sacré et la spiritualité des cultures. Vous les Hispaniques allez à l'église, mais vous devez aussi respecter la sagesse et la connaissance des cultures d'origine".

#### **1.2.2.2. Dépossession et destruction de la nature**

La méga-exploitation minière monopolise les ressources naturelles et détruit l'environnement dans une logique d'accumulation par dépossession (Sacher, 2015). Le mégaprojet minier El Mirador est une mine à ciel ouvert. Le gisement a des dimensions approximatives de 1.000 mètres de profondeur et 1,5 kilomètre de diamètre. La photo 3 montre la zone d'extraction de la commune de Tundayme de Zamora Chinchipe, dans laquelle on voit l'énorme affectation que le projet a eu sur le paysage.

##### **1.2.2.2.1. Pollution des bassins hydrographiques**

Comme l'indique William Sacher, la rivière Tundayme sera entièrement recouverte par un bassin de résidus, vu comme un méga dépotoir de la mine avec 447 millions de m<sup>3</sup> de boues polluantes qui contamineront les eaux et les écosystèmes des communautés. De plus, pour prévenir les futurs risques de rupture du barrage dus aux inondations, avec



*Photo 3. Méga-mine à ciel ouvert. Projet El Mirador. Photo : El Universo, le 9 septembre 2019*

lesquelles les communautés devront vivre toute leur vie, les sociétés minières envisagent de transférer l'eau du fleuve vers un bassin voisin en construisant un tunnel de plusieurs kilomètres à travers la montagne (Sacher, 2017, p. 262-288). Steven Emerman, consultant en projets miniers, suppose que la défaillance des bassins de résidus est inévitable car on ne peut pas faire confiance à la société transnationale chinoise pour se conformer aux mesures de

sécurité et de maintenance<sup>65</sup>. Un exemple d'une catastrophe de ce calibre qui montre que cela se produit est celui de la société Samarco, qui a été décrite comme la plus grande tragédie résultant de l'exploitation minière au Brésil. Après la rupture d'un barrage, des millions de tonnes de boue chargées de minerai de fer et de produits chimiques ont dévasté des centaines de maisons et coûté la vie à plus de 20 personnes (Centro Latino Americano Ecología Social, 2015; Horacio Machado Aráoz, 2022). La photo 4 montre cette catastrophe.

Le chef de la communauté Shuar affectée et président de la CASCOMI montre sa douleur due à la destruction de la rivière Tundayme : “La rivière Tundayme est une rivière morte. La vie de cette rivière a été attaquée. Je suis né là-bas, là-bas j'ai grandi dans cette rivière. C'est assez douloureux. Les projets illégaux ou légaux, tout ce qui relève de l'activité minière, causent des dégâts. Peu importe comment vous le donnez, le maquillage n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est que toute activité minière ne peut pas protéger ou prendre soin de l'eau”. La figure 1 est une carte qui montre les conséquences du projet El Mirador pour la rivière Tundayme.



Photo 4. Rupture d'une digue à résidus de la société minière Samarco, au Brésil. Photo : Tiempo Minero J.V, le 12 juillet 2021

Michelle Baez souligne le contrôle des sources d'eau par les sociétés minières et la dépossession des communautés qui en résulte, ce qui leur pose des problèmes d'accès à l'eau<sup>66</sup> : “Il ne s'agit plus seulement de la pollution des rivières par les déchets. Ce n'est plus seulement la mort de la rivière Tundayme parce qu'ils l'ont transformée en bassin de résidus. Mais c'est aussi l'appropriation des sources d'eau des versants, de la montagne. En Amazonie, où il y a tant de sources d'eau, il est ironique et douloureux de dire que les communautés n'ont pas d'eau”.

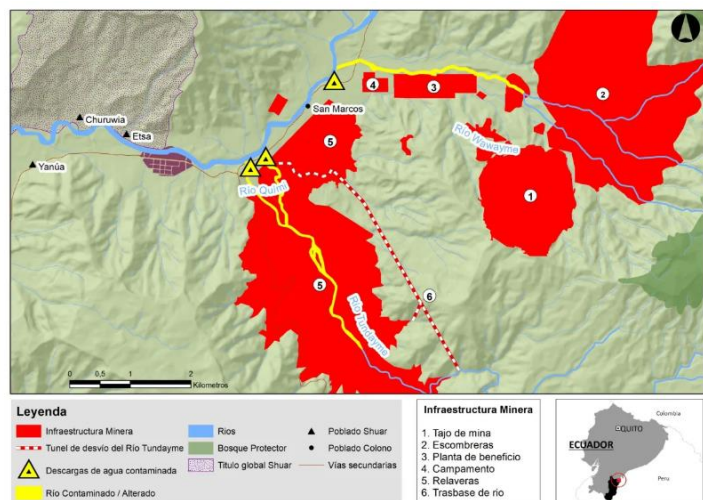


Figure 1. Carte d'affectation aux bassins hydrographiques de la rivière Tundayme par le projet El Mirador. Source : Collectif de Géographie Critique de l'Équateur, le 19 juillet 2019

<sup>65</sup> Dans sa participation au Cycle de colloques sur les mines de métaux en Equateur à l'UASB le 14 juin 2023.

<sup>66</sup> Dans sa participation au Cycle de colloques sur les mines de métaux en Equateur à l'UASB le 14 juin 2023.

#### **1.2.2.2.2. Production de déchets**

Pour avoir une idée de ce qu'implique un projet de cette ampleur, El Mirador traite 60.000 tonnes de matériaux par jour. Comme il y a une concentration de cuivre de moins du 2 %, les 98 % restants restent sous forme de déchets, ce sont des déchets solides. De plus, il y a une estimation de 47.000 tonnes de déchets correspondants à des roches qui ne peuvent pas être traitées dites "stériles". Cela signifie qu'en fin de vie de la mine, 438 millions de tonnes de déchets solides et 447 millions de mètres cubes de boues contaminées, chargées en métaux lourds et générateurs d'acidification des réseaux hydrographiques, auront été générés et stockés dans des bassins de résidus. Une fois le minerai extrait du gisement, ces déchets y resteraient au moins plusieurs siècles. Nous parlons d'estimations de centaines de millions de tonnes de déchets et de centaines de millions de mètres cubes d'eau consommés par les processus miniers, et donc contaminés, rien que par le projet El Mirador (Sacher, 2017, p. 244-252).

#### **Conclusion 1.2**

Ce que l'on peut conclure dans cette partie, c'est que le modèle extractiviste est indissociable du capitalisme, de la colonisation et du patriarcat. Ils forment ainsi un quatuor de domination sur les territoires par accumulation par dépossession.

Nous avons vu cette domination se refléter dans le cas du projet El Mirador, dans lequel des familles ont été expulsées de leurs territoires, avec les conséquences immatérielles que cela entraîne, comme la destruction de la reproduction sociale, de l'identité et de la sacralité des peuples. De plus, le projet a eu de grandes conséquences pour la nature, comme la mort de la rivière Tundayme et la production massive de déchets, menaçant gravement les écosystèmes.

Cet exemple de méga-exploitation minière nous aide à mieux comprendre un modèle extractiviste qui tend vers le gigantisme et qui tente de s'implanter dans des territoires comme le Chocó Andino. Pour sortir du modèle basé sur l'accumulation par dépossession, les territoires en réexistence sont proposés. Dans la partie 2 du rapport nous verrons comment le Chocó Andino est présenté comme tel et sort de ce paradigme.

## **2. Partie 2 : Gouvernance communautaire face au modèle extractiviste.**

### **Le cas du Chocó Andino**

“Est-il possible de croire en une exploitation minière bien faite qui ne cause pas d'impacts environnementaux et sociaux graves et qui, en plus, constitue la voie du Bien Vivre ? Bien sûr que non. La réalité contredit cette affirmation, qui n'est rien de plus qu'une grossière manipulation” – Carlos Zorrilla, William Sacher et Alberto Acosta (Zorrilla et al., 2012)

## 2.1. Le Chocó Andino, bien plus qu'une forêt

Dans partie 2.1, je commence à aborder la zone d'étude, le Chocó Andino. Dans cette section, j'explique dans les grandes lignes ce qu'il faut savoir sur le territoire pour comprendre l'importance de la menace minière sur celui-ci. De plus, je fais une analyse de son système de gouvernance communautaire, qui a joué un rôle clé pour interdire l'exploitation minière et garantir la conservation et la gestion durable du territoire.

### 2.1.1. Introduction au Chocó Andino

Dans une recherche pour générer une identité et avec l'intention de protéger la région du Nord-ouest de Quito, Inty Arcos explique comment le nom "Chocó Andino" a été inventé<sup>67</sup>. Cela provient de deux Hotspots de biodiversité, le Chocó Magdalena et les Andes Tropicales. La biorégion du Chocó Andino est située dans ces deux régions, et c'est de là

qu'elle tire son nom. Le Chocó Andino est une zone forestière située au nord-ouest du District Métropolitain de Quito (DMQ). Au-delà de ses ressources en bois, il dispose de multiples ressources naturelles et services

environnementaux dont

les communautés sont dépendantes. Le Chocó

Andino doit être conçu comme une "zone forestière"<sup>68</sup>, selon la définition donnée par S. Ongolo et al., pour comprendre sa complexité et éviter la conception d'une forêt vouée à la production de bois (Ongolo et al., 2021). Dans ce chapitre, j'expliquerai brièvement certains de ces éléments. La figure 2 montre une carte avec la localisation du Chocó Andino.

#### 2.1.1.1. Caractéristiques socioéconomiques et démographie

Les données du dernier recensement de la population indiquent que dans la Communauté de Communes du Chocó Andino<sup>69</sup> (MCA pour l'acronyme en espagnol), qui comprend les communes de Pacto, Gualea, Calacalí, Nono, Nanegal et Nanegalito, en 2010, la population était de 18.112 habitants<sup>70</sup>. Dans la MCA il y a 59 communautés sur le territoire et la figure 3 nous montre la forte concentration de la population dans le chef-lieu de la

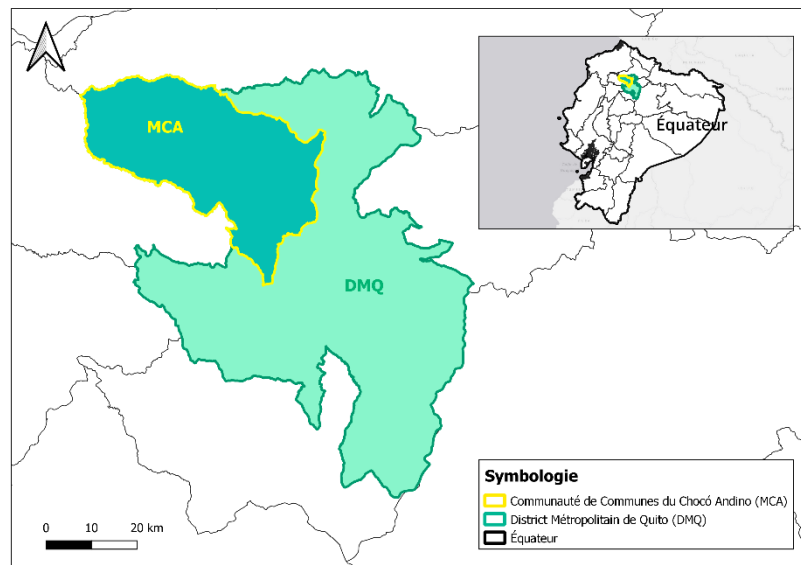


Figure 2. Carte de localisation du Chocó Andino. Élaboration : Á. Sánchez Robles, le 4 septembre 2023

<sup>67</sup> Dans une interview sur la chaîne numérique Ingovernables Ec diffusée le 18.08.2023. Consulté le 18 août à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=vWD627ZJm2Y&t=2s>

<sup>68</sup> "Forestland" en anglais.

<sup>69</sup> "Mancomunidad del Chocó Andino" en espagnol

<sup>70</sup> INEC. 2010. VII Censo de Población y VI de Vivienda. Quito, Ecuador: Instituto Ecuatoriano de Estadística y Censos (INEC).

commune de Calacalí, tandis que dans le reste des communes, les communautés sont les plus peuplées (Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019).

Le Chocó Andino, conçu comme une zone rurale, souffre d'un écart avec les zones urbaines selon divers indicateurs.

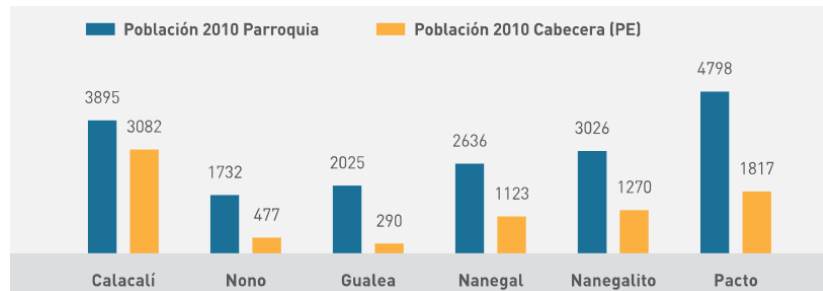


Figure 3. Population totale dans la commune et dans le chef-lieu. Source : Données historiques du recensement (1990-2010). Élaboré par STHV 2018

Alors que dans le DMQ, qui comprend le Chocó Andino,

le pourcentage moyen de pauvreté dû aux Besoins de Base Insatisfaits<sup>71</sup> (NBI) en 2010 était de 29,7% et dans la ville de Quito de 25,6%, dans les six communes du Chocó Andino, le chiffre oscillait entre 69 et 80 %. Nous trouvons le même écart avec le pourcentage de couverture en eau potable, dans lequel les communes situées autour de Quito telles que Cumbayá, Nayón et Zambiza avaient un pourcentage de 98% en 2010, tandis que Guala, Pacto et Lloa étaient autour de 45% (Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019).

### 2.1.1.2. Patrimoine naturel

Le Chocó Andino a une extension de 124.100 hectares dans lesquels chaque hectare de forêt est capable d'absorber jusqu'à 250 tonnes de carbone. C'est un site de grande biodiversité et considéré comme un hotspot des Andes Tropicales qui a une concentration de flore et de faune qui comprend un grand nombre d'espèces emblématiques et endémiques. Bien que les connaissances sur la biodiversité du Chocó Andino soient encore incomplètes, 1.000 espèces de vertébrés terrestres et 3.000 espèces de plantes vasculaires ont été recensées.



Photo 5. Gallito de la peña (*Rupicola peruvianus*, Cotingidae). Photo : ©natura\_films

Quelques exemples sont l'ours à lunettes, le “zamarrito pechinegro”, le coq de roche, les olingos, les ocelots et d'innombrables insectes, amphibiens et reptiles. Chez les amphibiens et les orchidées, on estime entre 40 et 50 % l'endémisme avec des espèces comme la grenouille de verre (*Nymphargus lasgralarias*) et la grenouille torrent Mashpi (*Hyloscirtus mashpi*). En outre, il existe 67 oiseaux endémiques tels que l'oiseau parapluie (*Cephalopterus penduliger*) et la “pava del Chocó” (*Penelope ortoni*). Il existe également des espèces menacées comme le jaguar (*Panthera onca*) et le singe araignée (*Ateles fuscips*) entre autres, et au moins 20 espèces d'amphibiens. Comme beaucoup d'entre eux sont endémiques, leur extinction dans le Chocó Andino conduirait à leur extinction

<sup>71</sup> “Necesidades Básicas Insatisfechas” en espagnol.

mondiale (Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019). De plus, grâce aux sources d'eau potable du Chocó, les communautés et leurs cultures sont nourries (J. Freile, 2019). Pour ces raisons et bien d'autres, le Choco Andino dispose de multiples reconnaissances et aires de protection : 4 Aires de Conservation et d'Utilisation Soutenable<sup>72</sup> (ACUS), le corridor écologique andin de l'ours, la réserve de biosphère, la forêt modèle, 4 Zones Importantes pour les Oiseaux<sup>73</sup> (IBAs pour l'acronyme en anglais), la réserve géobotanique de Pululahua et d'autres réserves et forêts privées et protectrices. Sur la photo 5 on voit le Gallito de la Peña, qui est une espèce endémique dans les Andes (Taurel & Ignacio, 2017) et sur la photo 6 l'orchidée *Pseudolepanthes bihuae* qui est endémique dans le Chocó Andino (Monteros et al., 2021).

Le Chocó Andino possède de nombreux bassins hydrographiques qui alimentent les communautés et leurs cultures, comme Alambi, Tulipe, Pachijal, Mashpi et d'autres rivières. Pour qu'elles fournissent une eau stable et de bonne qualité, les forêts jouent un rôle fondamental pour assurer la régulation des systèmes hydrographiques. Dans ce cas, les monocultures et la déforestation sont les activités qui mettent le plus en péril la bonne gestion des paysages, auxquelles s'ajouterait l'exploitation minière si elle arrive à se développer (J. Freile, 2019).



Photo 6. *Pseudolepanthes bihuae*. Photo : ©Marco F. Monteros

### **2.1.1.3. Systèmes de production**

Les principaux secteurs productifs du Chocó Andino sont l'agriculture, l'élevage et le tourisme, auxquels s'est ajoutée l'exploitation minière ces dernières années (Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019).

#### **2.1.1.3.1. Agriculture**

Grâce à la variation d'altitude et aux changements conséquents de température, de précipitations et de sol, il existe une grande variété d'aliments. Parmi eux, nous pouvons trouver des aliments de haute qualité tels que la panela et le cacao qui sont produits avec des pratiques agroforestières, même s'ils sont minoritaires. Il existe également de grandes plantations de monocultures de cœurs de palmier qui recourent à l'utilisation de produits agrochimiques et ont de forts impacts sur les sources d'eau et les écosystèmes aquatiques. Au cours des 20 dernières années, la superficie cultivée a augmenté de 800%, et cela a principalement impliqué le remplacement de la forêt par des monocultures. Dans une visite à Mashpi Chocolate Artesanal<sup>74</sup>, on m'explique que par l'utilisation de produits agrochimiques,

<sup>72</sup> “Áreas de Conservación y Uso Sostenible” en espagnol.

<sup>73</sup> “Important Bird Areas” en anglais.

<sup>74</sup> Mashpi Chocolate Artesanal est une entreprise familiale et une association qui produit du chocolat biologique et fait du tourisme communautaire tout en recherchant sur l'agroforesterie dans le territoire et en promouvant un projet de conservation et de restauration de la forêt.



ces monocultures perdent leur productivité au fil du temps jusqu'à ce que la terre soit épuisée et les propriétaires finissent par abandonner la terre, la laissant complètement déboisée. Oliver Torres<sup>75</sup>, explique que le Chocó Andino souffre toujours des politiques de l'État qui ont encouragé l'utilisation de produits agrochimiques pendant la Révolution verte. Aujourd'hui, ces pratiques continuent d'être majoritaires dans le Chocó Andino malgré le fait que l'agroécologie se développe. Afin de comprendre à quel point l'existence d'initiatives d'agroécologie et de conservation de la forêt dans le Chocó Andino est aujourd'hui significative et combien de progrès ont été réalisés dans ce domaine, on se réfère aux paroles du copropriétaire de la Réserve Pahuma, président du comité de gestion de l'ACUS Camino de los Yumbos et membre du comité du Corredor Ecológico del Oso Andino : "Il y a 20 ans, parler de conservation ici sur le territoire était un crime. On te disait que tu étais fou ou que tu étais paresseux".

#### **2.1.1.3.2. Élevage**

À partir des années 1960, avec la réforme agraire, les populations devaient démontrer la propriété de leur foncier en exerçant des activités productives. Cela a poussé beaucoup d'habitants à se consacrer à l'abattage des forêts pour profiter du bois et à développer des pratiques d'élevage. Pour cette raison,



*Photo 7. Déforestation à l'ACUS Pachijal. Photo : Inty Arcos, le 21 juin 2023*

entre 1991 et 2017, une perte de 15.300 hectares de forêt est estimée dans le Chocó Andino. Sur la photo 7, nous voyons une partie de l'ACUS Pachijal déboisée.

Aujourd'hui, l'élevage occupe environ 15,8% du territoire de la MCA. Les pratiques agricoles les plus courantes sont conventionnelles, tandis que l'agriculture durable est plus marginale. Les conditions physiques et climatiques de la MCA entravent le développement de l'élevage dans cette zone. Les niveaux de production sont généralement très bas et des revenus supplémentaires sont souvent nécessaires pour que les familles puissent survivre. Les jeunes ont tendance à émigrer pour chercher de meilleures opportunités, ce qui déclenche un problème de renouvellement générationnel. De plus, l'âge moyen des éleveurs est de 55 ans.

#### **2.1.1.3.3. Tourisme durable**

Le tourisme n'a toujours pas la pertinence de l'agriculture et de l'élevage au Chocó Andino, mais il est devenu assez important ces dernières années, se présentant comme une alternative pour améliorer la qualité de vie de la population et générer le développement local. Il y a différentes formes de tourisme qui profitent du potentiel du territoire, comme le

---

<sup>75</sup> Il est chercheur, agriculteur et représentant de la société civile à la table production durable du comité de la réserve de biosphère du Chocó Andino. Il partage cette réflexion dans le cycle de conférences organisés par Quito Sans Mines et l'UCE.

tourisme communautaire, les sports d'aventure, l'observation scientifique ou ornithologique, entre autres. Cependant, le tourisme de masse et avec un grand impact sur le territoire n'est pas développé. Les principales attractions touristiques sont le patrimoine naturel, décrit ci-dessus, et un riche héritage culturel des peuples Yumbos, qui ont habité le Chocó Andino entre les années 500 et 1.500 et dont sont encore conservés des vestiges archéologiques tels que des tolas et des bassins ("Guía de Turismo Consciente y Regenerativo Del Chocó Andino", 2021, p. 12; Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019).

### **2.1.2. Gouvernance communautaire du Chocó Andino. Une analyse multi-échelle**

Depuis la fin du 20ème siècle, le Chocó Andino est passé d'un territoire dévalorisé et "sans intérêt" à un territoire à la mode. Selon les mots d'un membre de l'ONG Andine CONDESAN : "Maintenant le Chocó est à la mode, toutes les organisations internationales veulent y travailler". Les efforts de conservation multiples et constants des acteur.trices territoriaux.les ont permis de reconnaître et de faire connaître la valeur de la biorégion du Chocó Andino en raison de ses conditions naturelles et culturelles, déjà évoquées dans le chapitre précédent. Cela a été possible grâce au soutien d'organisations régionales et internationales et d'universités pour la collecte d'informations, le développement de projets de recherche et à la collaboration d'institutions publiques. De cette façon, une membre de la Forêt Modèle du Chocó Andino explique ce qui suit : "Grâce à la cartographie de la couverture végétale, on découvre que Quito est riche en biodiversité, que Quito a 11 écosystèmes et que l'on a des ours "à lunettes", des "petits zamarritos", des "pechinegros...". Cette valorisation du Chocó Andino a suscité l'intérêt d'acteur.trices extérieurs au territoire et a placé le Chocó au centre du débat, lui offrant des opportunités jusque-là inédites. C'est comme ça qu'un membre de la Fondation Imaymana et de la Forêt Modèle l'explique : "Depuis la création de la MCA et de la Réserve de Biosphère, des projets ont commencé à se développer dans le Chocó Andino et des organisations internationales telles que le WWF et la FAO sont arrivées. Avant cela, le Chocó Andino n'était pas connu et il n'y avait aucun intérêt pour la région".

Pour comprendre cette évolution, il convient de passer en revue les principaux jalons de ces dernières années. À l'annexe 2, je montre une chronologie des jalons les plus importants survenus au Chocó Andino de 1989 à aujourd'hui.

#### **2.1.2.1. Une multiplicité d'acteur.trices pour défendre le territoire face à l'exploitation minière**

Le Chocó Andino est un territoire qui, en plus d'être unique en raison de son patrimoine naturel et culturel, possède un système de gouvernance<sup>76</sup> particulier, assez large et complexe. Il existe de nombreux acteur.trices, dénominations et structures qui composent son système d'acteur.trices et qui ont un rôle dans la conservation et la gestion de la forêt. La figure 4 montre les principaux.les acteur.trices qui interviennent dans la gouvernance du Chocó Andino. Au lieu de prétendre à l'exhaustivité, cette carte d'acteur.trices cherche à visualiser le système d'acteurs du Chocó Andino pour aider à sa compréhension. Je ne vais pas détailler la fonction de chaque acteur.trice, mais dans l'annexe 1 j'explique comment les plus importants influencent le Chocó Andino et en font un exemple de territoire en réexistence face à la menace minière.

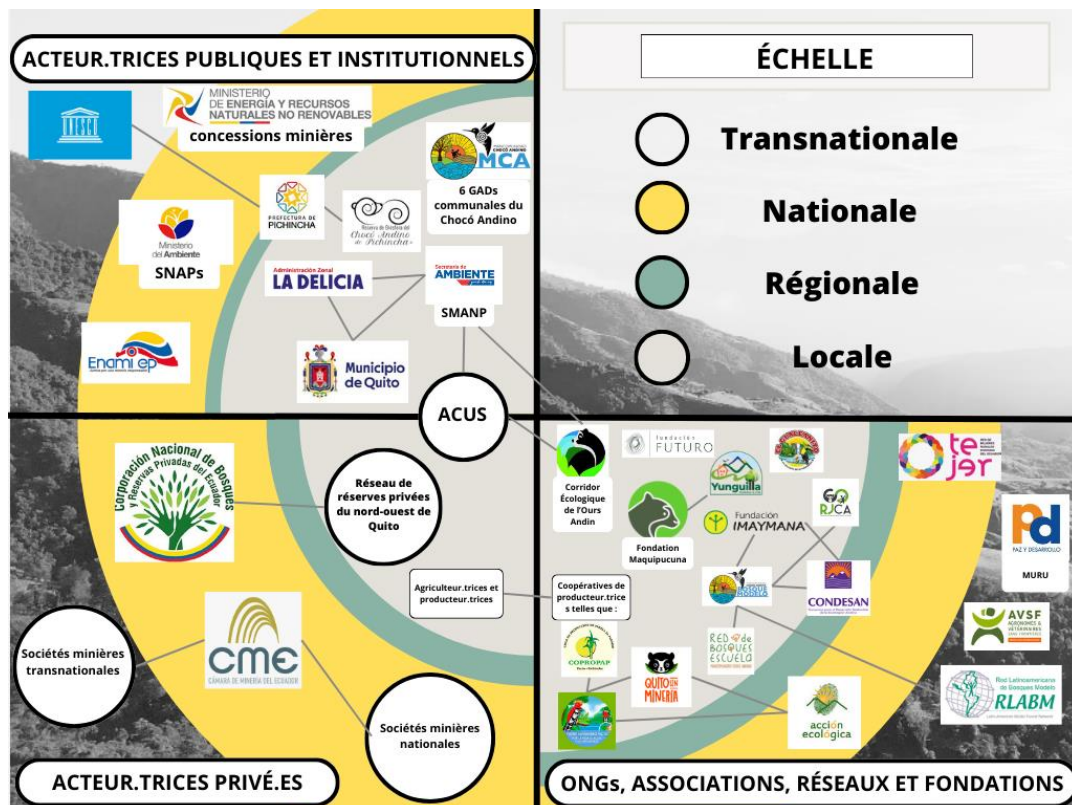


Figure 4. Cartographie du système d'acteur.trices du Chocó Andino. Source : entretiens qualitatifs, documents techniques et sites web. Élaboration : Á. Sánchez Robles

## 2.1.2.2. Forêt Modèle et Réserve de Biosphère. Des politiques translocales qui valorisent un territoire

### 2.1.2.2.1. Forêt modèle du Chocó Andino

Le Réseau Latino-américain de Forêts Modèles (RLFM) se compose de Forêts Modèles dans des pays et territoires gérés par des acteur.trices locaux.les, et vise à “renforcer un processus dynamique qui, en ayant un point d'arrivée changeant en raison des besoins aux niveaux régional, national et local, regarde à l'horizon comme [...] une démonstration que la gouvernance participative est possible si les différents acteur.trices publiques, privés et de la société civile sont mis à la disposition d'un objectif commun et où les décisions, les stratégies

<sup>76</sup> Tout au long de la thèse, lorsque je me référerai à la gouvernance en référence au Chocó Andino, j'attribue le sens du concept en anglais appelé "community forestry" ou "Community Forest Management". Je suis d'accord avec la définition suivante (traduite en français) : "l'exercice par les populations locales d'un pouvoir ou d'une influence sur les décisions concernant la gestion des forêts, y compris les règles d'accès et la disposition des produits" (Mcdermott & Schreckenber, 2009, p. 158)

et les processus ont pour objectif la promotion d'un développement humain intégral et durable" (Durán Gárate et al., 2022).

Avec la déclaration de la Forêt Modèle du Chocó Andino, celle-ci devient la première et la seule en Équateur. La Forêt Modèle est composée des 6 communes de la MCA (Nanegalito, Nanegal, Gualea, Pacto, Nono et Calacalí). Le processus a été promu par le coordinateur technique de la MCA, en collaboration avec d'autres acteur.trices du territoire. La déclaration a été produite en 2016 après l'évaluation positive du Réseau Ibéro-américain de Forêts Modèles<sup>77</sup> (RIABM), maintenant appelé Réseau Latino-américain de Forêts Modèles<sup>78</sup> (RLFM), compte tenu du système de gouvernance de la MCA favorable, grâce à la participation des 6 GAD communaux et d'autres organisations territoriales telles que le Front Anti-Mines de Pacto, la Red de Jóvenes del Chocó Andino, le Secrétariat de l'Environnement du DMQ, les ACUS et le Corridor Écologique de l'Ours Andin. Cependant, au cours des dernières années, la participation de ces acteur.trices s'est diluée et la plupart d'entre eux se sont complètement dissociés jusqu'à ce que la Forêt Modèle devienne un outil de plus de la MCA. Ainsi, le conseil d'administration de la Forêt Modèle coïncide avec celui de la MCA, composé des présidents des GAD communaux et d'un coordinateur technique. Une fois par année, le RLFM organise une rencontre avec les représentants de chaque Forêt Modèle membre où des formations et du suivi sont effectués, de nouvelles forêts modèles sont choisies et un rapport est fait avec les activités de chaque forêt modèle.

La Forêt Modèle du Chocó Andino finance ses projets principalement grâce à des fonds de coopération du gouvernement du Canada, qui a été le créateur du Réseau International de Forêts Modèles, et avec le soutien de CONDESAN et de la Fondation Imaymana. La liste suivante nous permet d'avoir une idée des types de projets promus par la Forêt Modèle du Chocó Andino :

- Formation des femmes défenseuses pour lutter contre les violences de genre dans les foyers et la création d'un réseau de femmes (Projet RestaurAcción). (Alejandro Solano-Ugalde, 2023).
- Souveraineté alimentaire à travers l'agriculture syntropique, l'installation de systèmes alimentaires régénératifs et la restauration des écosystèmes (Projet RestaurAcción).
- La création du Réseau des Forêts École de la MCA<sup>79</sup> (Réseau BESCHOCÓ).
- Restauration de 6 réseaux d'eau potable pour les 6 communes.
- Renforcement de la gouvernance, en livrant des équipements (engins, tondeuses, motos, brouettes, pelles, etc.) aux 6 gouvernements de la MCA.
- Brigades de lutte contre les incendies.

---

<sup>77</sup> "Red Iberoamericana de Bosques Modelo" en espagnol.

<sup>78</sup> "Red Latinoamericana de Bosques Modelo" en espagnol.

<sup>79</sup> "Red de Bosques Escuela de la Mancomunidad del Chocó Andino" en espagnol

#### **2.1.2.2.2. Réserve de Biosphère du Chocó Andino**

La dénomination de Réserve de Biosphère appartient au programme sur l'Homme et la Biosphère (MaB)<sup>80</sup> de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). L'UNESCO définit les réserves de biosphère comme “des lieux d'apprentissage pour le développement durable. Ce sont des sites pour tester des approches interdisciplinaires afin de comprendre et gérer les changements et les interactions entre les systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité. Ce sont des lieux qui apportent des solutions locales aux défis mondiaux”<sup>81</sup>.

En 2018, grâce aux efforts des acteur.trices territoriaux.les du Chocó Andino (producteurs locaux, organisations de la société civile, universités et gouvernements locaux) qui ont promu le processus, l'UNESCO a déclaré le Chocó Andino comme la septième réserve de biosphère de l'Équateur et est devenu membre du Réseau Mondial des Réserves de Biosphère. La réserve est composée des communes de LLoa, Pomasqui, San Antonio de Pichincha, San José de Minas et Mindo, en plus des 6 communes de la MCA (Nanegalito, Nanegal, Gualea, Pacto, Nono et Calacalí). Dans la Réserve de Biosphère du Chocó Andino, le MAATE joue un rôle de coordination avec les autres réserves et de représentation auprès de l'UNESCO, tandis que le GAD de Pichincha est chargé de l'administration. À son tour, la Réserve est constituée d'un comité de gestion composé de 3 tables : pour la conservation du patrimoine naturel et culturel, pour la production de modes de vie durables et pour l'éducation et la communication. Ces tables sont composées d'acteur.trices institutionnels, tels que les GADs communaux, la municipalité et la MCA, mais aussi d'acteur.trices du territoire tels que la Red de Jóvenes del Chocó Andino, des associations, des représentants de la société civile, etc.

#### **2.1.2.2.3. La Forêt Modèle, moins renommée mais plus stratégique que la Réserve de Biosphère**

La Réserve de la Biosphère du Chocó Andino est une déclaration similaire à celle de la Forêt Modèle au sens où il s'agit de la reconnaissance internationale d'une vision commune de la conservation et de la gestion du paysage. Cette initiative a également été promue par les acteur.trices du territoriaux.les du Chocó Andino. La principale différence entre ces deux déclarations selon le coordinateur technique de la MCA et de la Forêt Modèle du Chocó Andino est que le RLFM aide au développement de projets par des ressources financières, des alliances et est également plus actif que la réserve de biosphère. Quant à la réserve de biosphère, le coordinateur technique de la MCA dit ceci : "La Réserve de Biosphère est une plateforme encore en construction, c'est lent, ça ne finance rien... La catégorie de biosphère est un “hommage au drapeau”. Ils donnent en quelque sorte le titre de biosphère et c'est tout, ils ne vous donnent même pas un peso divisé en deux. C'est pourquoi les 7 réserves de

---

<sup>80</sup> Pour l'acronyme “Man and the Biosphère” en anglais.

<sup>81</sup> UNESCO. *What are Biosphere Reserves?* (2019, octobre 9). Consulté 4 septembre 2023 à l'adresse : <https://en.unesco.org/biosphere/about>

biosphère en Équateur n'ont aucun projet ou quoi que ce soit”. Il nous fait bien comprendre que la Forêt Modèle fonctionne mieux que la Réserve de Biosphère car cette dernière ne fournit pas de ressources économiques, est encadrée par le GAD de Pichincha et le MAATE et donc politisée et ne propose pas grand-chose : “La Forêt Modèle est beaucoup plus dynamique, elle travaille avec les acteur.trices de la société civile, elle est moins politisée, plus rapide, nous avons un soutien international des universités... La biosphère est nichée au Ministère de l'Environnement.

Donc la Biosphère ne marche que si on a des gens qui la font marcher parce que le Ministère de l'Environnement veille dessus, ils ne font absolument rien. Et le programme sur l'Homme et la Biosphère n'a jamais l'argent pour financer



Figure 5. Carte des réserves de biosphère dans le monde 2013-14. Source : UNESCO

quoi que ce soit dans les territoires. Dans ce cas, le conseil provincial est impliqué, en mettant de l'argent pour soutenir la Biosphère et nous sommes la Forêt Modèle, étant le moteur qui fait fonctionner la Réserve de Biosphère”. Cette vision est partagée par une autre membre de la Forêt Modèle : “La réserve de biosphère a son propre comité. Comment ça marche ? On voit que ça s'arrête parce que les institutions sont là et elles ne font pas marcher les choses. Mais sur le territoire les activités continuent”.

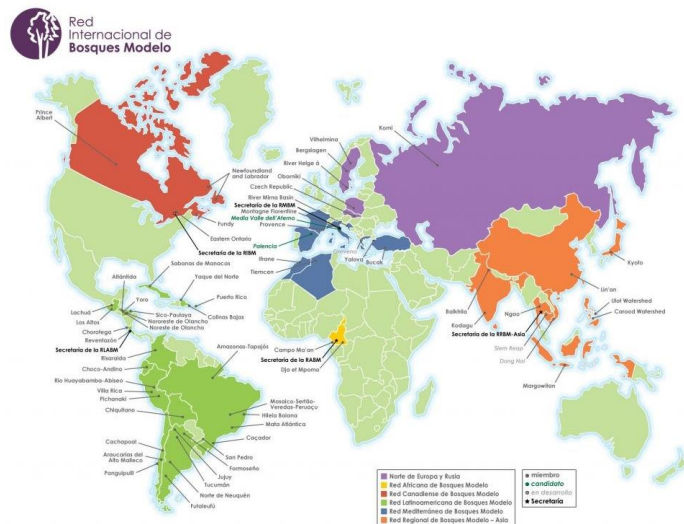


Figure 6. Carte des forêts modèles dans le monde 2020. Source : RIFM

Le fait le plus révélateur de la Forêt Modèle du Chocó Andino est peut-être que malgré sa grande présence et son potentiel sur le territoire, c'est une figure inconnue pour beaucoup de gens, non seulement des personnes de la société civile, mais aussi des acteur.trices qui occupent des postes importants dans la gestion et la conservation des forêts, à la fois institutionnels et privés. Ainsi, plusieurs personnes qui occupent des postes au sein de la MCA, présidents et membres des GADs communaux du Chocó Andino, membres des comités des ACUS et agriculteurs, entre autres, expliquent qu'ils.elles ne connaissent pas grand-chose sur la Forêt Modèle du Chocó Andino ou qu'ils.elles ignorent directement son existence. Cependant, malgré le manque d'activité et d'impact de la Réserve de Biosphère sur

le territoire, elle est bien connue. En fait, elle est entrée dans le vocabulaire populaire à tel point que souvent, lorsqu'on parle du Chocó Andino, on utilise le terme "Réserve de biosphère du Chocó Andino". Les figures 5 et 6 montrent la répartition et le nombre de Réserves de Biosphère et de Forêts Modèles dans le monde. Le plus frappant est la différence de quantité écrasante entre l'un et l'autre, ce qui pourrait expliquer pourquoi la Réserve de Biosphère est plus reconnue. L'ancienne présidente de la MCA explique que cette différence est due au fait que la Réserve de la Biosphère est politisée : "Dans la déclaration de la Forêt Modèle, il y a une excellente occasion de gérer les ressources, mais ne pas savoir ce qu'est la Forêt Modèle ne lui donne pas l'importance qu'elle devrait avoir. Il n'en va pas de même avec la Réserve de Biosphère, qui est plus ou moins la même chose. C'est une déclaration internationale, tous les pays ne l'ont pas, elle apporte certains bénéfices écologiques, il y a un changement dans le tissu social. Mais, pourquoi on parle de Réserve de Biosphère ? Parce que c'est une question qui est devenue politique, et que le politique suscite l'intérêt".

#### **2.1.2.2.4. Ni la Forêt Modèle ni la Réserve de Biosphère pour arrêter l'exploitation minière**

Une spécialiste des Aires Protégées à la Direction des Aires Protégées du MAATE explique que la Réserve de Biosphère du Chocó Andino comprend deux zones, une zone centrale avec de plus grandes exigences en termes de conservation et une zone tampon. La zone centrale correspond aux trois zones appartenant au SNAP<sup>82</sup>, au Corridor Écologique de l'Ours Andin et aux ACUS Mashpi-Guaycuyacu-Shangual et Pachijal. La zone tampon est le reste du territoire de la réserve. Concernant l'exploitation minière, le programme L'Homme et la Biosphère (MaB), qui comprend les réserves de biosphère, ne s'y oppose pas catégoriquement et considère que l'exploitation minière peut être réalisée au sein d'une réserve de biosphère. Ainsi, dans un rapport, l'UNESCO indique (UNESCO, 2021) : "Les activités minières qui répondent à des normes de sécurité environnementale élevées sont courantes dans de nombreuses réserves de biosphère, et leurs représentants devraient être inclus, si possible, dans la structure de gouvernance de la réserve de biosphère aux côtés d'autres parties prenantes concernées. En outre, il est important que les autorités entreprennent une étude d'impact environnemental et social pour chaque cas particulier". Pour cette raison, on voit que toutes les concessions minières du Chocó Andino se trouvent dans la Réserve de Biosphère, qu'elle n'a pas d'outils pour l'empêcher et qu'apparemment ce n'est pas un problème qui dérange l'UNESCO. Cependant, le directeur de WWF Équateur indique que l'une des conditions requises pour la création de la Réseau de Biosphère du Chocó Andino était de retirer plusieurs concessions minières de la zone centrale. De la même façon, le Réseau International des Forêts Modèles (d'ici en avant le RIFM) ne s'oppose pas fermement à l'exploitation minière, en allant travaillé même avec le secteur minier dans certains cas.

---

<sup>82</sup> L'aire protégée privée Bellavista, la Réserve Géobotanique Pululahua et le Refuge faunique Mashpi-Tayra

Cependant, il faut rappeler que la seule institution qui a le pouvoir législatif en Équateur d'empêcher l'octroi de concessions minières est le MAATE à travers les aires protégées incluses dans le SNAP.

### **2.1.2.3. Analyse critique du système de gouvernance du Chocó Andino, un territoire en réexistence**

Dans les deux premiers points de ce chapitre, j'ai fait une analyse descriptive qui nous a aidé à comprendre la complexité et la richesse du système de gouvernance du Chocó Andino en termes de conservation et de production soutenable. Dans ce troisième point je procéderai à une analyse critique identifiant quelques dysfonctionnements, mais aussi quelques progrès qui ont été décisifs pour la conservation et la défense du territoire contre l'exploitation minière, contribuant à en faire un territoire en réexistence.

#### **2.1.2.3.1. Manque d'articulation entre les acteur.trices et de vision globale du territoire**

##### **- La MCA ne remplit pas sa fonction de coordination**

La MCA est née de la nécessité de consolider la région du Chocó Andino, se proposant comme un parapluie vers le reste des acteur.trices pour faciliter une vision globale du territoire et une meilleure articulation. Cependant, l'ancienne présidente de la MCA dit ce qui suit :

“En tant que gouvernements de commune, il est difficile de réaliser les choses individuellement ou si cela se fait, tout le territoire n'est pas concerné et les problèmes sont traités individuellement. Il faut comprendre cette vision intégrale du territoire [...] Les autorités elles-mêmes ne les comprennent pas (les présidents des communes), et il est parfois difficile de défendre quelque chose qui n'est pas compris”.

Si au départ la MCA est née d'un besoin d'avoir une vision globale du territoire, aujourd'hui ces consensus sont très abîmés voire rompus. Les nouvelles autorités de la MCA ont de grandes différences entre elles, et certains conseils communaux rejettent la MCA. La question de l'exploitation minière est peut-être le principal conflit. Malgré le fait que la MCA ne compte pas la lutte contre l'exploitation minière parmi ses objectifs, sur le territoire elle est perçue comme telle. Dans certaines réunions des semaines précédant à la Consultation Populaire de Quito Sans Mines, auxquelles ont participé les présidents et les membres des 6 GAD communaux, ce rejet s'est manifesté explicitement et le conflit s'est envenimé au point où il y a eu des insultes et les gens ont perdu leur sang froid. Une des membres de la Forêt Modèle et promotrice de la création de la MCA affirme qu'il y a eu une difficulté dans le changement politique entre les autorités qui ont créé la MCA, avec une vision globale du territoire, et les nouvelles autorités qui n'ont pas cette mémoire et qui agissent plus individuellement.

##### **- Chevauchement des actions sans une bonne coordination et articulation entre les responsables**



À cela s'ajoute un chevauchement d'activités, c'est-à-dire d'acteur.trices avec des fonctions très proches dans les mêmes domaines d'action, ce qui est courant dans la gouvernance des zones forestières (García-López, 2013). Une des membres de la Forêt Modèle et promotrice de la création de la MCA explique que : "Le problème avec la MCA, c'est qu'ici tout le monde fait tout et personne ne sait ce que fait l'autre". L'exemple le plus clair est le chevauchement des ACUS Camino de los Yumbos et Yunguilla avec le Corridor Écologique de l'Ours Andin, et à son tour le chevauchement de toutes les zones de protection du Chocó Andino<sup>83</sup> avec la Réserve de Biosphère et la Forêt Modèle du Chocó Andino. Chacun de ces acteur.trices possède son propre comité et son plan d'action individuel. S'y ajoutent les plans d'aménagement du territoire et les plans d'occupation et de gestion des sols des conseils communaux, de la ville et de la province. Cela signifie qu'il y a jusqu'à sept acteur.trices dans des communautés telles que Yunguilla, avec leurs comités et plans d'action respectifs, qui ne s'articulent pas entre eux. Le président du comité de gestion de l'ACUS Camino de los Yumbos et membre du comité du Corredor Ecológico del Oso Andino commente une proposition qui a été mise sur la table qui est de créer un comité de comités des ACUS et du Corridor Écologique de l'Ours Andin pour éviter précisément ce chevauchement. La figure 7 est une carte qui montre les aires protégées du Chocó Andino et le chevauchement entre ses aires d'action.

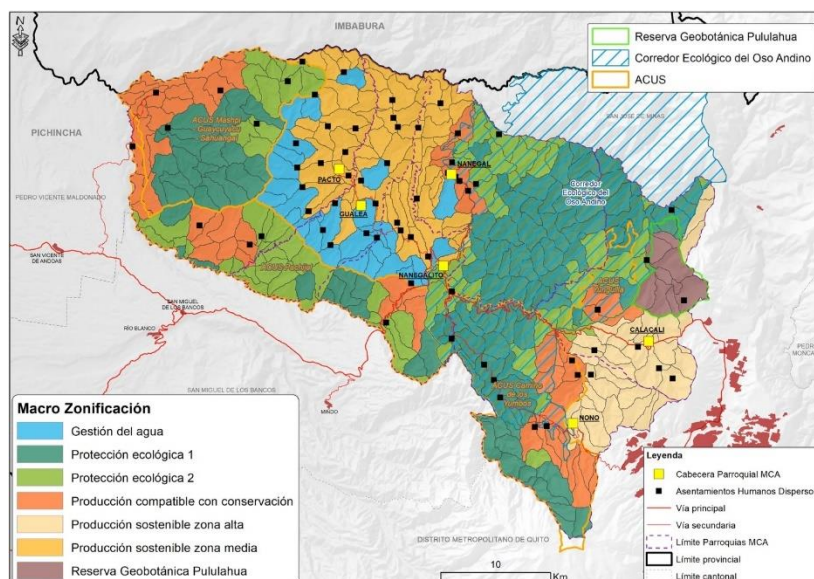


Figure 7 Carte des aires protégées du Chocó Andino. Source : CONDESAN

Le Sous-système Métropolitain des Aires naturelles Protégées (SMAP) est le principal outil de gestion du patrimoine naturel du district métropolitain de Quito et vise à réaliser une coordination et une coopération interinstitutionnelle entre les acteur.trices publics, privés et communautaires (Carrera, M., Bustamante & M, Sáenz, M., 2016). Ce problème est bien identifié dans le territoire et la Secrétaire du Secrétariat de l'Environnement de la municipalité de Quito dit ce qui suit : "Une erreur qui, je l'espère, sera résolue avec les nouvelles autorités, c'est que les plans d'occupation des sols et les plans d'aménagement et de gestion des sols doivent être articulés et ne pas avoir de propositions de plans d'un conseil communal qui diffère du conseil municipal et éventuellement du provincial. Cela donnerait une cohérence importante pour pointer vers une vision commune de ce qui est recherché sur ce territoire".

<sup>83</sup> Les ACUS, le Corridor Écologique de l'Ours Andin et la Réserve Géobotanique du Pululahua

En réponse à ce manque d'articulation entre les acteur.trices du territoire, la MCA et la municipalité de Quito ont créé la Table Interinstitutionnelle en 2016<sup>84</sup>. Cette table a permis une collaboration et un dialogue entre les différents secrétariats communaux et la MCA qui ont abouti à l'élaboration du Plan Spécial de la MCA et à un accord de transfert des compétences en matière de gestion des déchets à la MCA (Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019). Cependant, comme nous le dit la secrétaire du Secrétariat de l'Environnement, il y a un dysfonctionnement de la table puisqu'il y a peu de réunions et lorsque les appels sont lancés, peu de gens se présentent, et l'espace est fréquemment utilisé pour demander des services à la municipalité au lieu de coordonner des activités. Elle reconnaît ce manque d'articulation entre les acteur.trices du territoire et la municipalité : «Dans la pratique, il n'y a pas eu de véritable articulation au niveau de la Réserve de Biosphère. La Réserve de Biosphère est déclarée par l'UNESCO parce que les conditions sont remplies, mais malheureusement il n'y a pas d'articulation entre la Réserve de Biosphère, la MCA, notre sous-système métropolitain d'aires protégées et en plus tous les processus de planification qu'un territoire a tels que les plans d'aménagement territorial et les plans d'occupation et de gestion des sols».

Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'interaction entre les acteur.trices ; en fait la MCA entretient des relations étroites avec l'administration zonale de La Delicia<sup>85</sup>, le Secrétariat de l'Environnement, le Secrétariat de l'Inclusion, le Secrétariat de la Culture, la préfecture, ainsi que la Fondation Imaymana et CONDESAN. Mais ces contacts se limitent au développement de projets de la MCA, par le biais d'un accompagnement technique ou financier, alors que d'autre part il y a des acteur.trices qui développent des projets sans tenir compte du travail des autres acteur.trices du territoire et donc de l'intégrité du territoire.

#### - **Une multiplicité d'acteur.trices qui accentuent les problèmes d'articulation**

Le système mondial de gouvernance forestière est fragmenté. On ne peut pas dire qu'il existe un régime international formel, donc le nombre d'acteur.trices qui participent à la construction des normes et interviennent dans la gouvernance forestière est très élevé. Cependant, l'absence d'institutions hiérarchiques ouvre la porte à l'horizontalité et permet à la société civile d'avoir plus d'importance à travers la gouvernance forestière communautaire (Dupuits, 2015). Cela se reflète dans le Chocó Andino, dans lequel la densité et la complexité de son système d'acteur.trices rendent très difficile une action articulée et coordonnée entre eux. Ceci est indiqué par le responsable du programme Forêts Andines de CONDESAN : «Le Choco Andino est une mosaïque institutionnelle très intéressante, complexe et dense, et en même temps on trouve parfois des trous [...] C'est un défi de coordination».

À la difficulté d'articulation entre les acteur.trices du territoire s'ajoute l'intervention d'acteur.trices internationaux.les, de plus en plus présents dans le Chocó Andino. Un autre

---

<sup>84</sup> Ordonnance métropolitaine n° 137. Consulté 22 août 2023, à l'adresse : ([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/proyectos%20ordenanzas/137/Ordenanza%20No.%20137.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/proyectos%20ordenanzas/137/Ordenanza%20No.%20137.pdf))

<sup>85</sup> Qui est le gouvernement décentralisé communal le plus proche.

défi est de faire en sorte que ces acteur.trices viennent rejoindre une synergie qui n'est pas tout à fait évidente sur le territoire. La Secrétaire du Secrétariat de l'Environnement indique ce qui suit à cet égard : “Maintenant le Chocó est à la mode, toutes les organisations internationales veulent y travailler comme Conservation International Equateur, WWF... Mais il n'y a pas de parcours global à intégrer à ce qui existe déjà et ils ne viennent pas réinventer la roue. Il y a déjà un processus de travail depuis des années là-bas”.

#### **2.1.2.3.2. Manque de moyens humains et financiers**

Un des principaux obstacles qui nuit à la gouvernance du Chocó Andino sont les moyens humains et financières limitées qui empêchent la réalisation des projets nécessaires pour la conservation et la gestion soutenable de la forêt.

##### **- Moyens humains**

Pour comprendre comment cela se traduit dans la MCA, il est nécessaire d'expliquer que le conseil d'administration de la MCA est composé des 6 présidents des GADs communaux, il y a aussi un coordinateur technique (ad honorem, non rémunéré) et une trésorière qui est la seule personne salariée. Les présidents, en plus d'exercer leurs fonctions dans leurs communes respectives, sont chargés du fonctionnement de la MCA. Cela suppose un travail supplémentaire qui les empêche de consacrer suffisamment de temps à la MCA. Cela se comprend bien dans les propos d'un membre d'un conseil communal : “À la MCA, les choses et les ambitions qui sont proposées ne se réalisent pas car les présidents sont débordés”.

Les gouvernements locaux souffrent souvent d'un manque de personnel qualifié et cela crée des problèmes de gouvernance (Larson, 2004). C'est le cas de la MCA, qui ne dispose pas de personnel technique dédié aux projets environnementaux, donc elle compte également sur les membres des conseils communaux qui participent à l'exécution des projets. Mais ce soutien ne se manifeste généralement que sur des questions sociales et culturelles telles que celles liées au genre et au Festival du Chocó Andino, tandis que les projets de conservation, d'eau et de durabilité ne peuvent être réalisés en raison d'un manque d'intérêt et de participation. L'ancienne présidente de la MCA en dit ceci : "Nous, les autorités locales, devons avoir un peu plus de conscience environnementale et de connaissance des questions environnementales".

Dans d'autres organisations comme l'ACUS et le Corridor Écologique de l'Ours Andin, la gestion de leurs comités repose principalement sur des acteur.trices du territoire qui entretiennent ces processus sur une base volontaire, et qui dans la plupart des cas ne peuvent pas y consacrer trop de temps. Cela implique des comités peu proactifs et avec des acteur.trices qui se désengagent, et donc une absence de projets de conservation et de plans de gestion.

##### **- Moyens financiers**

Les gouvernements locaux considèrent souvent que la répartition des fonds qu'ils reçoivent est insuffisante (Larson, 2004). Concernant la MCA, la seule contribution fixe qu'elle reçoit provient des 6 GADs communaux. De là, elle peut obtenir un soutien financier de la municipalité et de la préfecture dans des projets spécifiques tels que le Festival Chocó Andino. L'absence d'apport systématique de fonds au-delà de ceux des GADs communaux empêche la MCA de pérenniser les démarches et donc de renforcer sa gouvernance. La fourniture de fonds propres plus élevés et continus permettrait, par exemple, l'embauche d'une équipe technique pour résoudre les problèmes de personnel mentionnés ci-dessus.

La même situation se produit avec le Corridor Écologique de l'Ours Andin (CEOA) et les ACUS. Ainsi, la présidente du Comité du CEOA explique que le comité ne reçoit aucun soutien financier d'aucune institution publique équatorienne et qu'ils ont toujours dû recourir aux ONG et à la coopération internationale pour obtenir des ressources. Cependant, elle indique que ces organismes apportent toujours des fonds pour réaliser des consultations alors même que ce qu'il faut sur le territoire, ce sont des plans d'action : "Tout est du papier car les solutions ne sont pas financées. Tant de consultations et rien n'a changé". En ce qui concerne les ACUS, elles ne reçoivent ni financement ni incitations fiscales. Le copropriétaire de la Réserve Pahuma et président du comité de gestion de l'ACUS Camino de los Yumbos explique que sur ses terres, qui sont situées dans le Corridor Écologique de l'Ours Andin, il reçoit des incitations financières du MAATE pour la conservation de la forêt puisqu'elles font partie du Programme Socio Bosque (PSB)<sup>86</sup>. Cependant, bien que ses terres font partie d'une ACUS, sur laquelle la municipalité a expliqué qu'il y aurait des avantages fiscaux pour les propriétaires, il ne reçoit pas de telles incitations. Il est inquiet parce qu'il paie des impôts trop élevés et ça lui cause des problèmes au point qu'il pourrait être contraint de vendre des terres qui étaient dédiées à la conservation.

- **Alliances scalaires, transnationales et translocales, pour consolider la gouvernance communautaire**

En raison des difficultés financières rencontrées par les acteur.trices territoriaux.les du Chocó Andino et grâce au fait que, comme nous l'avons vu précédemment, "le Chocó Andino est à la mode", de nombreux acteur.trices recourent aux alliances transnationales par le biais d'ONGs, de réseaux et d'agences de coopération. Comme l'indiquent Mcdermott et Schreckenber, l'aide d'organisations externes telles que des ONGs ou des réseaux régionaux ou internationaux est nécessaire pour consolider les processus de gouvernance communautaire dans les forêts (Mcdermott & Schreckenber, 2009). En outre, ces acteur.trices peuvent jouer un rôle important dans la décentralisation de la gestion communautaire des forêts, en

---

<sup>86</sup> Le programme Socio Bosque "consiste à offrir des incitations économiques aux paysans et aux communautés autochtones qui s'engagent volontairement dans la conservation et la protection de leurs forêts, páramos ou autres végétations indigènes". *Programa Socio Bosque – Ministerio del Ambiente, Agua y Transición Ecológica*. Consulté 30 août 2023, à l'adresse : <https://www.ambiente.gob.ec/programa-socio-bosque/>

transférant la prise de décision aux acteur.trices locaux.les. Ceci est produit par les pressions des mêmes acteur.trices internationaux.les sur les gouvernements centraux et par leur capacité à faire entendre les besoins locaux (Larson, 2004). Ainsi, le rôle des acteur.trices externes a aidé le Chocó Andino à se faire connaître en dehors de ses frontières et a consolidé un processus de gouvernance forestière communautaire. Par exemple, grâce aux fonds de coopération internationale du gouvernement canadien, les projets de la Forêt Modèle ont été financés; des coopératives de panela telles que Copropap reçoivent des fonds de l'Union Européenne et d'ONGs nationales et internationales ; le programme Forêts Andines de CONDESAN, financé par la Direction du Développement de la Coopération Suisse (COSUDE) ; le développement du tourisme communautaire dans la Communauté de Yunguilla à travers le Programme de Petites Subventions (PPD) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), etc.

Au sein de ces relations entre les acteur.trices du territoire et le monde extérieur dans la recherche de la conservation de la forêt et la défense de modes de vie soutenables, le Chocó Andino est lié à d'autres communautés à travers des alliances "translocales" telles que la Forêt Modèle et la Réserve de biosphère. Ces alliances font partie de ce que Banerjee définit comme une "résistance translocale"<sup>87</sup>, car des alliances (translocales) sont formées entre des communautés locales dans différentes parties du monde pour se défendre contre l'exploitation des ressources (Banerjee, 2011). Ainsi, compte tenu de l'importance de ces acteur.trices, ils deviennent des acteur.trices à part entière de la gouvernance communautaire de la forêt (Dupuits, 2015). Par conséquent, le Réseau Latino-américain de Forêts Modèles et le Réseau Mondial de Réserves de Biosphères font partie du système de gouvernance du Chocó Andino. Cette nouvelle configuration de la gouvernance du Chocó Andino, dans laquelle des acteur.trices et des processus à différentes échelles, globale et locale, interviennent simultanément est connue sous le nom de "glocalisation" et rend la gouvernance dans le Chocó Andino multiscalair. Faire des alliances à différentes échelles est un défi complexe, en particulier pour les groupes locaux, qui subissent souvent les impacts de processus mondiaux tels que le capitalisme et l'extractivisme dans le Chocó Andino, et plus particulièrement l'exploitation minière. Cependant, les alliances scalaires peuvent être d'une grande aide pour les communautés pour former des territoires plus démocratiques et justes avec les gens et la nature (Swyngedouw, 2004).

En résumé, les processus de gouvernance dans le Chocó Andino se pérennisent principalement grâce au travail bénévole des acteur.trices du territoire, et si parfois ils ne prospèrent pas, c'est peut-être en raison de l'effort supplémentaire qu'ils doivent fournir. De plus, ce n'est pas tant qu'il n'y a pas de ressources économiques pour mener à bien des projets de conservation et de durabilité dans le Chocó Andino, mais que dans la plupart des cas, il

---

<sup>87</sup> "Translocal resistance" en anglais.

faut recourir à des fonds internationaux. Malgré le fait que les alliances transnationales et translocales ont contribué à consolider la gouvernance communautaire et à promouvoir de nombreux processus dans le Chocó Andino, cela a deux conséquences analysées précédemment : 1) Il est plus difficile de pérenniser des processus à long-terme lorsqu'ils dépendent de fonds et de projets qui ont un début et une fin et qui ne sont pas entièrement exécutés par des acteur.trices du territoire ; 2) Ces projets doivent respecter les exigences et la méthodologie des financeurs, qui souvent ne correspondent pas aux besoins du territoire.

### **2.1.2.3.3. Acteur.trices du territoire contre le Minéralo-État**

Comme nous l'avons déjà vu, le MAATE a des compétences sur les aires protégées présentant le plus haut niveau de conservation à travers le Système Nationale d'Aires Protégées (SNAP), le seul qui protège un territoire des concessions minières. Cependant, la municipalité a des compétences sur d'autres aires protégées telles que les ACUS et le Corridor Écologique de l'Ours Andin. Une spécialiste des Aires Protégées à la Direction des Aires Protégées du MAATE explique que ces dernières années, la municipalité de Quito, poussée par les acteur.trices du territoire, a tenté de faire entrer ces zones protégées du Chocó Andino dans le SNAP, mais sans grand succès jusqu'à présent en raison du rejet du MAATE. À propos de ça, la secrétaire du Secrétariat de l'Environnement regrette que cela n'ait pas pu être possible : “Pour faire partie de SNAP, on a besoin d'un énorme processus. Nous n'avons pas réussi à en faire partie jusqu'à présent, mais nous l'aurions aimé car cela lui aurait donné beaucoup plus de force de conservation, notamment en raison des problèmes miniers”.

Dans le chapitre 1.1.2, nous avons présenté la complicité du Minéralo-État avec les compagnies minières et ici nous voyons comment cette position se manifeste dans la méfiance des défenseur.euses du territoire envers les institutions et notamment envers l'État et ses ministères. L'État a clairement indiqué qu'il est engagé dans l'exploitation minière et les acteur.trices du territoire ont pu le vérifier par leur expérience de ces dernières années. Cela n'a donc aucun sens de chercher à ce que les mêmes institutions étatiques défendent les territoires contre l'exploitation minière. Un des exemples est le rejet d'intégrer les ACUS dans le SNAP. Une membre de la Forêt Modèle l'explique comme suit : “Nous avons eu un processus de plus de 10 ans pour que le ministère reconnaisse les ACUS au sein du système (SNAP) et nous avons travaillé très dur [...] Et en raison des crises institutionnelles, ils ne font pas leur travail. Alors on s'est dit qu'il n'y a pas de problème et qu'il fallait continuer. C'est une institutionnalisation qui répond aux intérêts de l'exploitation, pas aux intérêts de la vie paysanne, de l'organisation... C'est très grave car c'est une institutionnalisation qui s'en va violer ce que dit la Constitution, ce que le mandat du peuple a dit et a décidé”.

Également, le président du comité de gestion de l'ACUS Camino de los Yumbos dit que le MAATE a proposé aux partenaires forestiers de faire partie du SNAP, mais lorsqu'ils

ont présenté leurs documents (cartes, coordonnées, etc) le ministère a vu que les ACUS étaient au sommet d'une concession minière et ne pouvaient donc pas faire partie du SNAP.

- **Les acteur.trices du territoire dirigent les processus**

Pour cette raison, il y a la conviction que la défense des intérêts des communautés et de leurs territoires ne peut venir que du territoire lui-même. Ainsi, le directeur de la Coopérative de production de panela El Paraíso<sup>88</sup> (Copropap) affirme ceci : “Il n'y a pas d'exploitation minière responsable, je pense, nulle part dans le monde. Et moins ici, où il y a de la corruption au ministère de l'environnement, qui est celui qui est appelé à faire le contrôle environnemental et qui ne le fait pas”. Dans le même ordre d'idées, le directeur de WWF Équateur explique que : “La seule façon de préserver un espace comme le Chocó Andino est par l'action citoyenne. Dans un pays en faillite avec une administration démantelée, il est difficile pour le ministère d'avoir la capacité de contrôler ce que l'État lui-même crée. [...] Les efforts des communautés, des groupes, des propriétaires... ont fait qu'il existe encore une forêt dans des conditions acceptables malgré les graves problèmes de déforestation et d'exploitation minière”.

Au-delà de la volonté politique, les acteur.trices du territoire sont capables de mener des processus plus durables et stables que les acteur.trices institutionnel.les, puisque ces derniers subissent des changements à chaque législature et n'ont pas de mémoire historique. À titre d'exemple, une membre de la Forêt Modèle explique qu'au départ, le MAATE et le Secrétariat de l'Environnement ont participé à la formation de la Forêt Modèle. Aujourd'hui, ils sont totalement désintéressés et ce sont les acteur.trices de la société civile à travers la MCA qui soutiennent et dynamisent la Forêt Modèle du Chocó Andino. Concernant la déclaration de l'ACUS Yunguilla, le coordinateur général de la Corporación Microempresarial Yunguilla explique que le Conseil Métropolitain s'interrogeait sur la nécessité de déclarer telle zone comme ACUS car elle ne compte que 3.000 hectares, ce qui est peu par rapport aux autres ACUS. Après beaucoup de travail des acteur.trices du territoire revendiquant l'importance écologique de la zone et l'importance d'une telle déclaration pour les communautés, elle a été réalisée. Il en dit ceci : "Nous sommes les responsables ici dans la communauté et nous voulons que vous nous souteniez dans cette bonne foi de bien vivre. Point. C'est ce que nous vous demandons. Parce que c'est aussi un système volontaire, le régime foncier est privé. Là, nous avons dû nous battre, nous battre et nous battre et en 2013, ils nous ont déclarés ACUS". Malgré la déclaration des ACUS, plusieurs années plus tard, le Secrétariat de l'Environnement s'est désengagé des comités de gestion. Le coordinateur technique de la MCA et de la Forêt Modèle du Chocó Andino explique ce que cela impliquait pour le territoire : “Le Secrétariat de l'Environnement a abandonné les processus des ACUS, et à partir de ce moment, il n'y a plus eu de participation de ces plateformes dans la Forêt

---

<sup>88</sup> “Cooperativa de Producción de Panela El Paraíso” en espagnol.

Modèle. Il a laissé les ACUS à la poubelle, y compris la question de la Forêt Modèle et de la MCA".

En conclusion, les acteur.trices du territoire ont non seulement été les moteurs des plus grandes avancées vers la conservation de la forêt du Chocó Andino, mais ils sont aussi ceux qui soutiennent et dirigent les processus. Cela ressort du témoignage du coordinateur général de la Corporación Microempresarial Yunguilla : “Les communautés, propriétaires privés ou de réserves sont des personnes qui partagent la même philosophie de conservation et de développement durable. La déclaration de la septième Réserve de Biosphère en 2018 est également due à tous ces efforts que nous menons depuis plus de deux décennies sur le territoire. C'est nous qui, au-delà d'une Forêt Modèle, d'une Réserve de Biosphère ou d'une déclaration ACUS, sommes sur le territoire, nous sommes responsabilisés et nous sommes conscients de ce qui peut réellement être fait sur le territoire et c'est nous qui allons pérenniser cette démarche”.

#### **2.1.2.3.4. La grande absente. La municipalité de Quito**

Malgré le fait que le Chocó Andino fait partie de la Municipalité du District Métropolitain de Quito, de nombreuses personnes dans la zone métropolitaine de Quito ignorent son existence. J'ai pu démontrer et constater personnellement ce fait lors de la campagne du mouvement Quito Sans Mines, dans laquelle nous nous sommes consacrés à parler aux gens du problème de l'exploitation minière à Quito. Il était très récurrent que les gens ignoraient qu'il y a des mines de métaux dans la municipalité de Quito et aussi l'existence du Chocó Andino. La municipalité n'est pas épargnée par cet éloignement entre les communautés et la métropole de Quito. Selon les termes du coordinateur technique de la MCA et de la Forêt Modèle du Chocó Andino : “Les politiciens se focalisent uniquement sur Quito et ne prennent pas en compte le Chocó Andino qui fait également partie de la municipalité”. La présidente du Comité du Corridor Ecologique de l'Ours Andin et propriétaire d'une bio-entreprise dénonce un sentiment d'abandon de la commune. Elle explique que d'une part, les aires protégées déclarées par la commune, comme le Corridor Écologique de l'Ours Andin et les ACUS, n'ont pas été transformées en politiques garantissant la conservation et la soutenabilité de ces aires : “La municipalité doit s'engager à apporter une contrepartie en ajustant ses politiques pour que ces zones disposent, par exemple, d'un budget pour les gardes forestiers, pour l'éducation à l'environnement, pour le soutien aux exploitations agricoles et aux productions durables. Il ne sert à rien de déclarer une zone protégée sans ces engagements et la municipalité ne s'est pas engagée”. D'autre part, il n'y a aucun soutien de la municipalité sur des questions fondamentales telles que les routes, qui sont détériorées et entravent le développement d'activités productives durables et sur des activités productives alternatives à l'exploitation minière, telles que le tourisme.



Cette absence de la municipalité dans le Chocó Andino est reconnue par la secrétaire du Secrétariat de l'Environnement comme suit : "L'une des questions que je me pose est de savoir comment il pourrait y avoir plus de présence du Secrétariat de l'Environnement et de la municipalité dans le Chocó. C'est l'une des revendications des communautés et à juste titre". Elle justifie cette absence par le manque de ressources humaines pour répondre correctement aux demandes précitées et ajoute : "S'il y a eu une nuisance quant à la raison pour laquelle nous n'avons pas pu arrêter le problème minier, malheureusement nous n'avons pas réussi à cause de notre rôle, mais le fait de pouvoir intervenir sur d'autres problèmes peut beaucoup aider à renforcer et à articuler ce qu'ils attendent de ce territoire". Il ne faut pas oublier la dissociation du Secrétariat de l'Environnement avec les ACUS et la Forêt Modèle évoquée plus haut. En outre, elle stipule qu'il devrait y avoir un bureau du Secrétariat de l'Environnement au Chocó Andino pour répondre aux demandes et aux plaintes, ce qui est une proposition du nouveau maire de Quito en réponse aux demandes territoriales. Cependant, elle reconnaît que son action sur la question minière est limitée puisque tous les pouvoirs sont concentrés dans le MAATE : "Avec le problème minier qui existe au nord-ouest de Quito, nous ne pouvons malheureusement pas intervenir. Malheureusement, nous n'avons pas des compétences [...] C'est l'un des problèmes les plus importants au Chocó, il y a de nombreuses concessions minières, et peu importe la pression subie, elle n'est pas atteinte lorsqu'il s'agit d'une politique au niveau national".

Malgré le fait que la municipalité n'a aucune juridiction sur l'exploitation minière, il y a un grand sentiment d'abandon par les habitants du Chocó Andino et un manque de soutien de la municipalité envers les activités alternatives à l'exploitation minière telles que le tourisme communautaire et l'agroforesterie. L'exploitation minière a gagné du terrain dans le Chocó, entre autres motifs, en raison du manque d'opportunités d'emploi sur le territoire, se présentant comme la seule alternative. Cependant, les habitants de Chocó Andino défendent le potentiel de la forêt, comme nous le verrons dans le chapitre 7. Sans avoir le pouvoir de suspendre des concessions minières ou de déclarer des zones protégées qui excluent l'exploitation minière, la municipalité et le Secrétariat de l'Environnement ont un rôle important dans la promotion des activités alternatives afin que l'exploitation minière ne soit pas conçue comme la seule activité productive sur le territoire.

### **Conclusion partie 2.1**

En conclusion, le Chocó Andino est un territoire d'une grande valeur pour son patrimoine naturel, avec une grande biodiversité et des espèces endémiques. De plus, malgré la prédominance de l'agriculture industrielle et de l'élevage, il existe un grand potentiel pour développer des pratiques plus respectueuses avec la nature et plus bénéfiques pour les communautés, déjà existantes sur le territoire, comme l'agroécologie et le tourisme durable.

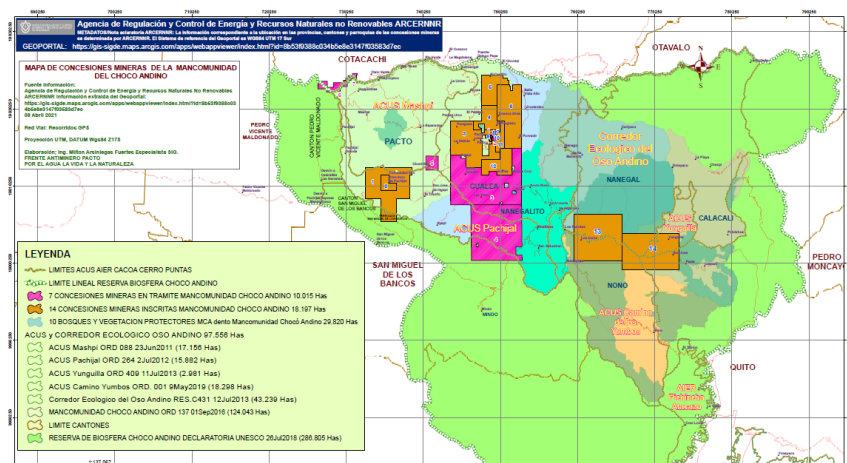
Dans cette partie nous avons appris que le Chocó Andino a développé un système de gouvernance communautaire complexe et riche piloté par les acteur.trices du territoire. Même si cela implique des défis de coordination entre les acteur.trices, qui conduisent à certains dysfonctionnements, le bilan est globalement positif. De cette manière, grâce à la gouvernance communautaire et à la conséquente mobilisation des acteur.trices, le Chocó Andino a pu surmonter l'abandon de la municipalité et, surtout, un Minéralo-État qui a tenté d'établir l'exploitation minière sur le territoire. De cette manière, le Chocó Andino a promu de grands progrès vers la conservation et la gestion durable du territoire, comme la création des ACUS, du Corridor Écologique de l'Ours Andin, de la Forêt Modèle et de la Réserve de Biosphère du Chocó Andino. De plus, et comme sa principale réussite, il a été le promoteur de la Consultation Populaire du 20 août 2023 qui a abouti à l'interdiction de l'exploitation minière dans le District Métropolitain de Quito, et donc dans le Chocó Andino, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

## 2.2. Le Chocó Andino, un territoire en réexistence

Dans cette partie, nous verrons tout d'abord les impacts socio-écologiques que l'exploitation minière a déjà eu dans le Chocó Andino malgré l'absence de concessions avec permis d'exploitation. Deuxièmement, j'expliquerai comment les communautés résistent à l'exploitation minière en utilisant le champ juridique jusqu'à ce qu'elles parviennent à convoquer et à remporter la Consultation Populaire de Quito Sans Mines.

### 2.2.1. La territorialisation de l'exploitation minière dans le Chocó Andino

Le développement de l'exploitation minière dans le Chocó Andino n'est rien d'autre que le résultat d'une stratégie étatique en faveur de l'exploitation minière comme nous l'avons vu au chapitre 1.1.2. La figure 8 nous montre qu'actuellement dans le Chocó Andino il y a 14 concessions minières enregistrées, dont 13 sont des mines de métaux pour l'extraction de l'or, et 7 sont en cours d'obtention d'une concession. Toutes sont en phase d'exploration



(initiale, avancée ou exploration-exploitation) *Figure 8. Carte des concessions minières du Chocó Andino. Source : ARCERNNR. Élaboration : Ing. Milton Arsiénagas Fuertes.*

et aucune n'est encore en phase d'exploitation<sup>89</sup>. Parmi ces concessions, on trouve l'exploitation à ciel ouvert et l'exploitation souterraine<sup>90</sup>. Dans ce chapitre, je vais expliquer

<sup>89</sup> Selon le chapitre VII de la Loi Minière de l'Équateur, il y a 8 phases dans l'activité minière : 1. Prospection ; 2. Exploration; 3. Exploitation ; 4. Bénéfice ; 5. Fonderie ; 6. Affinage ; 7. Commercialisation ; 8. Fermeture des mines.

les principaux effets que l'arrivée de l'exploitation minière métallique a eu dans le Chocó Andino. De cette façon, je vais aborder d'abord les impacts environnementaux et sociaux les plus notables, et dans un second temps, je me plongerai dans l'augmentation de la violence et les problèmes de coexistence que l'exploitation minière a déclenchés.

### **2.2.1.1. La chronique d'une mort annoncée**

#### **2.2.1.1.1. La nature survivra-t-elle à l'exploitation minière ?**

Dans le chapitre de la partie 2, nous avons vu l'importance et la valeur du patrimoine naturel du Chocó Andino, et dans ce point nous verrons comment l'exploitation minière le met à risque. Sur la carte de la figure 8, on peut voir que toutes les concessions minières sont situées à l'intérieur de la Réserve de Biosphère et qu'à leur tour, elles se superposent avec les ACUS et le Corridor Écologique de l'Ours Andin. Il est frappant de constater que ces aires de protection destinées à la conservation des forêts chevauchent sur une grande partie du territoire des concessions minières qui menacent le milieu naturel. Pour comprendre la situation à Pacto, qui est la zone où il y a le plus de concessions dans le Chocó Andino et où les sociétés minières ont déjà commencé l'exploitation, le coordinateur technique de la MCA dit ce qui suit : "Pratiquement, les concessions sont à Pacto, un peu plus de dynamite et ça va couler". Cependant, comme j'ai déjà expliqué dans le chapitre 1.1.2, c'est l'État qui se réserve le pouvoir d'accorder des concessions minières et de protéger leurs territoires, et c'est l'État lui-même qui a une stratégie en faveur de l'exploitation minière.

#### **Le Chocó Andino souffre déjà les conséquences de l'exploitation minière**

Pour le moment, aucune des concessions minières du Chocó Andino n'est en phase d'exploitation, cependant, de l'or a été extrait illégalement. Cela se sait grâce au travail de suivi et aux multiples plaintes déposées par les communautés et le Front Anti-Mines de Pacto (FAP) qui ont fait le travail dont l'État est responsable<sup>91</sup>. De cette manière,



*Photo 8. Contamination de la rivière Pishashi. Photo : FAP, le 30 novembre 2020*

des entreprises formelles qui sont incluses dans la définition de l'exploitation minière légale et "responsable" ont exploité illégalement les mines. À titre d'exemple, sur les photos 8 et 9, nous voyons comment, sur les rives de la rivière Pishashi, des arbres ont été abattus illégalement et ses eaux ont été contaminées en raison de l'extraction d'or par la société Melina Changó Santa Bárbara dans la concession Melina selon l'inspection effectuée par le gouvernement de la commune de Pacto en

<sup>90</sup> Cadastre minier. Consulté le 2 septembre 2023, à l'adresse : [https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1\\_2/explore?filters=eyJwcm92aW5jaWEiOiUeIDSElOQ0hBII0sIm5vbWJyZV9yZWciOiUeIjVEVOQSJdfQ==](https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1_2/explore?filters=eyJwcm92aW5jaWEiOiUeIDSElOQ0hBII0sIm5vbWJyZV9yZWciOiUeIjVEVOQSJdfQ==)

<sup>91</sup> Au chapitre 2.2.2.2.1 je vais approfondir sur le travail du FAP.

collaboration avec les autorités politiques et la police nationale le 12 novembre 2020. Des mois plus tard, il est conclu que la société Melina Changó Santa Bárbara exécute des activités d'extraction, de stockage et de transport de minéraux sans posséder de licence environnementale<sup>92</sup>.

Par conséquent, dans le Chocó Andino, les communautés sont déjà conscientes de la menace que représente l'exploitation minière pour la nature, bien qu'elle ne soit pas encore complètement établie. Dans les points suivants, j'explique quelles conséquences cela peut avoir sur l'environnement.



*Photo 9. Arbres abattus sur les rives de la rivière Pishashi. Photo : FAP, le 21 décembre 2020*

#### - **Contamination des sources d'eau**

L'extraction de métaux implique la contamination des eaux de surface et souterraines par des substances toxiques. Cette contamination ne se produit pas seulement autour de la mine, mais les impacts peuvent atteindre des centaines de kilomètres de la même source, empoisonnant les écosystèmes aquatiques sur son passage et étant ainsi dévastateurs pour la faune et la flore. Cela peut être produit par ce que l'on appelle le "drainage rocheux acide", qui se produit lorsque l'eau de pluie entre en contact avec des substances toxiques qui se trouvent naturellement dans le sous-sol et qui ont été ramenées à la surface et atteignent les rivières en les acidifiant. Une autre cause de contamination sont les "bassins de résidus", qui sont de grandes décharges qui contiennent des substances toxiques et très polluantes résultant du processus d'extraction. Le plus grave est que les effets de la contamination des sources d'eau peuvent durer des siècles (Zorrilla et al., 2012). Comme nous l'avons vu au chapitre 1.2.2, lorsqu'une mine est fermée, des bassins de résidus remplis de boues polluantes subsistent pendant des siècles. Selon les mots de l'avocat de Quito Sans Mines : "C'est la chronique d'une mort annoncée". La déclaration faite par Zorrilla et al., rend la relation entre l'exploitation minière et la pollution de l'eau assez claire : "Dans le monde, il n'y a aucune opération minière qui n'a pas contaminé l'eau, même en utilisant la technologie la plus avancée" (Zorrilla et al., 2012).

#### - **Destruction de la flore et de la faune**

La pollution de l'eau est préoccupante non seulement parce qu'elle prive les communautés de l'eau propre pour l'alimentation et les cultures, mais aussi parce qu'elle a des conséquences sur la faune et la flore. Les eaux souterraines qui émergent des puits d'exploitation peuvent contenir des substances toxiques pour la faune et la flore<sup>93</sup>. De plus, la déforestation résultant de l'exploitation de la mine peut détruire des habitats et des

<sup>92</sup> Document fourni par le FAP dans la présentation "Amicus Curiae" à la Sra. Jueza Constitucional

<sup>93</sup> Dans des cas comme Junín, il y a des puits qui continuent de jaillir de l'eau contaminée par des métaux lourds des années après la fermeture de la mine.

écosystèmes entiers, qui sont encore plus importants dans des zones aussi endémiques et riches en biodiversité que le Chocó Andino (Zorrilla et al., 2012).

- **Stratégies de l'État et des sociétés minières pour masquer le problème**

Ces graves impacts sur l'eau, la flore et la faune sont minimisés et rendus invisibles dans les discours de l'État et des entreprises minières qui se réfugient dans les Études d'Impact Environnemental<sup>94</sup> (EIA) et les licences environnementales que les entreprises doivent obtenir pour mener à bien leur activité. Cependant, ces EIA sont le plus souvent déficientes et servent les intérêts des mêmes sociétés minières qui contractent les services des bureaux d'études (Sacher, 2017, p. 255; Zorrilla et al., 2012). L'avocat de Quito Sans Mines indique que les études d'impact environnemental peuvent être biaisées : “Vous ne voyez que le projet et l'étude d'impact environnemental réalisée par une société sous contrat avec la même société promotrice. Il y a donc un conflit d'intérêts très pervers”. Dans le chapitre 2.2.2.1.3, je vais développer l'exemple de Llurimagua et comment la Cour Constitutionnelle a suspendu les droits d'exploitation de la concession minière de Llurimagua, considérant que la licence environnementale était invalide parce que la société minière elle-même avait des conflits d'intérêts avec ces études.

L'État et les sociétés minières, dans leurs efforts pour mener à bien la Responsabilité Sociale des Entreprises, défendent que l'exploitation minière “responsable” peut être pratiquée et que cela est compatible avec la durabilité. Malgré tout, ils reconnaissent que l'exploitation minière a toujours un impact sur l'environnement. C'est ce qu'indique le Plan National de Développement du Secteur Minier (PNDSM d'ici en avant) pour les années 2020-2030 (Ministerio de Energía y Recursos Naturales No Renovables, 2020) : “En acceptant la “nécessité” de devoir affecter l'environnement, le concept qui permet de considérer cette affectation comme bonne est celui de la “durabilité”. C'est-à-dire que l'environnement est affecté de telle manière que les besoins humains sont couverts de manière adéquate, sans impliquer la disparition des caractéristiques de l'environnement affecté, ni mettre en péril le bien-être des générations futures”. Deux points peuvent être soulignés ici. D'abord, l'État reconnaît qu'il est “nécessaire” d'affecter l'environnement, condamnant les communautés à vivre dans des “zones de sacrifice” (di Risio et al., 2012). Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre 1.1.2, l'État concentre la prise de décision sur l'exploitation minière sur tout autre acteur.trice infra-étatique (Vela-Almeida, 2018). Par cette décision, il privilégie un langage de valorisation économique par rapport à d'autres langages locaux tels que les droits territoriaux ou la justice environnementale et sociale. De plus, il le fait par des décisions unilatérales sans consulter les communautés comme le prévoit la loi. Deuxièmement, aborder des positions tièdes telles que l'exploitation minière “responsable” et la durabilité qui s'inscrivent dans le

---

<sup>94</sup> “Estudios de Impacto Ambientales” en espagnol.

cadre d'un modèle de développement capitaliste, extractiviste, patriarcal et colonial, contribue à accentuer la crise civilisationnelle que nous traversons.

#### **2.2.1.1.2. Peu d'emploi local et dans des conditions déplorables**

L'un des principaux arguments avec lesquels les sociétés minières essaient de convaincre les communautés de mener à bien leur activité est la promesse de création d'emplois dans la logique d'une "illusion de développement" (M. Svampa, 2019).

Cet argument atteint les jeunes des communautés, comme l'explique une femme leader, productrice de panela et membre du conseil communautaire de Gualea et de l'association Gualeanito, puisqu'il y a un problème d'emploi : "Les jeunes ne veulent plus être dans notre territoire parce que nous n'avons pas de sources de travail. Et l'exploitation minière nous bat parce que nous n'avons pas de sources de travail". Cependant, l'exploitation minière moderne génère peu d'emplois. Lorsque davantage de personnes locales embauchent, c'est dans les phases initiales, car une fois l'activité démarrée, elles embaucheront de la main-d'œuvre spécialisée, comme des opérateurs de machines, des ingénieurs civils et des géologues, généralement des étrangers. De plus, les sociétés minières préfèrent stratégiquement embaucher des personnes d'autres communautés afin d'éviter les grèves et les protestations car elles sont moins exigeantes en termes de conditions de travail (Zorrilla et al., 2012).

Les communautés qui résistent à l'exploitation minière dans le Chocó Andino sont conscientes que la solution au problème de l'emploi local implique des activités de production durables et alternatives à l'exploitation minière. De cette façon, la dirigeante de la communauté El Paraiso à Pacto dit ce qui suit : "L'exploitation minière ne fournit pas de travail. L'exploitation minière donne à 10, mais la panela donne à toute la communauté". De même, le directeur de Copropap affirme qu'au lieu de générer des emplois locaux, l'exploitation minière apporte de la main-d'œuvre pas chère du Venezuela et de la Colombie : "L'Équateur reçoit des migrants vénézuéliens et colombiens. Il y en a beaucoup et ils ont une main-d'œuvre moins chère. Alors ils ne prennent que le moins cher, et ils ne le donnent pas vraiment aux gens d'ici." De son côté, l'avocate de la défense contre l'exploitation minière au BUPROE et du Front Anti-Mines de Pacto explique qu'à La Merced de Buenos Aires, à Imbabura, d'autres entreprises sont embauchées, ce qui signifie que les gens des communautés ne reçoivent pas de travail : "La société minière Hanrine engage d'autres entreprises pour sous-traiter les gens. La société qui perce s'appelle Romandrill, la société de sécurité s'appelle 157 Security, la société alimentaire en est une autre... Ils ne génèrent pas de travail local, ce qu'ils font, c'est faire venir des gens d'autres endroits pour pouvoir vivre dans ces campements miniers".

À cela, il faut ajouter qu'il arrive un moment où les gisements miniers s'épuisent, et lorsque cela se produit, les emplois créés sont perdus. À ce stade, si l'exploitation minière

parvient à s'implanter pleinement sur le territoire, il n'y aura plus de communautés qui l'habitent et celle-ci deviendra une ville fantôme (Zorrilla et al., 2012). C'est un problème reconnu dans le Plan National de Développement du Secteur Minier 2020-2030 (Ministerio de Energía y Recursos Naturales No Renovables, 2020) : “Les risques d'une gestion communautaire basée sur des pratiques transactionnelles qui capitalisent sur des actions à court terme et accentuent le degré de dépendance des communautés à un certain projet minier doivent être évitée”. Dans le cas où les communautés dépendent des emplois miniers, d'autres activités productives incompatibles avec la territorialisation qu'impose l'exploitation minière, comme l'agriculture et le tourisme, ne peuvent pas se développer et les communautés resteront alors sans alternatives productives.

Comme je l'ai indiqué précédemment, la main-d'œuvre locale que l'industrie minière embauche est généralement peu qualifiée et, dans leur tentative de réduire les coûts pour augmenter les profits, les travailleurs sont victimes de conditions de travail précaires. Ceci est particulièrement grave compte tenu de la dangerosité du travail des mineurs (Zorrilla et al., 2012).

Lors de l'inspection que j'ai mentionnée précédemment à propos de la concession Melina de la société Melina Changó Santa Bárbara, le FAP a vérifié l'existence d'infrastructures dans des conditions précaires et d'entrées de mines soutenues par des piliers en bois, comme on le voit sur les photos 10 et 11.

Ce sont des emplois aux conditions de travail déplorables pour leurs ouvriers qui finissent par déclencher des maladies. Selon le directeur de Copropap : “Dans une galerie minière, dans un ou deux ans allez-vous reposer, vous êtes malade... va mourir. La contamination par le mercure et le cyanure est énorme dans le sang”. Le témoignage d'une femme leader met en évidence les problèmes de santé causés par ce métier et les conditions dans lesquelles il est pratiqué. Elle a travaillé sur un projet sur la santé des travailleurs d'une concession minière à Imbabura. Elle a appris qu'à deux reprises, il y avait eu des effondrements à l'intérieur de la mine lors d'explosions et que plusieurs personnes étaient coincées dans la cavité. Les travailleurs n'avaient pas d'assurance maladie et plusieurs d'entre eux sont décédés des années plus tard des suites de maladies causées par le travail dans la mine : "Lorsque certains d'entre



Photo 10. Campement sur la concession Melina. Photo : FAP, le 21 décembre 2020



Photo 11. Entrées de mines soutenues par des piliers en bois sur la concession Melina. Photo : FAP, le 21 décembre 2020

eux sont allés à l'hôpital après cet incident, ils ont réalisé qu'ils n'étaient pas assurés. Certains de ces gars ont fini par mourir avec cancer du poumon". Malheureusement ce ne sont pas des faits isolés, l'exprésidente de la Défense Technique APT Nord Valle de Intag dit ce qui suit : "Il y avait un collègue de la mine qui s'est cassé la jambe et a dû aller à l'hôpital tout seul car la compagnie ne l'avait pas assuré"

### **2.2.1.1.3. L'exploitation minière "responsable" va de pair avec l'exploitation minière illégale**

Le discours de l'État et des sociétés minières consiste à blâmer l'exploitation minière illégale pour tous les maux. Ainsi, le PNDSM 2020-2030 lui attribue la responsabilité de la contamination de l'environnement comme suit : "La pollution générée est principalement due à l'exploitation minière illégale et à celles qui ne disposent pas d'autorisations et de licences environnementales, qui, étant peu technifiées et non conformes aux normes environnementales en vigueur, ont gravement affecté leur environnement, en particulier les bassins d'eau" (Ministerio de Energía y Recursos Naturales No Renovables, 2020). Cependant, comme nous l'avons vu au point précédent, il n'y a pas d'exploitation minière qui ne pollue pas, et il est difficile de croire que les licences environnementales sont une garantie solide.

De plus, les défenseur.euses de l'exploitation minière la qualifient de "responsable" et la considèrent comme la solution à ce qu'ils identifient comme le principal problème dans les territoires, à savoir l'exploitation minière illégale. Voici ce que dit la Chambre des Mines de l'Équateur : "L'interdiction de l'exploitation minière formelle dans le secteur nord-ouest de Quito est une mesure qui ne résout pas les problèmes sous-jacents de la région, tels que l'incursion de l'exploitation minière illégale et la contamination de l'eau en raison du manque de traitement des eaux usées dans les zones élevées" (Padilla, 2023).

Malgré les multiples efforts pour positionner l'exploitation minière illégale comme le problème principal et se proposer comme la solution, les expériences et les témoignages des communautés du Chocó Andino nous montrent que les mêmes entreprises formelles qui se disent "responsables" sont celles qui exploitent illégalement le Chocó Andino. Dans une interview sur une chaîne numérique, Teolinda Calle, membre de Quito Sans Mines, déclare ce qui suit : "Ceux qui exploitent illégalement le Chocó Andino sont des entreprises formelles légalement constituées"<sup>95</sup>. De même, le travail de surveillance et d'enquête du FAP a démontré et dénoncé de multiples cas dans lesquels des sociétés minières ont opéré illégalement. Voici quelques exemples:

---

<sup>95</sup> Dans une interview sur la chaîne numérique Ingovernables Ec diffusée le 18.08.2023. Consulté 18 août à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=vWD627ZJm2Y&t=2s>



- Sur la photo 12, du 9 janvier 2020, on voit comment l'Agence de Régulation et de Contrôle de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables (ARC) a placé des scellés interdisant les activités minières illégales à l'entrée de la concession Ingapi, dont le propriétaire est la Société Nacional Minière (ENAMI EP)<sup>96</sup>, et où la société Melina Changó Santa Bárbara a extrait des matériaux minéralisés.



Photo 12. Interdiction de l'activité minière sur la concession Ingapi. Photo : FAP, le 9 janvier 2020

- Sur la photo 13, du 6 juin 2020, l'ARC retient deux camions à benne de la société Melina Changó Santa Bárbara et leur place des scellés d'interdiction car ils ne disposent pas des documents permettant le transport de minerais.



Photo 13. Interdiction d'utilisation de deux camions à benne de la société Melina Changó Santa Barbara. Photo : FAP, le 6 juin 2020

- Sur la photo 14, du 28 décembre 2020, l'ARC avec la police nationale démantèle les camps et place des scellés d'interdiction sur les machines et saisit le matériel explosif utilisé pour l'exploitation minière illégale dans la concession d'Ingapi.



Photo 14. Interdiction sur les machines et saisit du matériel explosif dans la concession d'Ingapi. Photo : FAP, le 28 décembre 2020

De cette façon, l'avocate de la défense contre l'exploitation minière au BUPROE et du Front Anti-Mines de Pacto (FAP) attribue la cause de l'exploitation minière illégale précisément à l'exploitation minière légale : “Les mineurs illégaux sont des travailleurs des mêmes sociétés minières. Ce sont des familles qui étaient liées d'une manière ou d'une autre aux sociétés minières. Puis ils se dissocient et apprennent à miner”.

Selon le PNDSM 2020-2030 : “Il est essentiel de souligner que toutes les activités minières menées dans le pays qui ne respectent pas les préceptes établis dans la loi minière sont considérées comme illégales” (Ministerio de Energía y Recursos Naturales No Renovables, 2020). Par conséquent, sur la base des preuves et des dispositions du PNDSM 2020-2030, l'exploitation minière formelle, qui se dit "responsable" et se proclame comme la solution à l'exploitation minière illégale, agit également dans l'illégalité.

#### **2.2.1.1.4. Incompatibilité avec l'agriculture et le tourisme soutenable**

L'exploitation minière se propose comme la seule solution à un territoire sans alternative productive, générant une vision selon laquelle le Chocó Andino est un territoire sans ressource ni opportunité au-delà de l'exploitation minière. Comme nous le verrons dans la discussion, cette affirmation est loin de la réalité et non seulement il existe des alternatives

<sup>96</sup> “Empresa Nacional Minera” en espagnol.

à l'exploitation minière, comme le dit le directeur de Copropap : “Il y a des alternatives de développement ici”, mais elles sont aussi plus respectueuses de l'environnement et ont plus de potentiel de faire en sorte que les communautés et leurs habitants vivent bien.

De plus, la Chambre des Mines de l'Équateur soutient que l'exploitation minière peut coexister avec l'agriculture et le tourisme et même les promouvoir : “L'exploitation minière "responsable" peut coexister harmonieusement avec d'autres activités productives telles que l'agriculture ou le tourisme, elle peut même leur donner une impulsion [...] à travers des programmes de relations communautaires [...] dans lesquels il est inclus une impulsion à la production locale” (Padilla, 2023). La contamination inévitable des sources d'eau causée par l'exploitation minière ou les multiples détonations d'explosifs quotidiennes peuvent-elles aider l'agriculture ou le tourisme de quelque manière que ce soit ? L'évidence nous montre que cette déclaration est loin de la réalité et que ces activités productives alternatives sont incompatibles avec l'exploitation minière. La coordinatrice du Corridor Écologique de l'Ours Andin considère que : “Tout type d'exploitation minière est incompatible avec le tourisme durable car elle contamine les eaux où les gens viennent pour se baigner et l'eau utilisée par les restaurants”. De plus, une femme leader et productrice de panela est claire à ce sujet : “Si l'exploitation minière entre, les collègues (producteur.trices de panela) perdent leur certification”. Le directeur de Copropap, qui est une coopérative de panela à Pacto qui a des certifications de production organique et de commerce équitable, explique qu'il y a quelques années, ils allaient obtenir des fonds européens pour construire une microcentrale hydroélectrique pour fournir de l'énergie triphasique. La coopérative avait remporté le concours et les fonds leur avaient été attribués, mais finalement les financiers les ont rejetés, justifiant que si l'exploitation minière était positionnée dans la région, ils perdraient la certification organique. En outre, les sociétés minières monopolisent de vastes surfaces foncières pour opérer, par achat ou expropriation dans le pire des cas, faisant référence aux processus d'accumulation par dépossession (Harvey, 2004, p. 116). Cela fait perdre aux communautés leurs territoires et les empêche de développer des activités agricoles (Zorrilla et al., 2012).

Par ailleurs, l'exploitation minière fait partie d'un mode de production qui est l'extractivisme et qui est basé sur l'extraction et l'épuisement des ressources naturelles pour l'exportation. Dans cette définition, il est entendu qu'à long terme, si les ressources du territoire sont épuisées, les communautés ne pourront pas recourir aux emplois miniers, mais il n'y aura pas non plus d'alternatives. Cela ne va pas arriver si le Chocó Andino opte pour des activités productives respectueuses de la forêt et de ses communautés. La présidente de Copropap met ce problème sur la table : “Du pain pour aujourd'hui, mais la faim pour demain. Les compagnies minières vont durer 10 ou 20 ans et elles vont s'épuiser. D'autre part, nous cultivons des champs de canne à sucre dans le Chocó Andino depuis plus de 100 ans”.

### **2.2.1.2. La violence comme mode de fonctionnement**

Comme nous l'avons déjà vu, lorsque l'exploitation minière métallique s'installe sur un territoire, elle produit des transformations sociales et environnementales dans de multiples domaines. L'un des problèmes les plus critiques qui accompagnent l'exploitation minière partout où elle se produit est l'augmentation des violences sur les territoires. Malgré le fait que dans le Chocó Andino, l'exploitation minière est en phase d'exploration, les communautés ont déjà subi l'augmentation de la violence et de la division sociale qui caractérise l'exploitation minière, car ces impacts se développent également dans les deux phases (Zorrilla et al., 2012).

#### **2.2.1.2.1. Menaces et peur chez les défenseur.euses communautaires**

Les conflits miniers sont indissociables de la violence et dans de nombreux cas, il y a même des meurtres. Il y a des meurtres dans un cas sur cinq, l'exploitation minière ayant une moyenne plus élevée que les autres conflits environnementaux. Des cas de meurtre en Amérique latine comme ceux de Berta Cáceres en 2016 envoient un message au monde que l'Amérique latine est particulièrement dangereuse pour les défenseurs de l'environnement (Nathalie Butt et al., 2019). La mort de José Tendetza, vraisemblablement assassiné, est devenue un cas notoire en Équateur. Il était un chef shuar et un ferme opposant au projet minier d'El Mirador. Ces types d'événements envoient un message de peur aux communautés lorsqu'il s'agit de s'opposer à des projets comme celui-ci (Sacher, 2015).

Le Chocó Andino n'est pas exempt de la violence que l'exploitation minière apporte avec elle. Des défenseur.euses du territoire comme les producteur.trices de panela bio de COPROPAP ont subi des menaces, voire des menaces de mort, de la part des mineurs. Selon les mots du directeur de la coopérative : "Nous avons des menaces de mort". Un membre du Front Anti-Mines de Pacto explique que depuis quelques années, il vit en alerte constante en raison des menaces et des intimidations constantes dont il fait l'objet de la part des mineurs. Il a reçu à plusieurs reprises des menaces de mort et, une fois, il a été coincé par siete mineurs qui ont cherché à le provoquer afin d'avoir une raison de le dénoncer et ainsi de l'écartier. Cela lui a causé de sérieux problèmes à la maison puisque sa lutte contre l'exploitation minière met sa famille en danger. Une femme leader et membre du conseil communal de Gualea montre la peur et l'impuissance subies par les défenseur.euses du territoire : "Si l'exploitation minière vient ici, qui nous défend ? Parce que nous sommes des agriculteurs contre les mineurs qui viennent avec de l'argent et des menaces. Et c'est la peur. J'ai beaucoup d'amis à Pacto qui, pour les intimider, ils (les mineurs) les menacent". Pour ajouter plus de poids à l'argument, le témoignage d'une membre du Réseau des Jeunes du Chocó Andino précise ce que l'introduction de l'exploitation minière signifie pour les défenseur.euses du territoire : "J'ai vécu de première main ce que c'est que de vivre le harcèlement constant des travailleurs des sociétés minières. Nous vivons dans la peur qu'à tout moment nous puissions subir une agression parce que les travailleurs passaient en nous insultant, en nous montrant du doigt...".

#### **2.2.1.2.2. La rupture du tissu social comme stratégie des sociétés minières**

Les projets extractifs, et plus particulièrement l'exploitation minière, sont dévastateurs pour le tissu social et l'unité des communautés (Soliz Torres, 2016; Soliz Torres et al., 2012). Dans le but de déconstruire l'opposition qu'elles reçoivent sur le territoire, les sociétés minières entendent générer la division en "rompant le tissu social". C'est un témoignage partagé par divers acteur.trices du territoire qui s'opposent à l'exploitation minière. C'est ainsi que l'explique le directeur de la Copropap : "Elles (les sociétés minières) rentrent dans les organisations pour rompre le tissu social, casser l'organisation." Pour cette raison, depuis la coopérative, ils.elles font très attention lorsqu'il s'agit d'intégrer de nouveaux membres car ils.elles savent que les mineurs sont derrière l'achat des parts pour affaiblir l'opposition de l'intérieur de l'association : "Le producteur qui entre, doit entrer avec la philosophie de la coopérative, produire de manière associative, prendre soin de l'environnement, prendre soin de la certification bio. Mais maintenant, les mineurs suivent les producteurs et leur offrent l'or ou les menacent. Même des menaces de mort. Et donc ils veulent rompre. C'est pourquoi maintenant la coopérative doit sélectionner qui est vraiment prêt à travailler au service de la coopérative et non pas qui est prêt à être majoritaire pour que les intérêts aillent à l'exploitation minière. Parce qu'ils veulent casser ça. La coopérative est le caillou dans la chaussure ici". Le FAP dénonce que la société Natural Resources Company NRESC SA a financé plusieurs associations agricoles dans le but de délégitimer des organisations préexistantes et de diviser la communauté de San Francisco de Pachijal entre ceux qui soutiennent et ceux qui s'opposent à l'exploitation minière. Cette division sociale atteint aussi les foyers, comme l'explique la présidente de Copropap : "Le tissu social est le plus important. Ils nous mettent les enfants contre les parents, les mineurs les paient plus".

#### **2.2.1.2.3. Dépossession du territoire terre : dépossession des modes de vie**

Heureusement, les communautés du Chocó Andino n'ont pas encore subi les effets les plus graves de l'accumulation par dépossession qui caractérise l'exploitation minière et que nous avons vu dans le chapitre 1.2.2, à travers la dépossession forcée et violente des communautés de leurs territoires. En effet, aujourd'hui, il n'y a pas de concessions minières en phase d'exploitation. Cependant, l'accumulation par dépossession comprend aussi "la suppression de l'accès à la propriété commune ; la marchandisation de la main-d'œuvre et la suppression des formes alternatives (autochtones) de production et de consommation ; les processus coloniaux, néocoloniaux et impériaux d'appropriation des biens (y compris les ressources naturelles)" (Harvey, 2004, p. 116). De cette façon, si nous nous souvenons de ce que j'ai expliqué dans ce chapitre concernant l'utilisation privée et la contamination des sources d'eau, l'abattage illégal d'arbres, l'emploi temporaire et précaire et les dommages aux activités productives alternatives telles que l'agriculture et le tourisme, nous voyons que l'exploitation minière a déjà commencé à déposséder les communautés de leur territoire terre (Lorena Cabnal, 2010). De plus, dans le but d'expulser les habitants ou de réprimer les actes

de résistance, les sociétés minières font appel à des sociétés de sécurité, ou c'est directement la police qui facilite ces opérations (Zorrilla et al., 2012). Cela s'est déjà produit dans le Chocó Andino. Le FAP dénonce la présence injustifiée et excessive de la police pour entraver la libre circulation et le droit à la résistance des communautés. Sur la photo 15, nous voyons une opération policière empêchant l'accès des manifestants à San Francisco de Pachijal.

Prenons l'exemple de la région voisine, Imbabura, où les mêmes sociétés minières qui opèrent dans le Chocó Andino ont déjà commencé à exploiter la forêt. Si le projet minier de Junín se met en place, au moins quatre communautés devraient être relocalisées (Zorrilla et al., 2012).



Photo 15. Opération policière contre une manifestation anti-mines à San Francisco de Pachijal. Photo : FAP, le 20 octobre 2020

Par ailleurs, la stratégie des

compagnies minières est de déraciner les gens de leurs activités productives en leur offrant du travail et ainsi mettre fin à l'opposition. Des années plus tard, l'exploitation minière cesse d'offrir du travail local et embauche de la main-d'œuvre moins chère, généralement étrangère. De cette façon, les agriculteurs qui sont liés à l'exploitation minière perdent leurs terres et l'exploitation minière s'installe déjà sur le territoire. Une femme leader du Chocó Andino explique la transformation sociale qu'elle a aperçu sur un territoire à Imbabura où l'exploitation minière s'est exercée pendant des années : "L'effet qui est tout de suite est l'effet social, le changement social total au sein de la communauté. Il y a 15 ou 18 ans, j'y suis allé, et récemment j'y suis retourné. Les gens là-bas ont presque disparu. Les gens qui y travaillent viennent d'ailleurs. Quand l'exploitation minière arrive, elle embauche tout le monde, femmes, hommes, enfants... et les gens partent et abandonnent la question productive. Et ce qui compte pour l'exploitation minière, c'est d'embaucher des gens et de les mettre en relation avec l'exploitation minière. Le secteur minier a une manière tellement tactique d'entrer... Ce qu'il détruit en premier, c'est le syndicat, la participation interne".

#### **2.2.1.2.4. Dépossession du territoire corps : augmentation des inégalité des sexes**

L'exploitation minière est la forme d'extractivisme qui accentue le plus les inégalités entre les sexes et la violence à l'égard des femmes (Astrid Ulloa, 2016). C'est la conséquence d'une (re)patriarcalisation des territoires due à l'extractivisme, en l'occurrence minier. Cela accentue les rapports de force qui dominent les femmes dans le patriarcat, ajoutant des formes de domination de classe et coloniale. Ainsi, comme je l'ai déjà commenté précédemment dans le mémoire, l'extractivisme minier est intrinsèquement lié au capitalisme, au colonialisme et

au patriarcat (Hernández & Jiménez, 2019). Le PNDSM 2020-2030 reconnaît en partie ce problème et affirme qu'il existe "un faible niveau d'inclusion de la main-d'œuvre avec une perspective de genre dans les activités minières" et "un flux migratoire principalement masculin vers les secteurs miniers, qui génère l'offre de services tels que les bars et maisons closes, qui [...] est associée à une augmentation de la violence domestique" (Ministerio de Energía y Recursos Naturales No Renovables, 2020).

En général, les femmes sont exclues des espaces miniers, où la présence masculine est majoritaire, et celles qui vivent de l'exploitation minière le font dans des conditions inégales aux hommes. Cette masculinisation des territoires place la femme dans l'espace domestique ou comme objet sexuel. Ainsi, l'exploitation minière amène généralement la prostitution sur les territoires (Astrid Ulloa, 2016; Cohen, 2014). Comme nous l'avons déjà vu dans le cadre théorique, il faut faire une distinction entre le territoire terre et le territoire corps. Dans le point précédent, j'ai expliqué que dans le Chocó Andino, il y a déjà une dépossession du territoire-terre. Malheureusement, la même chose se produit avec le territoire-corps, puisque la violence de genre est l'un des principaux problèmes et l'exploitation minière est venue l'accentuer, comme l'explique une femme dirigeante et membre du conseil communal de Guala : "La violence contre les femmes est ce qu'il y a le plus dans les communes". Ainsi, les femmes sont doublement dépossédées, de leur territoire-corp et de leur territoire terre.

Un membre du FAP explique qu'un mineur de la société chilienne Melina Chango Santa Bárbara, qui possède plusieurs concessions dans le Chocó Andino et qui l'a réprimandé et menacé à plusieurs reprises, est propriétaire d'une maison close. L'avocate de la défense contre l'exploitation minière au BUPROE et au Front Anti-Mines de Pacto raconte qu'à La Merced de Buenos Aires, à Imbabura, à cause de l'exploitation minière, il y a de la prostitution. La société qui détient ces concessions est Hanrine Ecuadorian Exploration and Mining S.A, qui a deux concessions en cours dans le Chocó Andino<sup>97</sup>. Ainsi, déclare-t-elle : "Nous dénonçons la présence de femmes prostituées dans le centre-ville. Elles exercent même leurs fonctions près de la seule crèche de la commune, à côté du sous-centre de santé".

La stratégie minière, tant de l'État équatorien que des entreprises minières, dans leurs efforts pour se qualifier de "responsables" et "durables" dans le cadre de leur Responsabilité Sociale des Entreprises, pose deux problèmes. Le premier est que, comme nous l'avons vu dans ce chapitre, elle n'est ni responsable ni durable, puisqu'elle menace gravement le patrimoine naturel du Chocó Andino et décide unilatéralement que ses communautés deviennent des "zones de sacrifice" soumises à la dépossession de leurs territoires, corps et terre. Le second est que dans le meilleur des cas, l'exploitation minière est présentée comme un modèle de développement qui s'inscrit dans la modernité capitaliste, qui est à l'origine de

---

<sup>97</sup> Géoportail de l'Agence de Régulation et de Contrôle de l'Energie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables ARCERNR : *Catastro Minero*. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : [https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1\\_2/explore?location=0.179611,-78.665770,9.63](https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1_2/explore?location=0.179611,-78.665770,9.63)

la crise de civilisation que nous traversons. Il est irresponsable que face aux défis auxquels nous sommes confrontés, avec les limites planétaires dépassées, l'État équatorien propose des solutions tièdes basées sur la croissance économique et que le modèle actuel de développement capitaliste, extractiviste, colonial et patriarcal ne soit pas remis en question. Un modèle qui ne résout rien et qui continue d'accentuer la crise actuelle de civilisation. De plus, ces approches sont incompatibles avec d'autres modèles alternatifs tels que le Bien Vivre et la décroissance, puisqu'ils continuent à privilégier les langages de valorisation économique par rapport aux autres comme ceux de la justice environnementale et sociale que je développerai dans la discussion.

### **2.2.2. Le tournant écoterritorial : la résistance communautaire contre l'exploitation minière**

Dans ce contexte où le Chocó Andino a déjà subi les conséquences de l'exploitation minière, on assiste sur le territoire à ce que Svampa appelle le tournant éco-territorial (M. Svampa, 2019; M. N. Svampa, 2013). De cette manière, les communautés rejoignent une action collective de résistance contre le modèle extractiviste et commencent à contribuer à une subjectivité alternative. Malgré le fait qu'il y a aussi sur le territoire de nombreuses personnes favorables à l'exploitation minière ou qui n'ont pas d'opinion sur le sujet, un fort mouvement de résistance communautaire se met en place. Face à cette situation, le Chocó Andino commence à se consolider en tant que territoire en réexistence.

#### **2.2.2.1. La bataille juridique comme outil de résistance**

##### **2.2.2.1.1. Criminalisation des défenseur.euses communautaires**

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment avec l'arrivée de l'exploitation minière métallique dans le Chocó Andino, comme dans d'autres territoires, il y a eu une augmentation de la violence et depuis lors, les défenseur.euses du territoire ont subi des affrontements et des menaces continus de la part des mineurs. En plus de l'intimidation physique ou de la corruption, les sociétés minières se tournent vers le domaine judiciaire pour affaiblir la résistance des communautés. En Équateur, "plus de 90% des personnes accusées de terrorisme et de sabotage sont issues des mouvements sociaux qui opèrent dans la mine à grande échelle" (Zorrilla et al., 2012).

L'avocate du Front Anti-Mines de Pacto (FAP) et de la défense contre l'exploitation minière à Buenos Aires Unis pour Protéger l'Écosystème (BUPROE)<sup>98</sup> a travaillé avec les plaintes des sociétés minières contre les défenseur.euses de la communauté et même à son encontre. Sans son aide, nombre de ces personnes n'auraient pas pu se permettre une défense légale et auraient été condamnées ou ruinées financièrement et épuisées physiquement. L'avocat de le FAP et de la BUPROE l'explique ainsi : "Nous sommes venus en aide à La

---

<sup>98</sup> "Bonaerenses Unidos Protegiendo el Ecosistema" en espagnol

Merced Buenos Aires<sup>99</sup> en raison de la criminalisation systématique de la population. Quand je suis entré, ils n'avaient pas d'avocats. Les avocats voulaient leur faire payer 5.000 \$ par personne car ils étaient accusés de dommages aux biens d'autrui du fait de l'incendie des camps qui avait lieu à cette époque, de sabotage, beaucoup étaient accusés d'association illicite d'exploitation minière illégale. L'ancien président de la Merced de Buenos Aires avait cinq plaintes. Quand ils vous criminalisent, ils vous épuisent physiquement, économiquement et psychologiquement”

Une avocate membre de l'Alliance des Droits Humains manifeste son indignation face à la criminalisation des avocats de la défense des territoires : “C'est un scandale que quelqu'un exerce le métier et l'utilise pour faire avancer la justice dans une société et se retrouve poursuivi pour ce”.

Lorsque cela se produit, les gens se concentrent sur leur propre défense, et la défense contre l'exploitation minière passe au second plan. Ceci est bien connu des compagnies minières et c'est pourquoi cela fait partie de leur stratégie de démobilisation de la résistance communautaire. L'avocate du FAP et de la BUPROE ajoute ceci : "Ils utilisent le droit pénal et le droit constitutionnel de manière abusive pour démobiliser”.

Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre 1.1.2, l'État, ou Minéralo-Etat, dans sa stratégie pro-mines agit comme un allié des sociétés minières, facilitant leur implantation dans les territoires. En matière juridique, l'État a une influence énorme et l'utilise pour atteindre ses objectifs. Concernant la criminalisation systématique des défenseur.euses du territoire, l'Etat est complice de ne pas prendre de mesures en la matière face au dysfonctionnement et à la perversion des mécanismes judiciaires. L'avocate du FAP et du BUPROE explique les nombreux cas d'accusations contre des défenseur.euses et parle d'un État “défaillant” pour avoir permis que cela se produise : “Où sont les dossiers d'abus envers les gens ? Cette année j'ai systématisé 128 cas d'abus au niveau national, en un an. Nous parlons de manquements de l'État équatorien à la protection des défenseur.euses [...] Je ne suis pas la seule avocate incriminée. Dans mon cas, les enquêtes précédentes seront sûrement archivées. Mais même ainsi, le parquet, au lieu d'agir d'office et d'archiver ces enquêtes précédentes, ce qu'il a fait, c'est renforcer et faire peur à la loi. [...] Ces dernières années, il n'y a pas eu d'État. C'est un État défaillant”.

La stratégie de criminalisation des défenseur.euses communautaires est un moyen d'empêcher l'enquête sur les illégalités que commettent les sociétés minières elles-mêmes et que j'expliquerai au point suivant. L'avocate du FAP et du BUPROE l'explique ainsi lorsqu'elle parle de la concession de la société minière Melina Changó-Santa Bárbara à Pacto, dans le Chocó Andino : “Tout ce qu'ils veulent emporter, ce sont ces preuves que nous avons.

---

<sup>99</sup> Commune d'Imbabura où se trouvent plusieurs concessions minières.



Que l'entreprise travaillait, exploitait et exportait de l'or sans licence environnementale et criminalisait les gens".

### **2.2.2.1.2. Les sociétés minières (il)légalles contre les droits à la consultation et de la Nature**

Les défenseur.euses du territoire du Chocó Andino résistent à l'exploitation minière pour de nombreuses raisons que nous avons vues jusqu'à présent, telles que la dépossession des populations de leurs territoires et de leurs modes de vie, la destruction de la biodiversité et des écosystèmes, ou la contamination des sources d'eau. Cependant, il y a une raison beaucoup plus simple et qui a beaucoup de poids, c'est que les sociétés minières du Chocó Andino, comme dans de nombreux autres territoires de l'Équateur, opèrent illégalement. Dans ce chapitre, nous verrons pourquoi, en utilisant comme exemple les cas des jugements Los Cedros<sup>100</sup> et Llurimagua<sup>101</sup>, dans lesquels la bataille juridique a plus de précédents que dans le Chocó Andino.

Un porte-parole de l'Observatoire Minier, Environnemental et Social du Nord de l'Équateur (OMASNE) explique comment la décision judiciaire sur la forêt de protection de Los Cedros, à Imbabura, crée un précédent sur les articles 398 et 71 de la Constitution de l'Équateur<sup>102</sup> sur la consultation environnementale et les droits de la Nature respectivement et contribue à la défense efficace d'autres communautés, territoires et écosystèmes menacés ou affectés par l'extractivisme. Cet arrêt de la Cour constitutionnelle ratifie l'arrêt de la Cour provinciale d'Imbabura en 2019 et annule le registre environnemental et les permis d'eau accordés aux concessions minières Río Magdalena 1 et 2 et exhorte le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique (MAATE) pour examiner les processus de délivrance de licences. La décision judiciaire laisse deux conclusions que l'OMASNE explique<sup>103</sup> : (1) "En cas de doute sur une éventuelle affectation environnementale, l'État doit consulter la ou les communauté(s) éventuellement affectée(s) [...] Dans le cas d'activités minières, la consultation environnementale doit être réalisée, au moins, avant la délivrance du registre environnemental et avant le permis environnemental, et sur la base des dispositions de l'article 89 de la loi minière, avant "toutes les phases de l'activité minière". Il faut préciser que bien qu'il soit obligatoire de réaliser la consultation environnementale, celle-ci n'est pas contraignante (Vela-Almeida et al., 2022) ; (2) "Le MAATE, en coordination avec le Ministère des Ressources Naturelles Non Renouvelables et

---

<sup>100</sup> Affaire n° 1149-19-JP/21 : Révision de l'arrêt d'action de protection Bosque Protector Los Cedros. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.corteconstitucional.gob.ec/caso-nro-1149-19-jp-21-revision-de-sentencia-de-accion-de-proteccion-bosque-protector-los-cedros/>

<sup>101</sup> Jugement n° : 10332-2020-00418 sur l'affaire du projet minier Llurimagua. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.derechosdelanaturaleza.org.ec/casos/caso-llurimagua/>

<sup>102</sup> Constitution de l'Équateur. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.defensa.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2021/02/Constitucion-de-la-Republica-del-Ecuador-act-ene-2021.pdf>

<sup>103</sup> Informations tirées de la page Facebook OMASNE. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : [https://www.facebook.com/OMASNE/posts/pfbid0D6QUEZVehmhoF2aWAwC3BrfnLt1SwaPxwywCSWTTBT1zD5qejsLz2onwOK3STvHgl?locale=es\\_LA](https://www.facebook.com/OMASNE/posts/pfbid0D6QUEZVehmhoF2aWAwC3BrfnLt1SwaPxwywCSWTTBT1zD5qejsLz2onwOK3STvHgl?locale=es_LA)

les gouvernements autonomes décentralisés [...] doit adapter les réglementations infra-légales correspondant à la délivrance des registres environnementaux et des licences environnementales et à l'utilisation de l'eau pour le transport des activités extractives afin d'éviter des violations des droits de la nature comme celles en l'espèce”.

La décision judiciaire de Llurimagua, comme celle de Los Cedros, sert de précédent pour d'autres cas d'extraction de métaux dans des territoires tels que le Chocó Andino. En résumé, la sentence a déclaré la violation du droit à la consultation environnementale des communautés et des droits de la Nature et a ordonné la révocation du permis environnemental<sup>104</sup> de la société minière et la suspension de toutes les activités minières dans la zone d'influence du Projet Minier de Llurimagua.

La violation du droit à la consultation environnementale, c'est-à-dire, du droit des collectivités à être consultées sur les décisions ou autorisations pouvant affecter l'environnement, se produit parce que le MAATE considère comme valable une socialisation au lieu d'une consultation, telle que prévue par la loi et accorde le Permis Environnemental à la Société Nationale des Mines ENAMI EP. De cette manière, le public est informé des politiques qui vont être mises en œuvre, au lieu d'être impliqué dans le processus et dans la décision. Cette partie de la sentence est identique dans la décision judiciaire de Los Cedros, qui sert de précédent à la Cour constitutionnelle et la transcrit telle qu'elle est rédigée. Les juges affirment que dans l'État équatorien, la consultation environnementale est prévue à l'article 398 depuis 2008, et malgré le fait que dans le cas de Llurimagua il s'agit d'une forêt communautaire et à Los Cedros d'une forêt de protection, la phrase est claire : “S'agissant de questions de protection de la nature et d'un sujet vivant et de droit, l'arrêt de Los Cedros doit être appliqué dans tous les cas et rétroactivement”. Le projet de Llurimagua, à Intag, est l'un des cas les plus emblématiques de la défense des territoires contre l'exploitation minière métallique en Equateur. Le directeur et fondateur de Decoin<sup>105</sup>, l'une des figures les plus importantes de la résistance contre l'exploitation minière en Équateur et habitant d'Intag dit ce qui suit à ce sujet : "Toutes les communautés de la zone d'Intag sont dans des concessions minières. La communauté où je vis est sous concession. Pas une seule fois nous n'avons été consultés”.

Le deuxième aspect clé de la décision est la violation des droits de la Nature. Dans ce cas, les sociétés minières ont l'obligation d'effectuer périodiquement une surveillance environnementale au cours de l'exercice de leurs activités. Le problème vient du fait que les juges indiquent que c'est la même société minière qui effectue la surveillance, vérifie que la réglementation environnementale est respectée et informe le MAATE qu'elle respecte la

---

<sup>104</sup> Rappelons que le MAATE est l'organisme qui doit délivrer le cadastre environnemental pour les concessions minières en phase initiale d'exploration, des licences environnementales si elle passe en phase d'exploration avancée et de la délivrance des autorisations d'eau.

<sup>105</sup> Decoin | *Defensa y Conservacion Ecologica de Intag*. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse <https://www.decoin.org/>

réglementation. Par conséquent, selon les mots de l'avocat et président du Coordonnateur Équatorien des Organisations de Défense de la Nature et de l'Environnement (CEDENMA) : "L'entreprise est la partie intéressée, l'éventuel contrevenant et qui communique au MAATE qu'elle n'a pas enfreint". De cette façon, les juges considèrent que les droits environnementaux sont violés, en plus du droit à la consultation environnementale des communautés, et la sentence suspend la licence environnementale et les activités minières à Llurimagua.

L'avocat et président de la CEDENMA explique que l'État, avec les juges et les sociétés minières, "utilisent tous les mécanismes possibles en faveur de l'exploitation minière", et le désigne directement comme responsable du respect de la loi.

### **2.2.2.1.3. Les mécanismes légaux contre l'exploitation minière : les sentences de Los Cedros et de Llurimagua**

Revenant au cas du Chocó Andino, trois points peuvent être distingués pour comprendre comment le territoire peut se défendre par le biais de mécanismes légaux contre l'exploitation minière qui agit illégalement dans tous les cas : (1) le contrôle de l'exploitation minière illégale, (2) le respect des droits constitutionnels de la Consultation Environnementale et de la Nature et (3) la Consultation Populaire de Quito Sans Mines<sup>106</sup>.

1. En premier lieu, comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres 2.2.1.1.3 et 2.2.2.1.2, l'exploitation minière qui se dit responsable est proposée comme la seule solution à l'exploitation minière illégale. Cependant, l'exploitation minière dite illégale qui opère sans avoir obtenu de concessions minières ou sans les permis nécessaires, doit simplement être soumise à un contrôle légal. Dans le Chocó Andino, il existe divers mécanismes dans le cadre juridique qui doivent permettre de lutter contre l'exploitation minière illégale. Il y a l'ordonnance 137, qui déclare les communes de la MCA comme des zones d'importance écologique, culturelle et productive durable ; les ordonnances respectives de chaque ACUS ; l'Agence Métropolitaine de Contrôle<sup>107</sup>; le Secrétaire à l'Environnement du District Métropolitain de Quito; le Département de l'Environnement du Gouvernement Provincial de Pichincha ; et le Sous-secrétariat à la Qualité de l'Environnement du MAATE<sup>108</sup> qui est l'organe directeur chargé du contrôle de l'exploitation minière illégale. L'article 260 du Code Pénal Organique Intégral (COIP) prévoit : "un peigne privatif de liberté de cinq à sept ans pour la cellule qui, sans autorisation de l'autorité compétente, extrait, exploite, explore, exploite, transporte ou commercialise des ressources minières"<sup>109</sup>. Par conséquent, l'argument selon lequel la meilleure solution pour empêcher l'exploitation minière illégale est l'exploitation minière "responsable", lorsqu'il existe suffisamment de mécanismes de contrôle

---

<sup>106</sup> Je vais expliquer plus en détail la Consultation Populaire de Quito Sans Mines à la fin du chapitre suivant.

<sup>107</sup> User, S. *Objetivo, misión, visión*. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://agenciadecontrol.quito.gob.ec/index.php/acerca-de-nosotros/objetivo-mision-vision>

<sup>108</sup> *Calidad Ambiental – Ministerio del Ambiente, Agua y Transición Ecológica*. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.ambiente.gob.ec/calidad-ambiental/>

<sup>109</sup> *Fiscalía General del Estado | 4 sentenciados por actividad ilícita de recursos mineros*. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.fiscalia.gob.ec/4-sentenciados-por-actividad-ilicita-de-recursos-mineros/>

qui devraient simplement fonctionner correctement, ne tient pas. Selon les mots du coordinateur technique de la MCA et de la Forêt Modèle du Chocó Andino : “Faut-il exploiter Pichincha rapidement pour que les illégaux n'entrent pas ?”

L'avocate du FAP explique que la société Melina Chango-Santa Bárbara, qui possède deux concessions minières dans le Chocó Andino, a exploré, exploité et exporté l'or de Pacto sans licence environnementale et sociale<sup>110</sup>. Du fait de cette affaire et d'autres similaires, l'avocate est incriminée par les sociétés minières : “Je suis une avocate qui a été incriminée dans le cadre de ma profession. J'ai une plainte pour sabotage et une autre pour atteinte à la propriété d'autrui. Pour avoir défendu les communautés lors d'une inspection, pour avoir rendu visible ce qui se passait, pour avoir amené les médias sur le territoire, pour avoir donné des interviews, pour avoir effectué des inspections et pour avoir démontré que l'État équatorien n'avait pas la capacité de contrôler les activités minières à une heure et demi de Quito”.

Encore une fois, la figure de Minéralo-État nous aide à comprendre que l'exploitation minière a des facilités pour opérer et que les contrôles ne sont pas correctement effectués par le MAATE. L'ancienne présidente de la MCA déclare à ce sujet : “Il y a des concessions qui n'ont pas de permis et qui fonctionnent. Nous savons que les concessions existent, nous savons qu'elles sont là, mais on veut qu'elles respectent les réglementations légales et qu'il ne s'agisse pas seulement de formalités administratives, mais qu'elles soient réellement remplies. Mais malheureusement le gouvernement est juge et partie prenante. L'organe directeur de contrôle est le MAATE. Donc si je travaille juste là, je fais comme si je n'ai pas vu, comme si je ne connais pas, comme si je n'ai pas compris et je ne fais pas le contrôle”.

2. Deuxièmement, concernant l'exploitation minière "responsable", dont nous avons déjà vu qu'elle agit illégalement, les sentences de Los Cedros et Llurimagua pourraient créer un précédent dans le Chocó Andino.

Un avocat et coordinateur du master en Droit Ambiental à l'Université Centrale de L'Équateur (UCE) explique qu'en cas de suspension des concessions minières après la Consultation Populaire, l'État recevrait des plaintes des sociétés minières qui auraient déjà accordé des concessions et il devrait leur verser une compensation. Cependant, le problème remonte à longtemps, lorsque les concessions minières ont été accordées sans procéder à des consultations environnementales avec les communautés. Concernant les concessions minières accordées dans le Chocó Andino, une avocate et membre de l'Alliance des Droits Humains déclare ce qui suit : "Ce sont des décisions qui sont prises d'une façon autoritaire, sans aucune légitimité démocratique et qui sont prises en violation des droits". Par conséquent, ce n'est pas

---

<sup>110</sup> 2 toneladas de material aurífero fueron incautadas en operativo policial, en Pacto – Ministerio de Gobierno. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.ministeriodegobierno.gob.ec/2-toneladas-de-material-aurifero-fueron-incautadas-en-operativo-policial-en-pacto/>

<sup>111</sup> Publication du Pacte Front Anti-Mines du 08/02/2022. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.facebook.com/FrenteAntimineropacto/>

correct de décider en fonction des conséquences que l'abrogation des concessions a aujourd'hui, c'est-à-dire l'indemnisation de l'État sur les sociétés minières. Les concessions antérieures à 2008 n'auraient jamais dû être accordées car elles ne respectaient pas ce qui est stipulé à l'article 398 de la Constitution de l'Équateur<sup>112</sup>, puisque les communautés n'ont pas été consultées. Ici, les sentences de Los Cedros et de Llurimagua devraient servir de précédent, puisque de la même manière le droit constitutionnel à la consultation environnementale a été violé et donc ces concessions minières devraient être suspendues. A propos des concessions qui ont été accordées avant 2008, alors que la Constitution de 1998 ne reconnaissait pas le droit à la consultation environnementale aussi explicitement que l'actuelle, une avocate et membre de l'Alliance des Droits Humains déclare : “Les catalogues des droits dans la Constitution de l'Équateur n'ont pas été inventés en 2008, ils n'y sont même pas seulement depuis 1998, ils y sont depuis avant, depuis la Constitution de 1979 et les réformes qui ont suivi. Ensuite, il y avait déjà des droits, qui ne s'appelaient pas comme ils le sont maintenant, bien qu'ils n'aient pas eu le développement et l'élaboration juridique des réglementations habilitantes et réglementaires qu'ils ont maintenant”. Ainsi, l'article 28 de la Loi sur la Gestion de l'Environnement<sup>113</sup> de 1999, abrogée en 2018<sup>114</sup>, stipule que “le non-respect du processus de consultation visé à l'article 88 de la Constitution politique de la République<sup>115</sup> rendra l'activité inexécutable et sera un motif de nullité des contrats respectifs”. Dans ce cas, les sentences de Los Cedros et de Llurimagua ne servent pas de précédent, mais comme nous pouvons le voir, la loi soutient le droit des communautés à être consultées avant que la première concession minière ne soit accordée dans le Chocó Andino en 2002, et donc les juges pourraient également suspendre ces concessions.

#### **2.2.2.2. L'interdiction de l'exploitation minière dans le Chocó Andino**

Il faut expliquer que la Consultation Populaire de Quito Sans Mines du 20 août 2023 est l'étape la plus récente d'un processus qui a commencé il y a des années depuis des communautés du Chocó Andino. C'est aussi l'un des plus grands événements de défense de l'environnement et de démocratie de l'histoire de l'Équateur, puisqu'il s'agit, avec la Consultation populaire du Yasuní (Entrepueblos, 2023), de la première consultation promue par les citoyens. Dans les lignes suivantes, nous verrons quelques-uns des événements les plus importants de la lutte ces dernières années et nous terminerons par une explication de la Consultation Populaire et de ses répercussions.

---

<sup>112</sup> Constitution de l'Équateur. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : [https://www.defensa.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2021/02/Constitucion-de-la-Republica-del-Ecuador\\_act\\_ene-2021.pdf](https://www.defensa.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2021/02/Constitucion-de-la-Republica-del-Ecuador_act_ene-2021.pdf)

<sup>113</sup> Article 28 de la Loi sur la Gestion de l'Environnement. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.acnur.org/fileadmin/Documentos/BDL/2008/6618.pdf>

<sup>114</sup> Nouveau code organique de l'environnement. Tobar ZVS. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.tzvs.ec/noticiasdestacadas/nuevo-codigo-organico-del-ambiente/>

<sup>115</sup> Art. 88.- "Toute décision de l'Etat qui peut affecter l'environnement, doit préalablement avoir les critères de la communauté, pour laquelle elle sera dûment informée. La loi garantira votre participation". Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <http://www.ecuanex.net.ec/constitucion/titulo03c.html#:~:text=al%20medio%20ambiente.-.Art..La%20ley%20garantizar%C3%A1%20su%20participaci%C3%B3n.>

En 2015, les communautés du Chocó Andino se sont organisées pour faire une consultation de bonne foi à Pacto sur l'exploitation minière en réponse au fait que le ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables n'avait pas pris en compte la participation des communautés pour octroyer des concessions sur une grande partie de leurs territoires depuis 2002. Les résultats ont été écrasants : 92% des voix (1.820 personnes) ont rejeté l'exploitation minière (Gabriela León, 2015). Cette consultation était une déclaration d'intention, car elle n'était pas contraignante, et l'une des premières étapes de la lutte contre l'exploitation minière dans le Chocó Andino.

Pendant la pandémie, les entreprises minières en ont profité pour accroître leurs activités sur le territoire, comme l'indique l'ancienne présidente de la MCA : “L'urgence sanitaire a fortement limité l'action. De plus, à cette époque, de nombreuses illégalités étaient permises car il y avait une plus grande pénurie de travail, une augmentation des emplois non formels et les gens entraient davantage dans la logique de l'exploitation minière. Les sociétés minières ont gagné beaucoup de terrain parce qu'elles avaient la capacité logistique et les ressources pour pouvoir s'y rendre plus rapidement”. Ce fut le déclic pour que les communautés s'organisent et entament un long et fastidieux processus de résistance communautaire contre l'exploitation minière.

#### **2.2.2.2.1. Les débuts du Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature**

Ainsi, le 8 juin 2020, s'est tenue à Pacto une assemblée communautaire à laquelle ont participé une cinquantaine de personnes et avec laquelle le Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature (FAP) a été constitué. Dans le Bulletin de Presse N°2 du GAD communal de Pacto, le FAP est officiellement présenté comme suit : “Face à la menace extractive et face à tous les impacts économiques et problèmes sociaux, environnementaux et juridiques que l'exploitation minière légale ou illégale apporte à ce territoire mégadivers et ancestral, la communauté de Pacto s'est organisée dans le Front Anti-Mines de Pacte pour la Vie, l'Eau et la Nature et invoquant l'article 98 de la Constitution nous nous sommes déclarée en résistance”. Le 16 novembre 2020, se tient la deuxième Assemblée, dans laquelle il est démontré que le FAP n'est pas un simple mouvement de résistance, mais qu'il a aussi une vision et des propositions sur le territoire : “Nous considérons qu'il est important d'articuler la résistance avec des propositions de développement durable et soutenable par la revitalisation des économies rurales, familiales et de subsistance”.

Au cours de ces années, le FAP a mené un travail constant pour empêcher l'exploitation minière de métaux sur son territoire et aujourd'hui, il continue d'être actif et organisé malgré la criminalisation et les menaces systématiques dont ses membres ont été victimes. Je soulignerai certaines des grandes réalisations que le FAP a réalisées :

- Tâches d'enquête et plaintes judiciaires concernant la société minière Ecuaming SA, anciennement appelée Melina Changó Santa Bárbara, démontrant qu'elle a exploité,

transporté et exporté de l'or sans consultation, sans licence environnementale et avec une amende impayée de 40.000 \$ au MAATE.

- Garde de plus d'une tonne de matériel aurifère extrait sans licence environnementale par la société minière Melina Changó Santa Bárbara.
- Création d'un poste de contrôle tout au long de la journée et pendant plusieurs mois pour empêcher l'entrée de mineurs pour exploiter illégalement les mines.
- Promotion de l'initiative de la Consultation Populaire de Quito Sans Mines.

#### **2.2.2.2. Une mobilisation sociale sans précédent face à l'exploitation minière**

Malgré la division sociale que l'arrivée de l'exploitation minière a générée dans le Chocó Andino et les tentatives de rupture du tissu social par les entreprises minières, les habitants du territoire se sont plus que jamais mobilisés. Ces dernières années, nous avons assisté à un développement sans précédent de structures et de réseaux dans l'histoire du Chocó Andino, poussé par les efforts des communautés pour défendre leur territoire, principalement contre l'exploitation minière.

L'ancienne présidente de la MCA commente que lorsque la menace de l'exploitation minière est arrivée, les GAD communaux se sont unis : "En tant que gouvernements communaux, on ne pouvait pas soutenir la collecte de signatures, mais on est clairs sur notre position contre l'exploitation minière, au moins les anciens présidents qui compose la MCA". De son côté, la présidente de la commune de Buenos Aires, à Imbabura, et membre du BUPROE, place l'origine de la mobilisation sociale de son territoire avec l'arrivée de l'exploitation minière : "Depuis quelques années, nous souffrons des abus miniers, cela nous a appris à défendre nos droits, ce que nous n'avions pas fait auparavant car nous étions un paradis caché".

De plus, l'union des défenseur.euses du territoire est essentielle, puisque, comme l'indique une dirigeante et membre du conseil communal de Gualea, les mineurs cherchent à convaincre, soudoyer ou menacer individuellement : "C'est dommage parce que parfois les gens ne se défendent pas, et même s'ils.elles n'aiment pas l'exploitation minière, ils.elles ne s'impliquent pas à cause de cette peur. Donc, ce que nous ne devons pas nous permettre, c'est d'être attaqués individuellement, mais de former des groupes pour travailler ensemble". Et le président de Cascomi et défenseur des peuples indigènes de Tundayme est persuadé que la défense des territoires ne peut être donnée que par l'organisation sociale et à partir des territoires eux-mêmes : "Ce n'est qu'avec la résistance et toutes les cultures organisées que nous pourrons défendre les territoires. Et c'est comme ça que ça a été historiquement". En effet, malgré le fait qu'il y ait de l'exploitation minière dans les territoires et que cela soit vécu comme une défaite dans de nombreux cas par les défenseur.euses du territoire, c'est précisément grâce à la résistance des communautés et des paysans que l'exploitation minière ne s'est pas développée librement en Équateur, comme l'indique un porte-parole du Front

National Anti-Minier de l'Équateur : "Depuis les années 80 jusqu'à maintenant, on ne peut pas dire qu'il y a une exploitation minière à grande échelle en Équateur parce qu'il y a une lutte paysanne".

Les défenseur.euses du territoire ont fait de la lutte contre l'exploitation minière leur vie, car ils.elles ont vu leur mode de vie, leur histoire, leur paysage et l'avenir de leurs enfants en danger. La méfiance à l'égard d'un Minéralo-État allié des sociétés minières, et d'une municipalité qui ne fait que de la politique dans la ville, a renforcé la cohésion du territoire et la certitude que les changements doivent venir de là. La présidente de Copropap explique ce que signifient pour elle la coopérative et la lutte contre l'exploitation minière : "J'aime la coopérative. Si c'est pour donner vie à ce qui se passe avec les compagnies minières, il faut le faire. Car si on ne défend pas aujourd'hui, que deviendront les nouvelles générations ? Il n'y aura pas de nouvelles générations. C'est un monstre qui vient sur nous. Et même les ministères ou le gouvernement ne se soucient pas de la campagne. Ils s'inquiètent de faire venir les compagnies minières pour que, selon eux, avoir de bonnes ressources pour le pays".

Les efforts des entreprises minières pour pénétrer sur le territoire sont constants et face à la complicité et l'inaction des institutions publiques, les acteur.trices du territoire doivent redoubler d'efforts pour, en plus de leurs métiers, faire de la lutte contre l'exploitation minière leur second métier. Les mots de la coordonnatrice du Comité du Corridor Écologique de l'Ours Andin à ce sujet sont faciles à comprendre : "On passe pratiquement à se défendre tout le temps, toute l'année, chaque année". De plus, elle ajoute que malgré l'espoir qu'il y a envers la Consultation Populaire, ce ne sera pas la fin du combat : "Quand la campagne politique se termine, même si la consultation est gagnée, ça ne s'arrête pas là. C'est l'un des combats gagnés car il ne sera pas facile que les compagnies minières acceptent les résultats". Dans un entretien avec un membre du Front Anti-Mines de Pacto, j'ai appris que la lutte contre l'exploitation minière est devenue sa vie, et malgré les multiples menaces qu'il a reçues et le risque que cela fait peser sur sa famille, il ne conçoit pas d'arrêter la lutte pour empêcher l'exploitation minière s'installer dans le Chocó Andino.

Les efforts susmentionnés et bien d'autres sur la résistance communautaire contre l'exploitation minière dans le Chocó Andino et la grande mobilisation des acteur.trices du territoire ont pu être réalisés grâce à la complexité et la richesse actuelles du système de gouvernance du Chocó Andino que nous avons vu dans le chapitre 2.1.2. La formation de nouvelles structures, alliances et réseaux tels que le FAP, la MCA, les ACUS, le Corridor Écologique de l'Ours Andin, la Forêt Modèle, la Réserve de Biosphère et le Réseau des Jeunes du Chocó Andino parmi d'autres, ont été nécessaires pour empêcher que l'exploitation minière ne s'établisse librement sur le territoire et qu'elle n'agisse pas illégalement sans conséquences. De plus, ce scénario a été la raison pour laquelle la plus grande réalisation à ce



jour dans la lutte contre l'extraction de métaux dans le Chocó Andino a été réalisée, à savoir la Consultation populaire de Quito Sans Mines.

L'avocate du FAP explique que le FAP cherchait à rendre visible ce que faisait l'exploitation minière sur le territoire, et grâce à ce travail et aux personnes qui ont mis leurs corps à contribution, la campagne Quito sans exploitation minière a été un succès. La coordonnatrice du Comité du Corridor Écologique de l'Ours Andin ajoute qu'après la collecte des plus de 200.000 signatures qui ont permis de convoquer la Consultation Populaire du 20 août 2023, les mineurs ont commencé à voir qu'ils.elles pouvaient vraiment les empêcher d'exploiter le Chocó Andino : "Il y a des conflits encouragés par les mineurs, qui étaient calmes jusqu'à ce que nous avons obtenu la collecte de signatures".

Après des années de luttes constantes, arrive la Consultation Populaire de Quito Sans Mines, qui est le résultat de ces efforts des acteur.trices du territoire. L'ancienne présidente de la MCA a déclaré en mai 2023 ce qui suit : "La stratégie avec laquelle nous espérons tous que cela fonctionnera (concernant la lutte contre l'exploitation minière) est la Consultation Populaire. Le seul outil dont nous disposons est la Consultation Populaire. Je suis allé combattre au MAATE et ça ne marche pas".

En outre, elle explique la raison pour laquelle il est demandé dans la Consultation Populaire une prise de position concernant à la fois l'exploitation minière artisanale et à petite, moyenne et grande échelle, et montre son rejet de toutes celles-ci : "L'idée est que l'exploitation minière des métaux n'est pas autorisée, même pas artisanale, parce que couvertes par les délivrances de permis artisanaux, ils ont des activités de moyenne et grande envergure".

#### **2.2.2.2.3. La Consultation Populaire de Quito Sans Mines**

Pour finir de répondre à la question que j'ai formulée dans le chapitre 2.2.2.1.3<sup>116</sup>, je vais maintenant expliquer comment le Chocó Andino prend un cours différent de celui de Llurimagua et los Cedros et promeut une Consultation Populaire. Cela dit, au lieu de demander la suspension des concessions minières comme cela a été fait à Los Cedros et à Llurimagua et en recourant à la violation des droits de la consultation environnementale et de la Nature, le Chocó Andino recourt à un autre mécanisme juridique qui est la Consultation Populaire, et plus précisément le plébiscite (El Universo, 2023; Passailaigue, 2022) : "Un plébiscite est une consultation populaire dans laquelle le peuple est appelé à donner son avis sur certaines décisions de nature politique ou judiciaire dans un processus électoral [...] Les plébiscites deviendraient des consultations moins formelles, sur des questions de décisions des autorités nationales, locales ou territoriales et communautaires".

Une avocate et membre de l'Alliance des Droits Humains manifeste son indignation face au manque de participation qui a eu lieu dans le Chocó Andino concernant l'exploitation minière

---

<sup>116</sup> Comment les sentences de Los Cedros et de Llurimagua servent-elles de précédent dans le Chocó Andino ?



Selon l'Avis de la Consultation Populaire du Chocó Andino, l'exploitation minière des métaux et l'octroi de nouvelles concessions minières dans les territoires de la MCA sont interdits<sup>119</sup> : “L'interdiction de l'exploitation minière dans les territoires qui composent la Communauté de Communes du Chocó Andino (MCA), ainsi que le fait que le ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables et ses entités affiliées s'abstiennent d'accorder et d'enregistrer de nouveaux droits miniers dans les communes qui composent la MCA, une fois que ceux-ci ont été éteints par l'expiration du terme, la réduction, la démission ou l'expiration de la concession et des permis”. Cela signifie que les 14 concessions minières du Chocó Andino ne sont pas supprimées, mais il faut se rappeler que toutes sont en phase d'exploration et aucune en phase d'exploitation, elles ne pourront donc pas obtenir les permis d'exploitation et donc de ne pas exploiter les mines.

### **Conclusion partie 2.2**

Dans cette partie, j'ai expliqué comment le modèle extractiviste, même s'il n'est pas pleinement établi dans le Chocó Andino, a déjà eu un impact sur le territoire. De cette manière, des sources d'eaux ont déjà été contaminées et des arbres ont déjà été abattus au nom de l'exploitation minière. En outre, la destruction et la contamination du patrimoine naturel sont considérées comme une menace pour les activités productives génératrices d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, comme l'agriculture et le tourisme. Tout cela s'est produit au nom de sociétés minières qui se disent "responsables" et légales, mais qui agissent illégalement sur le territoire. De plus, depuis l'arrivée de l'exploitation minière dans le Chocó Andino, la violence s'est accrue, les défenseur.euses du territoire ont été constamment menacés et criminalisés et le tissu social s'est détérioré.

En réponse à cette situation et grâce à la grande mobilisation sociale qui existe sur le territoire et à son système de gouvernance communautaire, la légalité a été utilisée pour lutter contre l'exploitation minière dans le Chocó Andino, comme cela s'est produit dans des territoires comme Los Cedros et Llurimagua. De cette manière, le FAP a enquêté et dénoncé les violations constantes de la loi par les sociétés minières et a pu convoquer la Consultation Populaire de Quito Sans Mines, qui a réussi à interdire l'exploitation minière sur le territoire.

Comme l'explique Maristella Svampa, le (néo)extractivisme déplace les frontières de la démocratie, puisqu'il avance sans licence sociale, sans consultation des populations et sans contrôle environnemental (M. Svampa, 2019). Cependant, ce chapitre de l'histoire qui est la Consultation Populaire de Quito Sans Mines représente une petite et première victoire pour les communautés en faveur de la démocratie et peut servir de précédent pour d'autres territoires dans la lutte contre l'extractivisme. Par ailleurs, malgré le fait qu'il s'agisse d'un problème de nature territoriale, ce serait une erreur de l'étudier de façon isolée comme

---

<sup>119</sup> Avis n° 7-21-CP et cumulé/22 sur la Consultation Populaire du Choco Andino. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : [http://esacc.corteconstitucional.gob.ec/storage/api/v1/10\\_DWL\\_FL/e2NhcBldGE6J3RyYw1pdGUnLCBldWlkOic3ZmFhMzk0Mi1lYjdmLTQ4YzYtODVjZS02ZmQlODkwYjcxZGEucGRmJ30=](http://esacc.corteconstitucional.gob.ec/storage/api/v1/10_DWL_FL/e2NhcBldGE6J3RyYw1pdGUnLCBldWlkOic3ZmFhMzk0Mi1lYjdmLTQ4YzYtODVjZS02ZmQlODkwYjcxZGEucGRmJ30=)

l'indique l'avocate du FAP : "Cette lutte environnementale est une lutte anticapitaliste, mais c'est surtout une lutte mondiale". De cette manière, l'exploitation minière dans le Chocó Andino doit se comprendre comme une stratégie politique alignée sur un modèle extractiviste, capitaliste, colonial et patriarcal. Par conséquent, le cas du Chocó Andino comme un territoire en réexistence se présente comme un exemple de résistance à ce modèle global et comporte en lui de nouveaux horizons vers des modèles de sociétés qui mettent la vie au centre au lieu du capital.

## **Discussion : Horizons alternatifs au modèle extractiviste. État des lieux des stratégies territoriales de réexistence du Chocó Andino**

“Quand je suis là et que je vois ça, c’est comme si un rêve devenait réalité. Mais pas seulement en voyant la communauté. Mais quand on se rend à la plus haute montagne et qu’on comment le paysage est reconstitué, c’est aussi un rêve devenu réalité. Alors on voit que c’est possible” - Coordinateur général de la Corporación Microempresarial Yunguilla<sup>120</sup>

Dans la première partie du mémoire, nous avons vu comment le modèle extractiviste s'impose en Amérique Latine, et plus particulièrement en Équateur. Ce modèle extractiviste est indissociable du capitalisme, de la colonisation et du patriarcat, formant un quatuor de domination, et se construit sur les bases d'une modernité capitaliste qui opère une séparation épistémologique entre nature et culture afin de dominer et de marchandiser la nature et tous les aspects de la vie basée sur la croissance économique illimitée et l'accumulation de capital (Lang et al., 2022). Ce modèle nous a conduit à une crise de civilisation dans laquelle les limites planétaires ont été dépassées. De multiples crises financières et économiques mondiales se sont alors enchaînées ces dernières années : la crise du COVID-19, des crises alimentaires liées à la perte de souveraineté alimentaire, une augmentation de inégalités sociales et des flux migratoires sans précédent dans l'histoire et un long etc (Frédéric Baudron & Florian Liégeois, 2020; Lander, 2010; Lang, 2011; Lang et al., 2022; Pacto Ecosocial e Intercultural del Sur, 2023; Rockström et al., 2009). Dans ce contexte, les différents gouvernements de l'Équateur, tant néolibéraux que progressistes, ont choisi de consolider ce modèle extractiviste dans le pays, en établissant un cadre juridique favorable au développement de l'exploitation minière et aux investissements des sociétés transnationales. En outre, les appareils de l'État ont été mis au service des sociétés minières, réduisant les restrictions environnementales et restant impuni et complice face au non-respect constant de la loi et aux violations des droits humains et de la nature. Il existe donc des raisons suffisantes pour considérer l'État équatorien comme un Minéralo-État (Sacher, 2017, p. 311-314). De cette manière, le modèle extractiviste, à travers un processus d'accumulation par

---

<sup>120</sup> Lors d'un entretien dans la Communauté de Yunguilla.

dépossession, a dépossédé les communautés de leurs territoires, corps et terres, provoquant de graves effets socio-environnementaux sur les territoires.

Face à ce constat, dans ce chapitre de la thèse je me demande si le modèle extractiviste proposé est le meilleur modèle pour le pays, et j'essaie ainsi de répondre à la question de recherche :

Dans quelle mesure les stratégies territoriales de réexistence sont-elles une alternative au modèle extractiviste ?

Après avoir étudié dans la littérature scientifique des modèles alternatifs au modèle extractiviste, je considère que le Bien Vivre et la décroissance se positionnent comme des modèles prometteurs. De plus, mon immersion dans le Chocó Andino, territoire qui illustre le concept de réexistence, m'a permis d'imaginer des horizons alternatifs à ceux qu'offre le modèle extractiviste, plus respectueux de l'environnement et de ses communautés. De cette manière, ma réponse est que les stratégies de territoires en réexistence comme le Chocó Andino montrent non seulement des voies vers des modèles alternatifs aux extractivismes, comme le Bien Vivre et la décroissance, mais il est nécessaire de s'orienter vers ces modèles afin de sortir de la crise civilisationnelle à laquelle nous sommes confrontés. Cette réponse me permet de vérifier la quatrième hypothèse, en comprenant que les solutions à la crise de civilisation ne passent pas par un modèle extractiviste mais par des initiatives locales respectueuses de la nature. Dans ce chapitre, je tenterai (1) d'expliquer comment l'exemple du Chocó Andino comme territoire en réexistence permet d'imaginer des horizons alternatifs au modèle extractiviste et (2) d'articuler ces expériences avec ce qui est proposé de façon plus globale à travers le Bien Vivre et la décroissance.

### **1. Le Chocó Andino s'élève contre l'exploitation minière et un système extractiviste, capitaliste, colonial et patriarcal**

Comme je l'ai déjà indiqué, le Chocó Andino non seulement répond aux conditions d'un territoire en réexistence décrites dans la littérature scientifique, mais les acteurs du territoire eux-mêmes ont identifié la région comme telle. Nous voyons ainsi que l'un des événements les plus importants du territoire, le Festival du Chocó Andino, a pour slogan "Territoires en réexistence". Les deux raisons pour lesquelles le Chocó Andino entre dans cette définition sont parce qu'il a démontré sa capacité de résistance communautaire contre le modèle extractiviste, allant même jusqu'à interdire l'exploitation minière, et parce qu'il constitue un exemple d'alternatives au modèle extractiviste, à travers le développement d'activités productives telles que l'agroécologie et le tourisme communautaire. Ci-dessous, j'explique plus en détail les stratégies de réexistence du Chocó Andino.

#### **Le Chocó Andino résiste**

Malgré les pressions qui pèsent contre lui - un Minéralo-État, des sociétés minières et un modèle extractiviste établi - le Chocó Andino résiste et parvient à s'imposer en interdisant l'exploitation minière.

L'interdiction de l'exploitation minière lors de la Consultation Populaire du 20 août 2023 est le résultat d'un processus de résistance communautaire qui dure plusieurs décennies. C'est précisément grâce à la résistance des communautés que l'exploitation minière n'est pas implantée aujourd'hui dans le Chocó Andino. En outre, grâce au travail des communautés, les sociétés minières ne restent pas totalement impunies pour les illégalités constantes qu'elles commettent sur le territoire. Cela est dû en grande partie au travail systématique d'enquête et de plainte effectué par le FAP depuis 2020.

D'autre part, une autre réussite de la résistance dans le Chocó Andino a été la construction d'un système de gouvernance communautaire qui a été fondamental pour sa conservation et sa gestion durable et qui a été rendu possible grâce au dur travail bénévole, ni rémunéré ni salarié, qui a été réalisé par les acteurs.trices du territoire. Depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les habitants du territoire travaillent en collaboration avec des organisations régionales et internationales et des universités pour recueillir des informations sur le territoire. Grâce à ce travail, nous connaissons aujourd'hui l'énorme valeur du patrimoine naturel et culturel du Chocó Andino, et c'est pour cette raison que la défense du territoire passe d'être l'intérêt uniquement des communautés à être une lutte d'intérêt général. Beaucoup de monde commence à s'intéresser au Chocó Andino au point de considérer qu'il est "à la mode". Les ONG et les organismes de coopération internationale apportent ainsi leur soutien au territoire ; les zones de protection, l'ACUS et le Corridor Écologique de l'Ours Andin sont créés grâce aux efforts de conservation des propriétaires privés ; et en 2015, la MCA a été créé, donnant une identité au territoire et établissant une vision globale de conservation et de gestion durable.

Au chapitre 2.1.2. nous avons vu que la gouvernance communautaire du le Chocó Andino est riche et complexe, mais connaît de grands défis et dysfonctionnements. Malgré cela, ses multiples structures ont permis de progresser en général ces dernières années dans les questions de conservation et de valorisation de la région, et s'est positionné à contre-courant du monde. De plus, il a constitué une condition essentielle pour que la résistance communautaire prospère, grâce à des acteurs.trices mobilisés.es et organisés depuis des années. De cette manière, les acteurs territoriaux ont exposé leurs corps à la violence, aux menaces et à la criminalisation de la part des mineurs, et ont élaboré une stratégie de réexistence à travers la valorisation de leur territoire, le renforcement du tissu social, la recherche et la dénonciation des illégalités des sociétés minières, et enfin l'impulsion de la Consultation Populaire qui a conduit à l'interdiction de l'exploitation minière dans le Chocó Andino. La résistance offerte par le territoire pour empêcher l'implantation de l'exploitation minière révèle le manque d'acceptation d'une activité que les sociétés minières ont tenté d'imposer avec l'État sans tenir compte des communautés. De cette façon, je vérifie la première hypothèse.

La Consultation populaire indique clairement qu'il existe une majorité de la population qui rejette l'exploitation minière, mais ce fait ne doit pas cacher le fait qu'il y a encore de nombreuses personnes dans le Chocó Andino qui y sont favorables. Il y a une partie de la population qui n'est pas suffisamment sensibilisée à l'environnement, qui s'inquiète du manque d'emploi et qui croit au discours selon lequel l'exploitation minière apportera du "développement" aux communautés. En outre, il est vrai que les défenseur.euses communautaires qui luttent depuis des années contre l'exploitation minière constituent un groupe d'acteur.trices bien mobilisés, et non l'ensemble de la population, car de nombreuses personnes ne prennent pas position sur la question et d'autres y sont favorables. Avec cela, j'entends éviter d'avoir un regard romantique sur la résistance communautaire pour comprendre qu'il y a encore des défis sur le territoire et qu'il faut les affronter pour construire de meilleures réalités.

### **Le Chocó Andino réexiste**

Malgré les efforts du gouvernement et des sociétés minières pour créer une subjectivité à travers laquelle le modèle extractiviste est perçu comme la seule option viable pour l'Équateur (Van Teijlingen, 2016), le Chocó Andino a montré que ce n'est pas vrai et qu'il existe des alternatives dans les territoires. Le Chocó Andino se constitue ainsi comme un territoire qui réexiste. De cette façon l'explique le directeur de la coopérative de panela Copropap : "Les sociétés minières veulent montrer qu'il n'y a rien ici, que ce n'est pas productif [...] Mais ici c'est fertile et productif, nous avons la certification biologique elles veulent donc qu'il n'y ait pas de production et que les gens n'aillent pas d'alternatives de développement".

Le Chocó Andino souffre de la présence des extractivismes depuis des décennies. Ainsi, la Révolution verte, ajoutée aux processus de Réforme Agraire en Équateur, a eu un grand impact sur le territoire, et aujourd'hui il existe encore une prédominance de l'agriculture industrielle qui utilise des produits agrochimiques et se consacre à l'exportation (Larrea Maldonado, 2006). De cette manière, il existe une forte présence de monocultures de cœurs de palmier et, dans de nombreux cas, c'est la logique des marchés qui décide de ce que les communautés doivent cultiver. Ces pratiques sont l'une des principales causes de déforestation et de perte de fertilité des sols dans le Chocó Andino, elles contaminent également les eaux et leurs écosystèmes et affectent négativement la santé de leurs travailleurs et la souveraineté alimentaire des communautés (Ronald Torres & Manuel Peralvo, 2019). En plus de l'agriculture industrielle, l'exploitation minière tente de s'implanter sur le territoire, se proposant comme la seule source possible d'emplois et, comme nous l'avons déjà vu, nuisant à d'autres activités productives comme l'agriculture et le tourisme par ses impacts environnementaux. Cependant, l'interdiction de l'exploitation minière depuis la Consultation

Populaire du 20 août 2023 ferme tout débat possible et ouvre les portes à des activités productives alternatives.

Le Chocó Andino n'est pas une exception et développe des activités telles que l'agriculture ou l'élevage industriel, nocives pour l'environnement et préjudiciables à leurs communautés qui sont imposées sur le territoire par l'hégémonie du modèle capitaliste (et extractiviste, colonial et patriarcal). Cependant, il existe de nombreuses autres activités alternatives, de plus en plus nombreuses, qui se rapprochent des positions du Bien Vivre et de la décroissance et qui m'amènent à considérer que le Chocó Andino réexiste.

Dans mon travail de terrain dans le Chocó Andino, j'ai connu de multiples initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté alimentaire à travers des pratiques agroécologiques et qui sont souvent liées à la restauration forestière et complétées par un tourisme durable, comme c'est le cas de Mashpi Chocolate Artisanal<sup>121</sup>, de la Corporation Microentrepreneuriale de Yunguilla<sup>122</sup> et de la Réserve Intillacta. Cependant, je vais me concentrer sur l'exemple de Mashpi Chocolate Artisanal pour illustrer une alternative à travers l'agroécologie et celui de la Corporation Microentrepreneuriale de Yunguilla pour montrer une alternative à travers le tourisme communautaire.

### **La souveraineté alimentaire à travers l'agroécologie**

La souveraineté alimentaire est proposée comme une alternative pour les agriculteurs.trices aux systèmes agroalimentaires imposés par le capitalisme (McMichael, 2015, p. 120) qui permet aux communautés de contrôler ce qu'elles cultivent et de le faire de manière agroécologique pour mieux manger, être plus respectueux de l'environnement, gagner en résilience, renforcer les liens communautaires, avoir plus d'autonomie et rompre avec la dépendance salariale, où de plus, les femmes ont un plus grand rôle (Fernanda Vallejo A, 2016; Rubio Vega, 2008; Van der Ploeg, J. D., 2012).

Dans l'actuelle réserve de Mashpi Shungo, dans la commune de Pacto, qui fait partie de l'ACUS Masphi-Guaycuyacu-Shangual, deux personnes sont arrivées en 2009 et ont développé le projet aujourd'hui connu sous le nom de Mashpi Chocolate Artisanal. Cette réserve, d'une superficie de 54 hectares, fait partie d'une zone qui a été largement déboisée pour l'utilisation du bois, mais aussi à cause des monocultures de cœurs de palmiers et de l'élevage. Avec eux, divers groupes de jeunes sont arrivés et se sont installés, formant diverses communautés. Réalisant un travail commun, ils ont régénéré une grande partie de la forêt dans ce qu'ils ont appelé le "Chemin Écologique de la Restauration"<sup>123</sup> (CER) et ont créé un espace d'échange de connaissances et de pratiques durables. Le CER a une extension de 108 hectares, dont 84% sont dédiés au reboisement et le reste aux systèmes productifs. Les communautés du CER se consacrent à l'agroécologie, au tourisme durable ou à l'éducation à

---

<sup>121</sup> "Mashpi Chocolate Artesanal" en espagnol.

<sup>122</sup> "Corporación Microempresarial de Yunguilla" en espagnol.

<sup>123</sup> "Sendero Ecológico de la Restauración" en espagnol.



la nature (A.C. Benítez & Manuel Peralvo, 2021). Dans le cas de Mashpi Shungo, lorsque ces deux personnes sont arrivées, elles ont découvert une zone déboisée et abandonnée qui était utilisée pour l'élevage de bétail. Je tiens à indiquer que tous les deux ont expérience et formation en écologie et que l'un d'eux appartient à une famille connue sur le territoire pour posséder des réserves naturelles et être



Photo 16. Réserve de Mashpi Shungo. Photo : Leyre Melchiade, le 9 avril 2023

dédiée à la conservation. Dans ce contexte, ils.elles ont commencé à travailler avec des systèmes agroforestiers diversifiés pour régénérer la forêt et l'agriculture sur la base de l'agroécologie. Ces systèmes sont durables car ils ne dépendent pas d'intrants externes, tels que les produits agrochimiques, et au fil du temps, ils sont autosuffisants et le seront à long terme grâce à leurs propres écosystèmes, contrairement à l'agriculture industrielle. De cette façon, leurs cultures sont propres pour l'environnement et saines pour les personnes. Aujourd'hui, ils se nourrissent de ce qu'ils.elles produisent et fabriquent du cacao organique avec lequel ils.elles fabriquent du chocolat de haute qualité. Ils.elles effectuent également des recherches sur la permaculture dans la même réserve et reçoivent la visite de touristes, d'étudiants et de chercheurs. Dans la photo 16 on voit une partie du système agroforestier de la Réserve de Mashpi Shungo.

Bien qu'elle ne rentre pas pleinement dans la catégorie de l'agroécologie comme le fait Mashpi Chocolat Artisanal, je souhaite prendre l'exemple de la coopérative de panela Copropap en raison de sa grande importance sur le territoire. Celle-ci a été fondée il y a plus de 30 ans dans un contexte où les agriculteur.trices abattaient les champs de canne à sucre parce que les prix du marché



Photo 17. Domaine Carlos María. Photo : Dharma Enriquez, le 8 avril 2023

avaient baissé et que ce n'était plus économiquement rentable. La coopérative s'est réinventée et fédère aujourd'hui 40 micro-entreprises familiales, chacune employant plusieurs familles. Grâce à la coopérative, ils.elles produisent de la panela reconnue pour ses certification organique et de commerce équitable. Cela leur a permis d'améliorer leurs techniques de production et leurs produits, qui sont plus respectueux de l'environnement, mais aussi d'améliorer leurs relations avec les acheteurs, leurs conditions de travail et de vie. L'union des agriculteur.trices dans la coopérative leur a permis de réduire la chaîne de production, en

vendant directement à leurs acheteurs européens sans passer par les intermédiaires qui imposaient des prix très bas. Cela a également renforcé le tissu social et le sentiment de communauté, et pour cette raison, Copropap a été un acteur qui a joué un rôle important dans la lutte contre l'exploitation minière sur le territoire. De plus, la coopérative, présidée par une femme, a une grande présence féminine et s'engage en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. La photo 17 montre l'unité de production du Domaine Carlos María, membre de Copropap.

Avec ces deux exemples, nous voyons des alternatives à l'agriculture industrielle proposée par le modèle extractiviste qui permettent la subsistance des familles, en améliorant leur souveraineté alimentaire et à travers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Dans le Chocó Andino, au cours des dernières décennies, le tourisme s'est imposé comme une véritable activité productive sur le territoire et un cas très illustratif est celui de la Communauté de Yunguilla, dans la commune de Calacalí, que j'explique ci-dessous.

### **Tourisme communautaire durable**

Le tourisme communautaire durable est une activité productive capable de diversifier l'activité économique dans les zones rurales et d'améliorer leurs économies. De cette manière, il devient un complément aux revenus des agriculteurs, et pour cela, il doit garantir l'utilisation durable des ressources, la revitalisation des économies locales et l'intégration de la population dans le processus de développement de l'activité (Pérez, 2010).

La Communauté de Yunguilla représente l'un des cas les plus évidents de territoire qui réexiste dans le Chocó Andino. Entre les années 1960 et 1970, grâce à la Réforme Agraire, les terres sont passées entre les mains des habitants de la Communauté, qui appartenaient auparavant à de grands propriétaires fonciers. À cette époque, les membres de la Communauté, déjà propriétaires de leurs terres, se consacrent à la déforestation pour produire du charbon de bois et élever du bétail. Parmi les 50 familles qui composent la Communauté, ils.elles abattaient environ la moitié de la forêt en une décennie, soit environ 2.500 hectares. Face à cette situation insoutenable dans laquelle ils.elles détruisaient la forêt et en plus ne s'enrichissaient pas, puisque les intermédiaires les payaient très peu, la Fondation Maquipucuna est arrivée en 1995 pour leur proposer des alternatives. Le Coordinateur général de la Corporation Microempresarial Yunguilla dit ce qui suit : “Nous étions plus pauvres et avions de plus en plus moins de forêt [...] Nous le faisons parce que nous pensions qu'il n'y avait pas d'autre alternative”. Après plusieurs années de formation environnementale et touristique auprès des membres de la Communauté, la situation s'inverse. La Communauté commence à travailler avec des systèmes de reforestation, à pratiquer l'agriculture biologique, les femmes produisent des confitures et des études sont réalisées pour valoriser leur patrimoine naturel et culturel. C'est ainsi que la Communauté commence à attirer les premier.es touristes. Même s'ils.elles n'ont pas obtenu le consensus de tous les membres de la

communauté dans les premières années, ces processus se déroulent dans une communauté autour de la “minga”<sup>124</sup>. Après des années de lutte et de travail, et après avoir constaté que le tourisme offrait une véritable alternative à la Communauté, un consensus a été atteint et la Corporation Microentrepreneuriale de Yunguilla a été créée avec la participation de 46 membres de la Communauté. Selon le Coordinateur général de la Corporation Microempresarial Yunguilla : “On n’était plus les 18 fous qui voulaient changer le monde, nous avons déjà plus de 20 millions de sucres issus du tourisme et nous étions 46 membres dans cette folie”. La Corporation a une gestion totalement communautaire et propose un tourisme communautaire et expérientiel dans lequel sont accueillis les touristes intéressés à passer du temps dans la Communauté et à vivre avec ses membres. Le Coordinateur général de la Corporación Microempresarial Yunguilla explique que : “Nous voulons améliorer notre qualité de vie et nos maisons partager ça avec ceux qui veulent venir nous rendre visite. Malheureusement, nous voyons certains endroits où le tourisme a tellement envahi que la communauté n'existe plus”. Les revenus du tourisme ont été réinvestis et ils.elles ont construit un restaurant communautaire. Bien que le tourisme communautaire soit la principale activité économique des membres de la Communauté, ils.elles possèdent tous des cultures et du bétail, ce qui leur permet de diversifier leurs activités économiques et d'améliorer ainsi leur souveraineté alimentaire. Aujourd'hui, grâce au tourisme, la forêt de Yunguilla a été reboisée, beaucoup de ses membres sont allés à l'université pour se former et gérer leur Communauté d'une manière plus durable et bénéfique, et ils ont obtenu des bénéfices économiques qu'ils.elles ont gérés de façon communautaire et ont servi pour améliorer leur qualité de vie. La photo 18, montre le paysage de la forêt nuageuse de Yunguilla largement reboisée.



Photo 18. Forêt nuageuse de Yunguilla, commune de Calacalí. Photo : ©Christian Cepeda, le 24 mai 2023

Après avoir connu les impacts socio-environnementaux que le modèle extractiviste a eu dans le Chocó Andino et les

avoir comparés avec certaines des alternatives existantes sur le territoire comme celles de Mashpi Chocolat Artisanal, de la Communauté de Yunguilla ou de Copropap, je peux vérifier les deuxième et troisième hypothèses. De cette façon, non seulement il est évident que l'exploitation minière est une menace pour la nature et pour les économies locales, mais nous

---

<sup>124</sup> Définition selon la Real Académie Espagnole de la Langue : “Travaux agricoles collectifs et gratuits à des fins d'utilité sociale”. Source : <https://dle.rae.es/minga>. Consulté le 25.08.2023

voyons également qu'il existe des alternatives qui ne le sont pas et qui proposent un paradigme totalement différent.

## **2. Bien Vivre et décroissance dans le Chocó Andino**

Dans ce dernier point de la discussion je vais justifier pourquoi les stratégies de réexistence du Chocó Andino peuvent être considérées comme des alternatives au modèle extractiviste et s'inscrivent dans les concepts du Bien Vivre et de la décroissance.

En premier lieu, rappelons que le Bien Vivre et la décroissance ne sont pas conçus comme des modèles uniques et instrumentaux, mais comme “une alternative à l'idée occidentale du développement dans son ensemble” (Gudynas, 2011). Pour cette raison, le présent travail n'entend pas définir ou délimiter, à travers l'exemple du territoire en réexistence du Chocó Andino, un modèle alternatif au modèle extractiviste (capitaliste, colonial et patriarcal), mais plutôt de mettre en lumière un territoire qui propose des alternatives. Ces alternatives s'inscrivent dans ce que nous entendons par Bien Vivre ou décroissance et marquent certains des multiples horizons qui peuvent être parcourus pour construire des sociétés avec plus de justice sociale et environnementale.

Dans sa résistance contre l'exploitation minière, le Chocó Andino a gagné la bataille contre un Minéralo-État qui avait tout à gagner avec le monopole des juridictions minières, un cadre juridique, les artefacts de l'État et les sociétés minières en sa faveur, et une politique clairement favorable à un modèle extractiviste. Le Chocó Andino s'est non seulement dressé contre l'exploitation minière sur son territoire, mais aussi contre le modèle hégémonique occidental qui exerce sa domination extractiviste, capitaliste, coloniale et patriarcale sur les territoires. De cette façon, d'une part, la victoire de la résistance communautaire contre l'exploitation minière provient du territoire et s'exerce pour le territoire, puisque les communautés du Chocó Andino réussissent à empêcher la dépossession de leurs territoires corps et terres, et les impacts socio-environnementaux qui en découlent ; mais c'est aussi une victoire du territoire contre le modèle extractiviste qui ne parvient pas à s'imposer face à des communautés qui ont mis leur corps et leur travail à défendre d'autres modes de vie. Cette défaite crée une fissure dans le modèle extractiviste qui ouvre la porte à d'autres modèles basés sur le Bien Vivre et la décroissance.

Cependant, loin d'être un exemple purement contestataire, comme nous l'avons vu, le Chocó Andino est un territoire qui réexiste. Pour cette raison, la fissure générée dans le modèle extractiviste ouvre la porte pour imaginer de nouveaux horizons avec des expériences comme celles de Mashpi Shungo ou Yunguilla qui s'inscrivent dans le Bien Vivre et la décroissance. Ces horizons alternatifs orientent vers des activités productives respectueuses de la nature et qui à leur tour améliorent la vie des communautés. De cette manière, l'agroécologie s'oppose à l'agriculture industrielle et vient récupérer la souveraineté alimentaire des communautés que le modèle extractiviste a détérioré. De la même manière, le

tourisme communautaire durable crée de nouveaux gisements d'emplois dans les communautés et permet de faire connaître et valoriser le territoire.

En tant que territoire en réexistence et avec son rapprochement au Bien Vivre et à la décroissance, le Chocó Andino rejette un Minéralo-État qui n'agit pas en fonction des besoins et les intérêts des territoires et se présente avec un système de gouvernance communautaire mieux à même de conserver et gérer durablement leur territoire. Face à cela, le Chocó Andino propose des subjectivités alternatives à celle que l'État tente d'imposer par l'impératif extractiviste et la volonté d'améliorer le pays (Van Teijlingen, 2016), à travers de nouveaux imaginaires et la transformation d'une gouvernance extractiviste, hiérarchique et coloniale. En outre, il refuse d'être la "zone de sacrifice" d'un modèle extractiviste, de contribuer à l'augmentation du métabolisme social (Alier, 2015), de générer une croissance économique qui soutient un modèle capitaliste, de se voir imposer un langage de valorisation économique contre le pluralisme des valeurs (Alier, 2015) fondé sur un modèle colonial, et que les femmes soient dépossédées de leur territoire corps suivant une logique de domination d'un modèle patriarcal. En résumé, le Chocó Andino a exprimé son rejet d'un modèle qui accentue la crise civilisationnelle dont nous souffrons (Lang et al., 2022). Il construit un modèle qui sort de l'imaginaire de développement eldoradiste (M. Svampa, 2019; M. N. Svampa, 2013) basé sur les énergies fossiles, les zones de sacrifice et l'accumulation par dépossession (di Risio et al., 2012; Harvey, 2004; Sacher, 2017, p. 227-311), intrinsèque à la modernité capitaliste, et cherche à repenser les liens avec la nature (Lang et al., 2022). De plus, le Chocó Andino rejette les solutions tièdes qui ne remettent pas en question les fondements du modèle capitaliste, comme l'exploitation minière "responsable", et propose de véritables alternatives au développement et non des formes de développement alternatif (Arturo Escobar, 2005).

Le cas du Chocó Andino en tant que territoire en réexistence s'inscrit bien dans les modèles proposés par le Bien Vivre et la décroissance, et si quelque chose est devenu évident, c'est bien le rejet par le territoire du modèle extractiviste. En résumé, et comme l'indique Gudynas à propos du Bien Vivre : "La voie extractiviste est inacceptable. Non seulement en raison de ses impacts sociaux et environnementaux, mais aussi parce qu'il n'existe toujours aucune preuve convaincante que son bilan économique productif soit finalement favorable à nos pays" (Gudynas, 2011). Jusqu'au 20 août 2023, l'approche du Chocó Andino comme territoire en réexistence pouvait être considérée comme une simple alternative au modèle extractiviste, mais compte tenu des résultats de la Consultation Populaire et de l'interdiction minière, il est devenu la seule alternative et une réalité tournée vers l'avenir. De cette manière, le Chocó Andino se dirige vers un modèle basé sur le Bien Vivre et la décroissance, avec une plus grande justice sociale et environnementale et dans lequel la nature est respectée et leurs communautés vivent mieux.

Vu sous cet angle, l'avenir du Chocó Andino s'annonce prometteur, mais je tiens à souligner que le territoire est encore confronté à certains défis. Les alternatives que j'ai expliquées dans ce chapitre sont une réalité, mais malheureusement elles sont minoritaires sur le territoire. De plus, les initiatives les plus notoires sont généralement entre les mains de personnes privilégiées ayant une certaine formation ou une situation économique favorable. Néanmoins, elles servent d'inspiration pour construire des modèles alternatifs. Pour ces raisons, bien que le Chocó Andino soit un territoire en réexistence, il lui reste encore beaucoup de travail à faire pour transcender le modèle actuel et adopter un modèle basé sur le Bien Vivre et la décroissance. Cela se produira lorsque les expériences mentionnées cesseront d'être des cas isolés et deviendront la norme. De plus, un processus aussi important peut difficilement être réalisé avec un territoire isolé et en conflit avec un Minéralo-État. Ce processus doit s'accompagner d'une transformation vers un État partenaire et pluriculturel qui contribue à promouvoir des initiatives alternatives au modèle extractiviste comme celles que nous avons vues dans ce chapitre, et qui s'engage en faveur d'un modèle plus humain et durable qui prend en compte la société civile. Enfin, je tiens à mentionner que le Bien Vivre et la décroissance comportent également leurs propres défis. Les deux concepts ont été largement étudiés et théorisés et certaines expériences sont aussi prises comme exemple. Cependant, ni ces expériences n'ont été suffisamment étudiées, ni il n'existe d'exemples d'une ampleur suffisante pour connaître en détail l'application de ces modèles. Sachant qu'en aucun cas s'envisage la réalisation d'un modèle unique et reproductible sur différents territoires, on peut dire qu'avant de vendre le Bien Vivre et la décroissance comme une panacée, il serait prudent d'étudier comment se transfèrent aux territoires d'une manière plus pratique.

## **Conclusion : Le Chocó Andino nous inspire, mais ce n'est pas une utopie**

Tout au long de mon mémoire, j'ai expliqué l'imposition du modèle extractiviste en Équateur, les conséquences que cela entraîne pour les territoires et j'ai présenté le cas du Chocó Andino comme un territoire en réexistence qui nous permet d'imaginer des modèles alternatifs basés sur le Bien Vivre et sur la décroissance.

Comme nous l'avons vu, le modèle extractiviste s'impose en Équateur à travers d'ordres économiques et politico-idéologiques que nous appelons les Consensus de Washington, des Matières Premières et de Beijing. Ces dernières années, ce modèle s'est définitivement implanté dans le pays grâce à l'impulsion donnée par les différents gouvernements équatoriens, tant néolibéraux que progressistes. L'insistance de l'État équatorien à promouvoir ce modèle, et spécifiquement à promouvoir l'exploitation minière à tout prix, est la raison pour laquelle il répond aux caractéristiques d'un Minéralo-État. Le modèle extractiviste exerce sur les territoires une domination indissociable du capitalisme, du

colonialisme et du patriarcat, ce qui m'amène à parler d'un quatuor de domination. De cette manière, les sociétés minières, avec la complicité du Minéralo-État, exercent leurs activités à travers une accumulation par dépossession qui se caractérise par la dépossession des territoires corps et terre des zones affectées.

Dans le but d'imaginer de nouveaux modèles qui n'impliquent pas une dépossession des territoires, corps et terre et, par conséquent, plus respectueux de la nature et qui améliorent la vie des communautés, j'ai étudié le cas du Chocó Andino. Le Chocó Andino est présenté comme un territoire en réexistence pour avoir réussi à interdire l'exploitation minière sur le territoire (résistance) et pour proposer des modes de vie alternatifs au modèle extractiviste (résistance). Pour ce faire, j'ai analysé son riche et complexe système de gouvernance communautaire à travers lequel des progrès ont été réalisés en matière de conservation et de gestion durable. De plus, grâce à la mobilisation des acteur.trices du territoire, il a réussi à surmonter l'abandon de la municipalité et, surtout, les tentatives du Minéralo-État de promouvoir l'exploitation minière sur le territoire. Ainsi, le Chocó Andino a déjà subi les impacts de l'exploitation minière sur son propre territoire, qui se dit légal et "responsable" mais qui agit illégalement pour ne pas respecter le droit des communautés affectées à la consultation environnementale et pour exploiter les mines sans permis environnemental. De cette manière, l'exploitation minière a déjà eu des impacts sur la nature et les sources d'emploi locales, et a également accru la violence sur le territoire, criminalisant et menaçant les défenseur.euses des communautés et brisant le tissu social.

Dans le dernier chapitre de l'histoire du Chocó Andino jusqu'à nos jours, nous avons assisté à un événement historique et sans précédent en Équateur. Il s'agit de l'interdiction de l'exploitation minière sur le territoire à travers la Consultation Populaire du 20 août et le mouvement Quito Sans Mines promu par les acteur.trices du territoire. Ce fait, ajouté aux nombreux exemples d'alternatives au modèle extractiviste que l'on trouve sur le territoire, comme Mashpi Chocolat Artisanal et la Communauté de Yunguilla, m'amène à affirmer que le Chocó Andino va dans le sens de s'aligner sur des modèles alternatifs tels que le Bien Vivre et la décroissance. Après avoir étudié les graves impacts que le modèle extractiviste apporte aux territoires, à travers la dépossession des territoires corps et terre, j'estime qu'il est impératif de rechercher des alternatives. De cette manière, les territoires en réexistence, illustrés dans le cas du Chocó Andino, nous permettent d'imaginer des modèles alternatifs à l'extractiviste, basés sur le Bien Vivre et la décroissance, plus respectueux de la nature et améliorant la vie des communautés. Dans le cas du Chocó Andino, avec l'interdiction de l'exploitation minière, cela n'est plus considéré comme une simple alternative et devient une réalité qui peut servir de précédent pour d'autres territoires.

Malgré le fait que les expériences du Chocó Andino soient une véritable source d'inspiration pour imaginer des horizons alternatifs à l'extractiviste, le territoire a aussi ses

propres défis et est encore loin d'être aligné sur ce que propose le Bien Vivre et la décroissance. Comme nous l'avons vu, même si la Consultation Populaire a révélé un rejet général de l'exploitation minière de la part des communautés, on ne peut ignorer qu'il existe encore une partie importante de la population en faveur de celle-ci. En outre, les activités économiques qui sont le produit du modèle extractiviste et capitaliste, comme l'agriculture et l'élevage conventionnels, sont encore répandues. Ainsi, les alternatives telles que Mashpi Chocolat Artisanal et la Communauté de Yunguilla sont encore minoritaires et sont réalisées par des personnes privilégiées ayant une certaine formation et une bonne situation économique. En revanche, le Chocó Andino point vers un changement de modèle, et un tel processus ne peut pas être mené de manière isolée et avec un Minéralo-État contre lui. Une réconciliation avec les institutions est nécessaire, et cela nécessite une transformation vers un État partenaire et pluriculturel qui promeut un modèle plus humain, durable et démocratique et des alternatives aux extractivismes dans les territoires. De plus, il est nécessaire de rompre avec l'ordre économique et politico-idéologique marqué par le consensus de Washington, des Matières Premières et de Beijing pour se rapprocher d'un nouvel ordre proposé par le Pacte Écosocial et Interculturel du Sud qui accompagne une transformation écosociale, basée sur les principes du Bien Vivre et de la décroissance, depuis les territoires.

Par ailleurs, il existe un travail critique significatif dans la littérature scientifique sur les extractivismes et également de nombreuses études sur des modèles alternatifs tels que le Bien Vivre et la décroissance. Cependant, la recherche a encore un long chemin à parcourir pour nous permettre de connaître les expériences de territoires en réexistence ou des utopies du présent comme celle du Chocó Andino. L'académie a beaucoup à apporter, non seulement dans la critique du modèle de développement hégémonique actuel, mais aussi dans la conception de modèles alternatifs plus respectueux de la nature et permettant aux gens de mieux vivre.

En conclusion, le Chocó Andino est un territoire en réexistence, car il résiste et réexiste au modèle extractiviste, et a un avenir plein d'espoir pour sortir d'un tel modèle et se diriger vers d'autres alignés sur ce que propose le Bien Vivre et la décroissance. Cependant, il présente ses propres défis et il reste encore un long chemin à parcourir pour construire de tels modèles.

Le présent travail cherche à mettre en lumière le Chocó Andino comme un territoire qui, loin de se présenter comme un idéal, peut servir d'inspiration pour la construction d'horizons alternatifs.

La réalisation de ce mémoire représente un point tournant pour moi et marquera mes futures recherches. De plus, mon expérience de ces derniers mois conditionne et génère des opportunités pour mon avenir après le master et le stage. De cette manière, j'ai construit mon projet de doctorat basé sur mon travail et mon expérience en Équateur. Dans ma thèse de



doctorat je vais faire une analyse critique d'une "transition écologique" qui s'inscrit dans le cadre d'un modèle capitaliste, et explorer des horizons alternatifs basés sur le Bien Vivre et la décroissance. Pour cela, j'ai l'intention de construire des ponts entre l'Espagne et l'Équateur en étudiant le gigantisme qui caractérise ce modèle, à travers des mégaprojets miniers en Équateur qui servent à développer des mégaprojets d'énergies renouvelables en Espagne.

Ce mémoire est le résultat d'un grand travail de recherche, avec le soutien de nombreuses personnes et un énorme effort personnel. J'espère qu'en plus de l'enrichissement que cela a représenté pour moi, cela sera utile pour le Chocó Andino et à d'autres territoires similaires et ce sera le premier d'une longue série de projets de recherche de ma carrière dans ce domaine.

# Table de matières

Sommaire .....	2
Remerciements .....	3
Présentation du stage au sein du projet Transforests.....	4
Préambule.....	5
Introduction .....	6
Problématique.....	8
Hypothèses .....	9
Méthodologie .....	9
Plan du mémoire.....	13
Cadre théorique .....	13
1. Le modèle extractiviste .....	13
Exploitation minière .....	13
Crise civilisationnelle .....	14
Tournant écoterritorial.....	17
Accumulation par dépossession .....	17
Métabolisme social.....	18
Langages de valorisation .....	18
2. Décroissance et Bien vivre .....	19
Décroissance.....	19
Bien Vivre ou Sumak Kawsay .....	20
Féminismes communautaires .....	21
- Jonction patriarcale .....	22
- Territoires corps et terre .....	23
3. Les territoires en réexistence.....	24
Réexistence.....	24
Utopies du présent.....	26
Résultats : .....	27
1. Partie 1 : L'exploitation minière en Équateur .....	27
1.1. Imposition du modèle extractiviste en Équateur .....	27
1.1.1. Contexte et histoire.....	27
1.1.1.1. Du Consensus de Washington au Pacte Écosocial et Interculturel du Sud .....	27
1.1.1.2. Le progressisme établit un modèle extractiviste en Équateur .....	29
1.1.1.2.1. Étape neoliberale .....	29
1.1.1.2.2. Étape progressiste.....	30
1.1.2. Un Minéralo-État allié des sociétés minières .....	31
1.1.2.1. Une concentration absolue des pouvoirs de l'État sur l'exploitation minière .....	32
1.1.2.2. Méga-exploitation minière : des conséquences socio-environnementales et peu de bénéfices économiques .....	33
1.1.2.3. Rejet et méfiance des communautés envers l'État.....	34

1.1.2.4. Repenser le rôle de l'État .....	36
Conclusion partie 1.1.....	36
1.2. L'accumulation par dépossession est-elle inévitable ? .....	37
1.2.1. Le quatuor de domination : extractivisme, capitalisme, colonialisme et patriarcat .....	37
1.2.1.1. Modèle extractiviste-capitaliste.....	37
1.2.1.2. Modèle extractiviste-colonial .....	38
1.2.1.3. Modèle extractiviste-patriarcal.....	39
1.2.1.4. Territoires en réexistence qui accueillent et ne déposse pas .....	39
1.2.2. Dépossession des territoires corps et terres : l'exemple du projet El Mirador...	40
1.2.2.1. Accaparement des terres et dépossession immatérielles .....	41
1.2.2.2. Dépossession et destruction de la nature.....	42
1.2.2.2.1. Pollution des bassins hydrographiques .....	42
1.2.2.2.2. Production de déchets.....	44
Conclusion 1.2.....	44
2. Partie 2 : Gouvernance communautaire face au modèle extractiviste. Le cas du Chocó Andino.....	44
2.1. Le Chocó Andino, bien plus qu'une forêt .....	45
2.1.1. Introduction au Chocó Andino .....	45
2.1.1.1. Caractéristiques socioéconomiques et démographie.....	45
2.1.1.2. Patrimoine naturel .....	46
2.1.1.3. Systèmes de production.....	47
2.1.1.3.1. Agriculture .....	47
2.1.1.3.2. Élevage .....	48
2.1.1.3.3. Tourisme durable.....	48
2.1.2. Gouvernance communautaire du Chocó Andino. Une analyse multi-échelle ...	49
2.1.2.1. Une multiplicité d'acteur.trices pour défendre le territoire face à l'exploitation minière.....	49
2.1.2.2. Forêt Modèle et Réserve de Biosphère. Des politiques translocales qui valorisent un territoire .....	50
2.1.2.2.1. Forêt modèle du Chocó Andino .....	50
2.1.2.2.2. Réserve de Biosphère du Chocó Andino.....	52
2.1.2.2.3. La Forêt Modèle, moins renommée mais plus stratégique que la Réserve de Biosphère .....	52
2.1.2.2.4. Ni la Forêt Modèle ni la Réserve de Biosphère pour arrêter l'exploitation minière.....	54
2.1.2.3. Analyse critique du système de gouvernance du Chocó Andino, un territoire en réexistence .....	55
2.1.2.3.1. Manque d'articulation entre les acteur.trices et de vision globale du territoire.....	55
2.1.2.3.2. Manque de moyens humains et financiers.....	58
2.1.2.3.3. Acteur.trices du territoire contre le Minéralo-État .....	61
2.1.2.3.4. La grande absente. La municipalité de Quito .....	63

Conclusion partie 2.1.....	64
2.2. Le Chocó Andino, un territoire en réexistence .....	65
2.2.1. La territorialisation de l'exploitation minière dans le Chocó Andino .....	65
2.2.1.1. La chronique d'une mort annoncée.....	66
2.2.1.1.1. La nature survivra-t-elle à l'exploitation minière ?.....	66
2.2.1.1.2. Peu d'emploi local et dans des conditions déplorables.....	69
2.2.1.1.3. L'exploitation minière "responsable" va de pair avec l'exploitation minière illégale .....	71
2.2.1.1.4. Incompatibilité avec l'agriculture et le tourisme soutenable .....	72
2.2.1.2. La violence comme mode de fonctionnement.....	74
2.2.1.2.1. Menaces et peur chez les défenseur.euses communautaires .....	74
2.2.1.2.2. La rupture du tissu social comme stratégie des sociétés minières .....	75
2.2.1.2.3. Dépossession du territoire terre : dépossession des modes de vie .....	75
2.2.1.2.4. Dépossession du territoire corps : augmentation des inégalité des sexes .....	76
2.2.2. Le tournant écoterritorial : la résistance communautaire contre l'exploitation minière.....	78
2.2.2.1. La bataille juridique comme outil de résistance.....	78
2.2.2.1.1. Criminalisation des défenseur.euses communautaires .....	78
2.2.2.1.2. Les sociétés minières (il)légales contre les droits à la consultation et de la Nature .....	80
2.2.2.1.3. Les mécanismes légaux contre l'exploitation minière : les sentences de Los Cedros et de Llurimagua .....	82
2.2.2.2. L'interdiction de l'exploitation minière dans le Chocó Andino .....	84
2.2.2.2.1. Les débuts du Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature .....	85
2.2.2.2.2. Une mobilisation sociale sans précédent face à l'exploitation minière .....	86
2.2.2.2.3. La Consultation Populaire de Quito Sans Mines .....	88
Conclusion partie 2.2.....	90
Discussion : Horizons alternatifs au modèle extractiviste. État des lieux des stratégies territoriales de réexistence du Chocó Andino .....	91
1. Le Chocó Andino s'élève contre l'exploitation minière et un système extractiviste, capitaliste, colonial et patriarcal.....	92
Le Chocó Andino résiste .....	92
Le Chocó Andino réexiste.....	94
La souveraineté alimentaire à travers l'agroécologie .....	95
Tourisme communautaire durable.....	97
2. Bien Vivre et décroissance dans le Chocó Andino .....	99
Conclusion : Le Chocó Andino nous inspire, mais ce n'est pas une utopie .....	101
Table de matières .....	105
Table de figures .....	108
Table de photos .....	108
Liste d'acronymes .....	109

Liste de traductions .....	110
Sitographie .....	111
Bibliographie.....	116

## Table de figures

Figure 1. Carte d'affectation aux bassins hydrographiques de la rivière Tundayme par le projet El Mirador. Source : Collectif de Géographie Critique de l'Équateur .....	43
Figure 2. Carte de localisation du Chocó Andino. Élaboration : Á. Sánchez Robles .....	45
Figure 3. Population totale dans la commune et dans le chef-lieu. Source : Données historiques du recensement (1990-2010). Élaboré par STHV 2018 .....	46
Figure 4. Cartographie du système d'acteur.trices du Chocó Andino. Source : entretiens qualitatifs et bibliographie. Élaboration : Á. Sánchez Robles.....	50
Figure 5. Carte des réserves de biosphère dans le monde 2013-14. Source : UNESCO .....	53
Figure 6. Carte des forêts modèles dans le monde 2020. Source : RIFM.....	53
Figure 7 Carte des aires protégées du Chocó Andino. Source : CONDESAN .....	56
Figure 8. Carte des concessions minières du Chocó Andino. Source : ARCERNNR. Élaboration : Ing. Milton Arsiénagas Fuertes. ....	65
Figure 9. Résultats de la Consultation Populaire du Chocó Andino. Source : CNE.....	89
Figure 10. Chronologie des jalons les plus importants du Choco Andino. Source : Source : Torres et Peralvo, 2019 et entretiens qualitatifs. Élaboration : Á. Sánchez Robles.....	Annexe 2
Figure 11. Chronologie du travail de terrain. Élaboration : Á. Sánchez Robles.....	Annexe 3
Figure 12. Événements qui composent le travail de terrain. Élaboration : Á. Sánchez Robles.....	Annexe 4
Figure 13. Carte de localisation des entretiens. Élaboration : Á. Sánchez Robles.....	Annexe 5

## Table de photos

Photo 1. Propriétés détruites avec des machines lors des expulsions forcées du 16 décembre 2015. Photo : La República .....	41
Photo 2. Manifestations des familles expulsées le 30 septembre 2015, exigeant justice. Photo : Cascomi.....	41
Photo 3. Méga-mine à ciel ouvert. Projet El Mirador. Photo : El Universo .....	42
Photo 4. Rupture d'une digue à résidus de la société minière Samarco, au Brésil. Photo : Tiempo Minero J.V. ....	43
Photo 5. Gallito de la peña (Rupicola peruvianus, Cotingidae). Photo : ©natura_films .....	46

Photo 6. Pseudolepanthes bihuae. Photo : ©Marco F. Monteros.....	47
Photo 7. Déforestation à l'ACUS Pachijal. Photo : Inty Arcos.....	48
Photo 8. Contamination de la rivière Pishashi. Photo : FAP.....	66
Photo 9. Arbres abattus sur les rives de la rivière Pishashi. Photo : FAP.....	67
Photo 10. Campement sur la concession Melina. Photo : FAP.....	70
Photo 11. Entrées de mines soutenues par des piliers en bois sur la concession Melina. Photo : FAP.....	70
Photo 12. Interdiction de l'activité minière sur la concession Ingapi. Photo : FAP.....	72
Photo 13. Interdiction d'utilisation de deux camions à benne de la société Melina Changó Santa Barbara. Photo : FAP.....	72
Photo 14. Interdiction sur les machines et saisit du matériel explosif dans la concession d'Ingapi. Photo : FAP.....	72
Photo 15. Opération policière contre une manifestation anti-mines à San Francisco de Pachijal. Photo : FAP.....	76
Photo 16. Réserve de Mashpi Shungo. Photo : Leyre Melchiade.....	96
Photo 17. Domaine Carlos María. Photo : Dharma Enríquez.....	96
Photo 18. Forêt nuageuse de Yunguilla, commune de Calacalí. Photo : ©Christian Cepeda..	98

## Liste d'acronymes

FAP : Front Anti-Mines de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature

MCA : Communauté de Communes du Chocó Andino

DMQ : District Métropolitain de Quito

ACUS : Aires de Conservation et d'Utilisation Soutenable

CEOA : Corridor Écologique de l'Ours Andin

Réseau des Jeunes du Chocó Andino

MAATE : Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique

MERNNR : Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables

ENAMI EP : Société Nacional Minière

PNDSM : Plan National de Développement du Secteur Minier pour les années

SNAP : Système National d'Aires Protégées de l'Équateur

ARC : Agence de Régulation et de Contrôle de l'Énergie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables

FLACSO : Faculté Latino-américaine des Sciences Sociales

UASB : Université Andine Simón Bolívar

UCE : Université Centrale de l'Équateur

USFQ : Université San Francisco de Quito

PUCE : Université catholique pontificale de l'Équateur

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PDD : Programme de Petites Subventions

NBI : Besoins de Base Insatisfaits

RIFM : Réseau International de Forêts Modèles  
 RLFM : Réseau Latino-américain de Forêts Modèles  
 QSM : Quito Sans Mines  
 GAD : Gouvernements Autonomes Décentralisés  
 CASCOMI : Communauté Amazonienne d'Action Sociale Cordillera del Cóndor Mirador  
 Réseau BESCHOCÓ :  
 Copropap : Coopérative de production de panela El Paraíso  
 UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

## Liste de traductions

Mancomunidad du Chocó Andino : Communauté de Communes du Choco Andino  
 Quito Sin Minería : Quito Sans Mines  
 Cámara de Minería del Ecuador : Chambre des Mines de l'Équateur  
 Megaminería : méga-exploitation minière  
 Mena : minerais  
 Crisis civilizatoria : Crise civilisationnelle  
 Zonas de saqueo : zones de pillage  
 Consensus de las Commodities : Consensus des Matières Premières  
 Ilusión desarrollista : illusion développementaliste  
 Giro ecoterritorial : tournant écoterritorial  
 Acumulación por desposesión : Accumulation par dépossession  
 Zonas de sacrificio : zones de sacrifice  
 Metabolismo social : Métabolisme social

MaB : l'Homme et la Biosphère  
 CONDESAN : Consortium pour le Développement Durable de l'Écorégion Andine  
 BUPROE : Buenos Aires Unis pour Protéger l'Écosystème  
 OSMANE : Observatoire Minier, Environnemental et Social du Nord de l'Équateur  
 CEDENMA : Organisations de Défense de la Nature et de l'Environnement  
 COIP : Code Pénal Organique Intégral  
 IDE : Investissements Étranger Direct  
 IBA : Zones Importantes pour les Oiseaux  
 EIA : Études d'Impact Environnemental

Lenguajes de valoración : Langages de valorisation  
 Buen Vivir : Bien Vivre  
 Feminismos comunitarios : Féminismes communautaires  
 Entronque patriarcal : Jonction patriarcale  
 Territorios cuerpo y tierra : Territoires corps et terre  
 Territorios en re-existencia : Territoires en réexistence  
 Nowtopias : utopies du présent  
 Interculturalidad : Interculturalité  
 Inversión Extranjera Directa : Investissements Étranger Direct  
 Pacto Ecosocial e Intercultural del Sur : Pacte Écosocial et Interculturel du Sud  
 Ley para la Promoción de la Inversión y de la Participación Ciudadana : Loi de Promotion de l'Investissement et de la Participation Citoyenne

Reglamento General Sustitutivo del  
 Reglamento General de la Ley de Minería :  
 Règlement Général Substituant le  
 Règlement Général de la Loi Minière  
 Ley de Minería : Loi Minière  
 Consulta social : consultation sociale  
 Consulta previa, libre e informada :  
 consultation préalable, libre et informé  
 Servidumbre : servitude  
 Revolución Ciudadana : Révolution  
 Citoyenne  
 Red de Reservas Privadas del  
 Noroccidente de Quito : Réseau de  
 Réserves Privées du Nord-ouest de Quito  
 Ministerio de Energía y Recursos  
 Naturales No Renovables : Ministère de  
 l'Énergie et des Ressources Naturelles Non  
 Renouvelables  
 Ministerio de Ambiente, Agua y  
 Transición Ecológica : Ministère de  
 l'Environnement, de l'Eau et de la  
 Transition Écologique  
 Agencia de Regulación y Control de  
 Energía y Recursos Naturales no  
 Renovables : Agence de Régulation et de  
 Contrôle de l'Énergie et des Ressources  
 Naturelles Non Renouvelables  
 Subsecretaría de Calidad Ambiental :  
 Sous-secrétariat de Qualité de  
 l'Environnement  
 Frente Antiminero de Pacto por la Vida, el  
 Agua y la Naturaleza : Front Anti-Mines  
 de Pacto pour la Vie, l'Eau et la Nature

Expoliación colonial : pillage colonial  
 Necesidades Básicas Insatisfechas :  
 Besoins de Base Insatisfaits  
 Áreas de Conservación y Uso Sostenible :  
 Aires de Conservation et d'Utilisation  
 Soutenable  
 Important Bird Areas : Zones Importantes  
 pour les Oiseaux  
 Red Iberoamericana de Bosques Modelo :  
 Réseau Ibéro-américain de Forêts Modèles  
 Red Latinoamericana de Bosques Modelo :  
 Réseau Latino-américain de Forêts  
 Modèles  
 Cooperativa de Producción de Panela El  
 Paraíso : Coopérative de production de  
 panela El Paraíso  
 Estudios de Impacto Ambientales : Études  
 d'Impact Environnemental  
 Empresa Nacional Minera : Société  
 Nacional Minière  
 Bonaerenses Unidos Protegiendo el  
 Ecosistema : Buenos Aires Unis pour  
 Protéger l'Écosystème  
 Mashpi Chocolate Artesanal : Mashpi  
 Chocolat Artisanal  
 Corporación Microempresarial de  
 Yunguilla : Corporation  
 Microentrepreneuriale de Yunguilla  
 Sendero Ecológico de la Restauración :  
 Chemin Écologique de la Restauration  
 Forestland : Zone forestière

## Sitographie

<https://ttransforest.wixsite.com/transforest-project>. Consulté le 18 novembre 2023



Consejo Nacional Electoral. (22/08/2023). Consulté 22 août 2023, à l'adresse <https://elecciones2023.cne.gob.ec/Consultas/choco#>

*Ley N° 126—Ley de Minería.* | UNEP Law and Environment Assistance Platform. (1991, février 01). <https://leap.unep.org/countries/ec/national-legislation/ley-no-126-ley-de-mineria>

Discours du Président de la République, Rafael Correa Delgado, le 6 mai 2008 sur la Plaza Grande. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse :

<https://www.youtube.com/user/lavozdelminero/videos>

*Misión / Visión / Valores – Ministerio del Ambiente, Agua y Transición Ecológica.* Consulté 22 août 2023, à l'adresse <https://www.ambiente.gob.ec/valores-mision-vision/>

Constitution de l'Équateur. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse :

<https://www.defensa.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2021/02/Constitucion-de-la-Republica-del-Ecuador-act-ene-2021.pdf>

Bellavista es declarada como la primera área protegida privada del Ecuador, Boletín N° 269 (2019). Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.ambiente.gob.ec/bellavista-es-declarada-como-la-primera-area-protegida-privada-del-ecuador/>

Ministerio de Ambiente, Agua y Transición Ecológica. *Reserva Geobotánica Pululahua / Sistema Nacional de Áreas Protegidas del Ecuador.* Consulté 26 juillet 2023, à l'adresse <http://areasprotegidas.ambiente.gob.ec/es/areas-protegidas/reserva-geobot%C3%A1nica-pululahua>

Refugio de Vida Silvestre Mashpi-Tayra estará bajo el subsistema privado del Sistema Nacional de Áreas Protegidas de Ecuador. (2023, mars 28). *El Universo.* Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.eluniverso.com/larevista/ecologia/refugio-de-vida-silvestre-mashpi-tayra-estara-bajo-el-subsistema-privado-del-sistema-nacional-de-areas-protegidas-de-ecuador-nota/>

UNESCO. *What are Biosphere Reserves?* (2019, octobre 9). Consulté 4 septembre à l'adresse : <https://en.unesco.org/biosphere/about>

Ordonnance métropolitaine n° 137. Consulté 22 août 2023, à l'adresse : ([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/proyectos%20ordenanzas/137/Ordenanza%20No.%20137.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/proyectos%20ordenanzas/137/Ordenanza%20No.%20137.pdf))

végétations indigènes”. *Programa Socio Bosque – Ministerio del Ambiente, Agua y Transición Ecológica.* Consulté 30 août 2023, à l'adresse : <https://www.ambiente.gob.ec/programa-socio-bosque/>

*Cadastré minier.* Consulté 2 septembre 2023, à l'adresse : [https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1\\_2/explore?filters=eyJWcm92aW5jaWEiOlsiUElDSElOQ0hBII0sIm5vbWJyZV9yZWciOlsiVEVOQSJdfQ==](https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1_2/explore?filters=eyJWcm92aW5jaWEiOlsiUElDSElOQ0hBII0sIm5vbWJyZV9yZWciOlsiVEVOQSJdfQ==)

Géoportail de l'Agence de Régulation et de Contrôle de l'Energie et des Ressources Naturelles Non Renouvelables ARCERNR : *Catastro Minero.* Consulté 3 septembre 2023, à

l'adresse :

[https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1\\_2/explore?location=0.179611,-78.665770,9.63](https://hub.arcgis.com/datasets/1cea6ad34d8d46818e23cca1335d4fe1_2/explore?location=0.179611,-78.665770,9.63)

Affaire n° 1149-19-JP/21 : Révision de l'arrêt d'action de protection Bosque Protector Los Cedros. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse :

<https://www.corteconstitucional.gob.ec/caso-nro-1149-19-jp-21-revision-de-sentencia-de-accion-de-proteccion-bosque-protector-los-cedros/>

Jugement n° : 10332-2020-00418 sur l'affaire du projet minier Llurimagua. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.derechosdelanaturaleza.org.ec/casos/caso-llurimagua/>

Informations tirées de la page Facebook OMASNE. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : [https://www.facebook.com/OMASNE/posts/pfbid0D6QUEZVehmhoF2aWAwC3BrfnLt1SwaPxwywCSWTTBT1zD5qejsLz2onwQK3STvHgl?locale=es\\_LA](https://www.facebook.com/OMASNE/posts/pfbid0D6QUEZVehmhoF2aWAwC3BrfnLt1SwaPxwywCSWTTBT1zD5qejsLz2onwQK3STvHgl?locale=es_LA)

*Decoin / Defensa y Conservacion Ecologica de Intag.* Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse <https://www.decoin.org/>

User, S. *Objetivo, misión, visión.* Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://agenciadecontrol.quito.gob.ec/index.php/acerca-de-nosotros/objetivo-mision-vision>

*Calidad Ambiental – Ministerio del Ambiente, Agua y Transición Ecológica.* Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.ambiente.gob.ec/calidad-ambiental/>

*Fiscalía General del Estado | 4 sentenciados por actividad ilícita de recursos mineros.* Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.fiscalia.gob.ec/4-sentenciados-por-actividad-ilicita-de-recursos-mineros/>

*2 toneladas de material aurífero fueron incautadas en operativo policial, en Pacto – Ministerio de Gobierno.* Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.ministeriodegobierno.gob.ec/2-toneladas-de-material-aurifero-fueron-incautadas-en-operativo-policial-en-pacto/>

Publication du Pacte Front Anti-Mines du 08/02/2022. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.facebook.com/FrenteAntimineroPacto/>

Article 28 de la Loi sur la Gestion de l'Environnement. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.acnur.org/fileadmin/Documentos/BDL/2008/6618.pdf>

Nouveau code organique de l'environnement. *Tobar ZVS.* Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <https://www.tzvs.ec/noticiasdestacadas/nuevo-codigo-organico-del-ambiente/>

Art. 88.- "Toute décision de l'Etat qui peut affecter l'environnement, doit préalablement avoir les critères de la communauté, pour laquelle elle sera dûment informée. La loi garantira votre participation". Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse : <http://www.ecuanex.net.ec/constitucion/titulo03c.html#:~:text=al%20medio%20ambiente.-.Art.,La%20ley%20garantizar%20C3%A1%20su%20participaci%C3%B3n.>

Avis n° 7-21-CP et cumulé/22 sur la Consultation Populaire du Choco Andino. Consulté 3 septembre 2023, à l'adresse :

[http://esacc.corteconstitucional.gob.ec/storage/api/v1/10\\_DWL\\_FL/e2NhcNBLdGE6J3RyYW1pdGUnLCB1dWlkOic3ZmFhMzk0Mi1lYjdmLTQ4YzYtODVjZS02ZmQ1ODkwYjcxZGEucGRmJ30=](http://esacc.corteconstitucional.gob.ec/storage/api/v1/10_DWL_FL/e2NhcNBLdGE6J3RyYW1pdGUnLCB1dWlkOic3ZmFhMzk0Mi1lYjdmLTQ4YzYtODVjZS02ZmQ1ODkwYjcxZGEucGRmJ30=)

Définition selon la Real Académie Espagnole de la Langue : “Travaux agricoles collectifs et gratuits à des fins d'utilité sociale”. Consulté 25 août 2023 à l'adresse : <https://dle.rae.es/minga>.

Registre Officiel n° 659. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <http://www.competencias.gob.ec/wp-content/uploads/2021/12/Registro-Oficial-del-convenio-21.pdf>

Nouvelles sur la RJCA. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <https://www.bosquesandinos.org/tag/red-de-jovenes-del-choco-andino/>

Film documentaire de la RJCA. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <https://www.bosquesandinos.org/redefinirse-para-seguir-en-la-lucha-resumen-del-foro-virtual/>

Site web de la Fondation Imaymana. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <https://fundacionimaymana.org/bosque-escuelas/>

Site web de la Communauté de Communes du Chocó Andino. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : <https://mancomunidadchocoandino.gob.ec/procesos/bosque-escuela-del-choco-andino/>

Ordonnance 213 - Chapitre 8. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : ([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/Ordenanzas/ORDENANZAS%20A%C3%91OS%20ANTERIORES/ORDM-213%20-%20MEDIO%20AMBIENTE.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/Ordenanzas/ORDENANZAS%20A%C3%91OS%20ANTERIORES/ORDM-213%20-%20MEDIO%20AMBIENTE.pdf))

Ordonnance 0088 : Déclaration de l'ACUS Mashpi-Guaycuyacu-Shangual. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : ([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/ordenanzas/ORDENANZAS%20MUNICIPALES%202011/ORDM-0088%20%20%20%20%20%20C3%81REAS%20NATURALES%20PROTEGIDAS%20-%20R%C3%8DOS%20MASHPI,%20GUAYCUYACU%20Y%20SAHUANGAL.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/ordenanzas/ORDENANZAS%20MUNICIPALES%202011/ORDM-0088%20%20%20%20%20%20C3%81REAS%20NATURALES%20PROTEGIDAS%20-%20R%C3%8DOS%20MASHPI,%20GUAYCUYACU%20Y%20SAHUANGAL.pdf))

Ordonnance 264 : Déclaration du système hydraulique et archéologique ACUS Pachijal. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse : ([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_Ordenanzas/ordenanzas/ORDENANZAS%20MUNICIPALES%202012/ORDM-0264%20%20%20%20PACHIJAL-MICROCUENCAS%20DEL%20SISTEMA%20HIDRICO.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_Ordenanzas/ordenanzas/ORDENANZAS%20MUNICIPALES%202012/ORDM-0264%20%20%20%20PACHIJAL-MICROCUENCAS%20DEL%20SISTEMA%20HIDRICO.pdf))

Ordonnance 409 : Déclaration de l'ACUS Yunguilla. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse :  
([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/ordenanzas/ordenanzas%20municipales%20013/ORDM%200409%20-%20YUNGUILLA%20-%20%20C3%81REA%20PROTEGIDA.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/ordenanzas/ordenanzas%20municipales%20013/ORDM%200409%20-%20YUNGUILLA%20-%20%20C3%81REA%20PROTEGIDA.pdf))

Ordonnance sur la création de l'ACUS : Chemin des Yumbos. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse :  
([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/comisiones%20del%20concejo/Ambiente/2019/2019-04-16/1.%20%20%20ACUS%20Camino%20de%20los%20Yumbos.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/comisiones%20del%20concejo/Ambiente/2019/2019-04-16/1.%20%20%20ACUS%20Camino%20de%20los%20Yumbos.pdf))

Résolution C-431. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse :  
[https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_Ordenanzas/Resoluciones%20de%20Concejo/A%C3%B1o%20%202013/RC-2013-431%20-%20CORREDOR%20ECOL%C3%93GICO%20DEL%20OSO%20ANDINO.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_Ordenanzas/Resoluciones%20de%20Concejo/A%C3%B1o%20%202013/RC-2013-431%20-%20CORREDOR%20ECOL%C3%93GICO%20DEL%20OSO%20ANDINO.pdf)

Ordonnance 0088 : Déclaration de l'ACUS Mashpi-Guaycuyacu-Shangual. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse :  
([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/ordenanzas/ORDENANZAS%20MUNICIPALES%202011/ORDM-0088%20%20%20%20%20%20C3%81REAS%20NATURALES%20PROTEGIDAS%20-%20R%C3%8DOS%20MASHPI,%20GUAYCUYACU%20Y%20SAHUANGAL.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/ordenanzas/ORDENANZAS%20MUNICIPALES%202011/ORDM-0088%20%20%20%20%20%20C3%81REAS%20NATURALES%20PROTEGIDAS%20-%20R%C3%8DOS%20MASHPI,%20GUAYCUYACU%20Y%20SAHUANGAL.pdf))

Ordonnance 264 : Déclaration du système hydraulique et archéologique ACUS Pachijal. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse :  
([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_Ordenanzas/ordenanzas/ORDENANZAS%20MUNICIPALES%202012/ORDM-0264%20%20%20%20PACHIJAL-MICROCUENCAS%20DEL%20SISTEMA%20HIDRICO.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_Ordenanzas/ordenanzas/ORDENANZAS%20MUNICIPALES%202012/ORDM-0264%20%20%20%20PACHIJAL-MICROCUENCAS%20DEL%20SISTEMA%20HIDRICO.pdf))

Ordonnance 409 : Déclaration de l'ACUS Yunguilla. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse :  
([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/ordenanzas/ordenanzas%20municipales%20013/ORDM%200409%20-%20YUNGUILLA%20-%20%20C3%81REA%20PROTEGIDA.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/ordenanzas/ordenanzas%20municipales%20013/ORDM%200409%20-%20YUNGUILLA%20-%20%20C3%81REA%20PROTEGIDA.pdf))

Résolution C-431. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse :  
[https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_Ordenanzas/Resoluciones%20de%20Concejo/A%C3%B1o%20%202013/RC-2013-431%20-%20CORREDOR%20ECOL%C3%93GICO%20DEL%20OSO%20ANDINO.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_Ordenanzas/Resoluciones%20de%20Concejo/A%C3%B1o%20%202013/RC-2013-431%20-%20CORREDOR%20ECOL%C3%93GICO%20DEL%20OSO%20ANDINO.pdf)

Ordonnance 127 : Plan spécial pour la MCA. Consulté 5 septembre 2023 à l'adresse :  
(<http://desintecsa.com/Normativas/Arquitectura/ORDM-127.pdf>)

Ordonnance sur la création de l'ACUS : Chemin des Yumbos. Consulté 5 septembre à l'adresse :  
([https://www7.quito.gob.ec/mdmq\\_ordenanzas/comisiones%20del%20concejo/Ambiente/2019/2019-04-16/1.%20%20%20ACUS%20Camino%20de%20los%20Yumbos.pdf](https://www7.quito.gob.ec/mdmq_ordenanzas/comisiones%20del%20concejo/Ambiente/2019/2019-04-16/1.%20%20%20ACUS%20Camino%20de%20los%20Yumbos.pdf))

Interview avec Inty Arcos et Teolinda Calle sur la chaîne numérique Ingovernables Ec diffusée le 18.08.2023. Consulté le 18 août à l'adresse :  
<https://www.youtube.com/watch?v=vWD627ZJm2Y&t=2s>

## Bibliographie

A.C. Benítez & Manuel Peralvo. (2021). *Gestión Sostenible de Paisajes de Montaña : El Programa Bosques Andinos en el Chocó Andino de Pichincha*. CONDESAN/Programa Bosques Andinos.

Acosta, A., & Brand, U. (2017). *Salidas del laberinto capitalista : Decrecimiento y postextractivismo*. Icaria editorial.

Acosta Espinosa, A. (2009). *La maldición de la abundancia : Un riesgo para la democracia*. <http://repositorio.flacsoandes.edu.ec/handle/10469/4667>

Adolfo Albán Achinte. (2013). Pedagogías de la re-existencia. Artistas indígenas y afrocolombianos. In *Pedagogías decoloniales : Prácticas insurgentes de resistir,(re) existir y (re) vivir* (Editorial Abya-Yala, p. 443-468). [https://www.academia.edu/30790511/Cap%C3%ADtulo\\_13\\_PEDAGOG%C3%8DAS\\_DE\\_LA\\_RE\\_EXISTENCIA\\_Artistas\\_ind%C3%ADgenas\\_y\\_afrocolombianos\\_adOIFO\\_alB%C3%A1n\\_aChinte\\_202](https://www.academia.edu/30790511/Cap%C3%ADtulo_13_PEDAGOG%C3%8DAS_DE_LA_RE_EXISTENCIA_Artistas_ind%C3%ADgenas_y_afrocolombianos_adOIFO_alB%C3%A1n_aChinte_202)

Adolfo Albán Achinte, & Rosero, J. R. (2016). Colonialidad de la naturaleza : ¿imposición tecnológica y usurpación epistémica? *Interculturalidad, desarrollo y re-existencia. Nómadas*, 45, 27-41.

Akbulut, B., Demaria, F., Gerber, J.-F., & Martínez-Alier, J. (2019). Who promotes sustainability? Five theses on the relationships between the degrowth and the environmental justice movements. *Ecological Economics*, 165, 106418. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2019.106418>

Alejandro Solano-Ugalde. (2023). *Proyecto RestaurAcción-Technical report on forest nursery operation*.

Alier, J. M. (2008). *Conflictos ecológicos y lenguajes de valoración*. 26.

Alier, J. M. (2015). Ecología política del extractivismo y justicia socio-ambiental. *INTER DISCIPLINA*, 3(7), Article 7. <https://doi.org/10.22201/ceiich.24485705e.2015.7.52384>

Alier, J. M. (2021). *El ecologismo de los pobres : Conflictos ambientales y lenguajes de valoración*. Icaria.

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2003). La Recherche-Action. In Y. Giordano (Éd.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (p. 85-132). EMS. <https://hal.science/hal-01490609>

Ana Cristina Alvarado. (2022, abril 28). Ecuador : Proyecto minero Mirador genera nuevas amenazas de desalojo en Tundayme. *Noticias ambientales*. <https://es.mongabay.com/2022/04/ecuador-proyecto-minero-mirador-genera-amenazas-de-desalojo/>

Arturo Escobar. (2005). *El “postdesarrollo” como concepto y práctica social*.

- Astrid Ulloa. (2016). *Feminismos territoriales en América Latina : Defensas de la vida frente a los extractivismos*. [http://www.scielo.org.co/scielo.php?script=sci\\_arttext&pid=S0121-75502016000200009](http://www.scielo.org.co/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0121-75502016000200009)
- Ayelazuno, J. (2011). Continuous primitive accumulation in Ghana : The real-life stories of dispossessed peasants in three mining communities. *Review of African Political Economy*, 38(130), 537-550. <https://doi.org/10.1080/03056244.2011.633827>
- Banerjee, S. B. (2011). Voices of the Governed: Towards a theory of the translocal. *Organization*, 18(3), Article 3. <https://doi.org/10.1177/1350508411398729>
- Bush, R. (2009). ‘Soon there will be no-one left to take the corpses to the morgue’: Accumulation and abjection in Ghana’s mining communities. *Resources Policy*, 34(1), 57-63. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2008.02.002>
- Calle, A. (2015, décembre 5). Informe sobre desalojos forzosos realizados por el Estado ecuatoriano y la empresa minera china Ecuacorriente (ECSA) en la Cordillera del Cóndor, Parroquia Tundayme Diciembre de 2015. *Acción Ecológica*. <https://www.accionecologica.org/informe-sobre-desalojos-forzosos-realizados-por-el-estado-ecuatoriano-y-la-empresa-minera-china-ecuacorriente-ecsa-en-la-cordillera-del-condor-parroquia-tundayme-diciembre-de-2015/>
- Carleton, A. L. (2014). Predation and dispossession in Africa: Enabling constructive contestation over natural resources. *Journal of Contemporary African Studies*, 32(1), 56-78. <https://doi.org/10.1080/02589001.2014.900309>
- Carlsson, C. (2008). *Nowtopia : How pirate programmers, outlaw bicyclists, and vacant-lot gardeners are inventing the future today*. AK Press.
- Carlsson, C. (2015). Nowtopians. In *Degrowth : A Vocabulary for a New Era*.
- Carlsson, C., & Manning, F. (2010). Nowtopia : Strategic Exodus? *Antipode*, 42(4), 924-953. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2010.00782.x>
- Carrera, M., Bustamante & M, Sáenz, M. (2016). *Las áreas protegidas del Distrito Metropolitano de Quito : Conocer nuestro patrimonio natural*. SAMDMQ / Fondo Ambiental / CONDESAN / Proyecto EcoAndes-Programa Bosques Andinos.
- Centro Andino de Acción Popular (CAAP). (2022). *Ecuador Debate. Revista Completa*. <http://repositorio.flacsoandes.edu.ec/handle/10469/19159>
- Centro Latino Americano Ecología Social. (2015, noviembre 27). *Enorme derrame de lodos tóxicos mineros en Brasil / Ambiente en América Latina*. <https://ambiental.net/2015/11/enorme-derrame-de-lodos-toximos-mineros-en-brasil/>
- Cohen, R. (2014). Extractive Desires : The Moral Control of Female Sexuality at Colombia’s Gold Mining Frontier: Moral Control of Female Sexuality. *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, 19(2), 260-279. <https://doi.org/10.1111/jlca.12098>
- Demaria, F., D’Alisa, G., & Kallis, G. (2015a). *Degrowth : A Vocabulary for a New Era*.

- Demaria, F., D'Alisa, G., & Kallis, G. (2015b). Introduction : Degrowth. In *Degrowth : A Vocabulary for a New Era*.
- Demaria, F., Kallis, G., & Bakker, K. (2019). Geographies of degrowth : Nowtopias, resurgences and the decolonization of imaginaries and places. *Environment and Planning E: Nature and Space*, 2(3), 431-450. <https://doi.org/10.1177/2514848619869689>
- Diana Murillo Martín & Francisco Hurtado Caicedo. (2016). *Incumplimiento del Mandato Minero en Proyectos Mineros del Sur de Ecuador* (Comisión Ecuménica de Derechos Humanos (CEDHU)).
- Diego Andreucci, & Terrence, M. (2015). Capitalism. In *Degrowth : A Vocabulary for a New Era*.
- di Risio, D., Gavaldà, M., Pérez Roig, D., & Scandizzo, H. (2012). *Zonas de sacrificio : Impactos de la industria hidrocarburífera en Salta y Norpatagonia*. América Libre. <https://ri.conicet.gov.ar/handle/11336/187727>
- Donziger, S. (2023, août 31). The people of Ecuador just made climate justice history. The world can follow. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2023/aug/31/ecuador-oil-drilling-ban-climate-solution>
- Dupuits, E. (2015). Transnational self-help networks and community forestry : A theoretical framework. *Forest Policy and Economics*, 58, 5-11. <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2014.07.007>
- Durán Gárate, L., Ruiz-Guevara, N., Villalobos Soto, R., & Carrera Gambeta, F. (2022). *Red Latinoamericana de Bosques Modelo : Pasado, presente y futuro*. Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza (CATIE). <https://repositorio.catie.ac.cr/handle/11554/11486>
- Eduardo Gudynas. (2015a). Buen Vivir. In *Degrowth : A Vocabulary for a New Era* (p. 233-237).
- Eduardo Gudynas. (2015b). *Extractivismos. Ecología, economía y política de un modo de entender el desarrollo y la Naturaleza* (CEDIB/CLAES).
- Eduardo Gudynas. (2009). La ecología política del giro biocéntrico en la nueva Constitución de Ecuador. *Revista de estudios sociales*, 32, 34-47.
- El Mekaoui, A., Tariq, R., Ramírez, O. B., & Méndez-Monroy, P. E. (2020). Sustainability, Sociocultural Challenges, and New Power of Capitalism for Renewable Energy Megaprojects in an Indigenous Mayan Community of Mexico. *Sustainability*, 12(18), Article 18. <https://doi.org/10.3390/su12187432>
- El Universo. (2023, mai 10). *Dos consultas populares en camino : Ecuatorianos volverán a las urnas para decidir sobre explotación minera y petrolera | Política | Noticias | El*

*Universo*. <https://www.eluniverso.com/noticias/politica/dos-consultas-populares-en-camino-ecuatorianos-volveran-a-las-urnas-para-decidir-sobre-explotacion-minera-y-petrolera-nota/Entrepueblos>. (2023, septiembre 12). ¿Por qué es un hecho histórico que la Corte Constitucional de Ecuador apruebe la Consulta Popular en el Yasuní? *Entrepueblos*. <https://www.entrepueblos.org/news/consulta-popular-yasuni/>

Fernanda Vallejo A. (2016). Donde habita La Esperanza, la tierra la cuidan ellas. *Antropología Cuadernos de Investigación*, 17, Article 17. <https://doi.org/10.26807/ant.v0i17.97>

Frédéric Baudron & Florian Liégeois. (2020). *Fixing our global agricultural system to prevent the next COVID-19*. <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0030727020931122>

Gabriela León. (2015, abril 15). Pacto y su consulta de buena fe. *Plan V*. <https://www.planv.com.ec/ideas/ideas/pacto-y-su-consulta-buena-fe>

García-López, G. (2013). Scaling up from the grassroots and the top down : The impacts of multi-level governance on community forestry in Durango, Mexico. *International Journal of the Commons*, 7(2), Article 2. <https://doi.org/10.18352/ijc.437>

Giorgos Kallis. (2017). *In defense of degrowth. Opinions and manifestos* (Aaron Vansintjan).

Goldsman, F. (2019, noviembre 13). *Lorena Cabnal : « Recupero la alegría sin perder la indignación, como un acto emancipatorio y vital »*. *Pikara Magazine*. <https://www.pikaramagazine.com/2019/11/lorena-cabnal-recupero-la-alegria-sin-perder-la-indignacion-como-un-acto-emancipatorio-y-vital/>

Gudynas, E. (2011). *Más allá del nuevo extractivismo : Transiciones sostenibles y alternativas al desarrollo*.

Gudynas, E., & Acosta, A. (2011). La renovación de la crítica al desarrollo y el buen vivir como alternativa. *Utopía y Praxis Latinoamericana*, 16(53), 71-83.

Guía de turismo consciente y regenerativo del Chocó Andino. (2021, juillet 30). *Mancomunidad Del Chocó Andino*. <https://mancomunidadchocoandino.gob.ec/download/guia-de-turismo-consciente-y-regenerativo-del-choco-andino/>

Hans Thie. (2014). *In the club of visionaries*.

Harvey, D. (2004). *The New Imperialism*. OUP Oxford.

Hernández, D. T., Cruz, & Jiménez, M., Bayón. (2019). *Cuerpos, territorios y feminismos : Complilación latinoamericana de teorías, metodologías y prácticas políticas*. Editorial Abya - Yala.

Horacio Machado Aráoz. (2022, noviembre 29). Aniversario de la mayor tragedia minera de Brasil : Memoria, dolor y la fuerza de las comunidades. *Agencia de Noticias Tierra Viva*.



<https://agenciatierraviva.com.ar/aniversario-de-la-mayor-tragedia-minera-de-brasil-memoria-dolor-y-la-fuerza-de-las-comunidades/>

Isabelle Anguelovski. (2015). Environmental justice. In *Degrowth : A Vocabulary for a New Era*.

J. Freile. (2019). Patrimonio Natural. In *Dinámicas Territoriales en el Chocó Andino del Distrito Metropolitano de Quito : Estado actual, tendencias y estrategias para la conservación, restauración y uso sostenible* (CONDESAN, Secretaría del Ambiente y Fundación Imaymana).

Joan Martínez Alier. (2009). Lenguajes de valoración. *El Viejo Topo*, 95-103.

Jorge Forero, Fernando Larrea, Miriam Lang, & Denisse Rodríguez. (2022). Hacia nuevos horizontes de transformación socio-ecológica en el Ecuador : Repensando las alternativas al extractivismo. *Ecuador Debate*.

Julieta Paredes. (2010). *Hilando fino. Desde el feminismo comunitario*. Cooperativa El Rebozo.

Kothari, A. (2014). Radical Ecological Democracy : A Path Forward for India and Beyond. *www.greattransition.org*, 57. <https://doi.org/10.1057/dev.2014.43>

Kothari, A., Demaria, F., & Acosta, A. (2015). Buen Vivir, Degrowth, and Ecological Swaraj : Alternatives to Sustainable Development and Green Economy. *Development*, 57, 57-3. <https://doi.org/10.1057/dev.2015.24>

Lander, E. (2010). *Estamos viviendo una profunda crisis civilizatoria*.

Lang, M. (2011). Crisis civilizatoria y desafíos para las izquierdas. In *Más allá del desarrollo* (p. 7-20).

Lang, M., Larrea, F., & Rodríguez, D. (2022). Aproximaciones conceptuales a la crisis, el extractivismo y sus alternativas. *Ecuador Debate*, 117. <http://repositorio.flacsoandes.edu.ec/handle/10469/19202>

Larrea Maldonado, C. (2006). Hacia una historia ecológica del Ecuador : Propuestas para el debate. In *Ia ed.* Corporación Editora Nacional, Universidad Andina Simón Bolívar, EcoCiencia. <http://repositoriointerculturalidad.ec/jspui/handle/123456789/33571>

Larson, A. (2004). *Democratic decentralisation in the forestry sector : Lessons learned from Africa, Asia and Latin America*.

Liu, M. (1997). *Fondements et pratiques de la recherche-action*. 1-350.

Lorena Cabnal. (2010). *Acercamiento a la propuesta del feminismo comunitario Abya Yala*. [https://www.academia.edu/7693851/Acercamiento\\_a\\_la\\_propuesta\\_del\\_feminismo\\_comunitario\\_Abya\\_Yala](https://www.academia.edu/7693851/Acercamiento_a_la_propuesta_del_feminismo_comunitario_Abya_Yala)

Machado Aráoz, H. A. C. (2015). *Ecología política de los regímenes extractivistas : De reconfiguraciones imperiales y re-ex-sistencias decoloniales en Nuestra América*. <https://ri.conicet.gov.ar/handle/11336/69756>

Machado Aráoz, H. A. C. (2017). “América Latina” y la Ecología Política del Sur. Luchas de re-existencia, revolución epistémica y migración civilizatoria. In *Ecología política latinoamericana. Pensamiento crítico, diferencia latinoamericana y rearticulación epistémica* (CLACSO). Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales. <https://ri.conicet.gov.ar/handle/11336/135575>

Manuel Bayón & Japhy Wilson. (2015, décembre 17). *Tundayme : El despojo minero avanza*. Plan V. <https://www.planv.com.ec/historias/sociedad/tundayme-el-despojo-minero-avanza>

Martínez-Alier, J. (2012). Environmental Justice and Economic Degrowth: An Alliance between Two Movements. *Capitalism Nature Socialism*, 23(1), 51-73. <https://doi.org/10.1080/10455752.2011.648839>

Mary Gearey & Neil Ravenscroft. (2019). The nowtopia of the riverbank: Elder environmental activism. *Environment and Planning E: Nature and Space*. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/2514848619843733>

Mcdermott, M. H., & Schreckenber, K. (2009). Equity in community forestry : Insights from North and South. *The International Forestry Review*, 11(2), 157-170.

McMichael, P. (2015). *Regímenes Alimentarios y cuestiones agrarias*.

Miguel Teubal, Norma Giarracca, Gisela Hadad, Fernando Barri, Tomás Palmisano, Tamara Perelmuter, Ana Isabel Rivas, Virginia Toledo López, Juan Wahren, & GER-GEMSAL. (2013). *Actividades extractivas en expansión. ¿Reprimarización de la economía argentina* (Antropofagia).

Ministerio de Energía y Recursos Naturales No Renovables. (2020). *Plan Nacional de Desarrollo del Sector Minero 2020-2030*.

Monteros, M. F., Baquero, L. E., & Vieira-Urbe, S. (2021). A new *Pseudolepanthes* (Pleurothallidinae : Orchidaceae) from Northwest Ecuador. *Lankesteriana: International Journal on Orchidology*, 5-10. <https://doi.org/10.15517/lank.v21i1.45877>

Nathalie Butt, Frances Lambrick, Mary Menton, & Anna Renwick. (2019). The supply chain of violence | Nature Sustainability. *Nature Sustainability's 2nd Anniversary*, 742-747.

Ongolo, S., Giessen, L., Karsenty, A., Tchamba, M., & Krott, M. (2021). Forestland policies and politics in Africa : Recent evidence and new challenges. *Forest Policy and Economics*, 127, 102438. <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2021.102438>

Pacto Ecosocial e Intercultural del Sur. (2023). *Declaración de Bogotá*. <https://pactoecosocialdelsur.com/declaracion-de-bogota/>

Padilla, J. (2023, février 22). La Consulta Popular en Quito no resuelve el problema real. *CME*. <https://cme.org.ec/la-consulta-popular-en-quito-no-resuelve-el-problema-real/>

Paredes, M. (2023, août 17). Ecuador : Anomia, Estado fallido y lumpen-acumulación. Una lectura desde el marxismo. *CLACSO*. <https://www.clacso.org/ecuador-anomia-estado-fallido-y-lumpen-acumulacion-una-lectura-desde-el-marxismo/>

- Passailaigue, D. R. (2022, noviembre 5). CONSULTA POPULAR, REFERÉNDUM Y PLEBISCITO. *Ecomundo / Educación Particular Bilingüe*. <https://ecomundo.edu.ec/consulta-popular-referendum-y-plebiscito/>
- Pérez, S. (2010). El valor estratégico del turismo rural como alternativa sostenible de desarrollo territorial rural. *Agronomía Colombiana*, 28(3), 507-513.
- Primicias. (2023). Los ecuatorianos votaron por detener la actividad petrolera y minera en el Yasuní y el Chocó. *Primicias*. <https://www.primicias.ec/noticias/elecciones-presidenciales-2023/resultado-consulta-popular-yasuni-choco-andino/>
- Quijano, A. (2014). *Cuestiones y horizontes: De la dependencia histórico-estructural a la colonialidad/descolonialidad del poder: antología esencial* (Primera edición). CLACSO.
- Redacción Primicias. (2023, août 21). La familia de Villavicencio denuncia al presidente Lasso por el asesinato. *Primicias*. <https://www.primicias.ec/noticias/politica/familia-fernando-villavicencio-denuncia-presidente-lasso-asesinato/>
- Restakis, J. (2015). Sociedad del conocimiento, economía social y partner state. In *Buen Conocer / FLOK Society: Modelos sostenibles y políticas públicas para una economía social del conocimiento común y abierto en Ecuador* (Digital, p. 479-550). Asociación aLabs. <http://book.floksociety.org/ec/3-1-institucionalidad-sociedad-del-conocimiento-economia-social-y-partner-state/>
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, Å., Chapin, F. S., Lambin, E. F., Lenton, T. M., Scheffer, M., Folke, C., Schellnhuber, H. J., Nykvist, B., de Wit, C. A., Hughes, T., van der Leeuw, S., Rodhe, H., Sörlin, S., Snyder, P. K., Costanza, R., Svedin, U., ... Foley, J. A. (2009). A safe operating space for humanity. *Nature*, 461(7263), Article 7263. <https://doi.org/10.1038/461472a>
- Ronald Torres & Manuel Peralvo. (2019). *Dinámicas Territoriales en el Chocó Andino del Distrito Metropolitano de Quito: Estado actual, tendencias y estrategias para la conservación, restauración y uso sostenible*. <https://condesan.org/recursos/dinamicas-territoriales-choco-andino-del-distrito-metropolitano-quito-estado-actual-tendencias-estrategias-la-conservacion-restauracion-uso-sostenible/>
- Rubio Vega, B. A. (2008). *Formas de explotación y de condiciones de reproducción de las economías campesinas en el Ecuador*. <https://ru.iis.sociales.unam.mx/handle/IIS/4991>
- Sacher Freslon, W. (2023). *Un análisis costo-beneficio extendido de la megaminería en el Ecuador (2020-2120)*. <http://repositorio.flacsoandes.edu.ec/handle/10469/19218>
- Sacher, W. (2011). El modelo canadiense: Saqueo e impunidad institucionalizados. *Acta Sociológica*, 54, Article 54. <https://doi.org/10.22201/fcpys.24484938e.2011.54.25669>
- Sacher, W. (2015). Megaminería y desposesión en el Sur: Un análisis comparativo. *Íconos - Revista de Ciencias Sociales*, 19(51), 99. <https://doi.org/10.17141/iconos.51.2015.1475>

- Sacher, W. (2017). *Ofensiva Megaminera China en los Andes. Acumulación por desposesión en el Ecuador de la « Revolución Ciudadana ».*
- Sandoval, F. (2001). *La Pequeña Minería en el Ecuador* (75; Mining, Minerals, and Sustainable Development (MMSD), World Bank, IIED, World Business Council for Sustainable Development).
- Sankaran, S., Clegg, S., Müller, R., & Drouin, N. (2022). Energy justice issues in renewable energy megaprojects: Implications for a socioeconomic evaluation of megaprojects. *International Journal of Managing Projects in Business*, 15(4), 701-718. <https://doi.org/10.1108/IJMPB-06-2021-0147>
- Slipak, A. M. (2014). *América Latina y China : ¿cooperación sur-sur o consenso de Beijing?* <https://ri.conicet.gov.ar/handle/11336/92337>
- Soliz Torres, M. F. (2016). *Lo que la mina se llevó : Estudio de impactos psicosociales y socioecosistémicos tras la salida de la empresa Kinross en las comunidades ubicadas en la zona de influencia directa del Proyecto Fruta del Norte.* Quito: La Tierra. <http://repositorio.uasb.edu.ec/handle/10644/5194>
- Soliz Torres, M. F., Maldonado, A., Valladares, C., & Murcia, D. M. (2012). *Infancia de oro en la cordillera Del Cóndor.* Clínica Ambiental. <http://repositorio.uasb.edu.ec/handle/10644/3990>
- Spradley, J. P. (2016). *Participant Observation.* Waveland Press.
- Svampa, M. (2019). *Las fronteras del neoextractivismo en América Latina : Conflictos socioambientales, giro ecoterritorial y nuevas dependencias.* Bielefeld University Press. <https://doi.org/10.14361/9783839445266>
- Svampa, M. (2021). Feminismos ecoterritoriales en América Latina. Entre la violencia patriarcal y extractivista y la interconexión con la naturaleza. *Documentos de trabajo ( Fundación Carolina ) : Segunda época, 59, 1.*
- Svampa, M. N. (2013). *Consenso de los commodities y lenguajes de valoración en América Latina.* <https://ri.conicet.gov.ar/handle/11336/6451>
- Swyngedouw, E. (2004). Scaled Geographies : Nature, Place, and the Politics of Scale. In *Scale and Geographic Inquiry* (p. 129-153). John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9780470999141.ch7>
- Taurel, Z., & Ignacio, J. (2017). *El gallito de la peña : Turismo, uso de suelo y conservación biológica en el noroccidente de Pichincha, Ecuador.* [masterThesis, Quito, Ecuador : Flacso Ecuador]. <http://repositorio.flacsoandes.edu.ec/handle/10469/10766>
- Thomas, D. R. (2006). A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data. *American Journal of Evaluation*, 27(2), 237-246. <https://doi.org/10.1177/1098214005283748>

- UNESCO. (2021). *Technical Guidelines for Biosphere Reserves*. UNESCO, Secretariat of the Man and Biosphere Programme. <https://en.unesco.org/mab>
- Vallejo, I., Zamora, G., Sacher, W., Vallejo, I., Zamora, G., & Sacher, W. (2019). Despojo(s), segregación social del espacio y territorios de resistencia en América Latina Presentación del dossier. *Íconos. Revista de Ciencias Sociales*, 64, 11-32. <https://doi.org/10.17141/iconos.64.2019.3695>
- Van der Ploeg, J. D. (2012). *Nuevos Campesinos. Campesinos e imperios alimentarios* (Sociología). <https://icariaeditorial.com/perspectivas-agroecologicas/4041-nuevos-campesinos-campesinos-e-imperios-alimentarios.html>
- Van Teijlingen, K. (2016). The ‘will to improve’ at the mining frontier : Neo-extractivism, development and governmentality in the Ecuadorian Amazon. *The Extractive Industries and Society*, 3(4), 902-911. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2016.10.009>
- Vela-Almeida, D. (2018). Territorial partitions, the production of mining territory and the building of a post-neoliberal and plurinational state in Ecuador. *Political Geography*, 62, 126-136. <https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2017.10.011>
- Vela-Almeida, D., Gonzalez, A., Gavilán, I., Fenner Sánchez, G. M., Torres, N., & Ysunza, V. (2022). The right to decide : A triad of participation in politicizing extractive governance in Latin America. *The Extractive Industries and Society*, 9, 100875. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.01.010>
- Walsh, C. (2007). Dossier Actualidades : Lo Afro en América Andina: Lo Afro en América andina: Reflexiones en torno a luchas actuales de (in)visibilidad, (re)existencia y pensamiento. *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, 12(1), 200-212. <https://doi.org/10.1525/jlca.2007.12.1.200>
- Walsh, C. (2009). Interculturalidad crítica y pedagogía de-colonial : Apuestas (des) de el insurgir, re-existir y re-vivir. *UMSA Revista (entre palabras)*.
- Winterfeld, U. von. (2006). *Naturpatriarchen : Geburt und Dilemma der Naturbeherrschung bei geistigen Vätern der Neuzeit* [Wuppertal Institut für Klima, Umwelt, Energie]. <https://epub.wupperinst.org/frontdoor/index/index/docId/2335>
- Yenneti, K., Day, R., & Golubchikov, O. (2016). Spatial justice and the land politics of renewables : Dispossession of vulnerable communities through solar energy mega-projects. *Geoforum*, 76, 90-99. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2016.09.004>
- Zorrilla, C., Sacher, W., & Acosta, A. (2012). *21 preguntas para entender la minería del siglo 21*.

05.09.2023	123	31
Niveau : M2	Álvaro Sánchez Robles	
<p style="text-align: center;">Université Paul-Valéry Montpellier III UFR 3 – Département Géographie et Aménagement Mention Étude du Développement</p>		
<p><b>Territoires en réexistence face au modèle extractiviste</b> Le cas du Chocó Andino en Équateur</p>		
<p style="text-align: center;">Encadrement académique Symphorien Ongolo Assogoma IRD Mail : symphorien.ongolo@ird.fr</p>	<p style="text-align: center;">Encadrement professionnel Émilie Dupuits Structure Mail : edupuits@usfq.edu.ec</p>	
9 mois	Quito, Équateur	
<p>Résumé (800 caractères espace compris)</p> <p>Le modèle extractiviste s'impose en Équateur, comme en Amérique Latine, sous la pression du Consensus de Washington, des Matières Premières et maintenant de Beijing. Cela se produit avec la complicité de l'État équatorien (Minéralo-État), sous la croyance d'une illusion de développement, et des sociétés minières qui recherchent le profit par l'accumulation par la dépossession.</p> <p>Le Chocó Andino est présenté comme un territoire en réexistence qui a réussi à interdire l'exploitation minière métallique sur le territoire grâce à une Consultation Populaire (résistance) et qui permet d'imaginer des horizons alternatifs à l'extractiviste (réexistence). De cette manière, le Chocó Andino, en tant que territoire en réexistence, se rapproche de modèles basés sur le Bien Vivre et la décroissance.</p> <p>Mots-clés (5 mots) : territoire en réexistence, Bien Vivre, décroissance, modèle extractiviste et accumulation par dépossession.</p>		
<p>Abstract</p> <p>The extractivist model is imposed in Ecuador, as in Latin America, under pressure from the Washington Consensus, the Commodities Consensus and now the Beijing Consensus. This is happening with the complicity of the Ecuadorian State (Mineralo-State), under the belief of an illusion of development, and mining companies that seek profit through accumulation by dispossession.</p> <p>The Chocó Andino is presented as a territory in re-existence which has succeeded in prohibiting metal mining in the territory thanks to a Popular Consultation (resistance) and which makes it possible to imagine alternative horizons to the extractivist one (re-existence). In this way, the Chocó Andino, as a territory in re-existence, approaches models based on Buen Vivir and degrowth.</p> <p>Keywords : territory in re-existence, Buen Vivir, degrowth, extractivism and accumulation by dispossession.</p>		